

France Forum

- *Nature et mesure de la crise*
- *De Benjamin Constant
à Tocqueville*
- *Jules Vallès était-il socialiste ?*
- *Le problème du mode de scrutin*
- *Les rapports Est-Ouest*
- *Apports de Jacques Maritain*
- *Karl Marx cent ans après*
- *Arts et Lettres*

FRANCE FORUM

COMITÉ DE DIRECTION

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis Courier - 75007 Paris

C.C.P. Paris 14.788-84 - Tél. 544.75.50

Abonnement annuel 80 F

Abonnement de soutien 100 F

Sommaire *203 - 204*

Avril - Mai 1983
20 F

DOSSIERS ET ÉTUDES

- NATURE ET MESURE DE LA CRISE**
PAR JEAN-MARIE DOMENACH p. 2
- LES RAPPORTS EST-OUEST**
PAR JACQUES MALLET p. 13
- LÉGISLATIVES : FAUT-IL CHANGER
LE MODE DE SCRUTIN ?**
PAR JEAN-MARIE VANLERENBERGHE p. 15
- DE BENJAMIN CONSTANT A ALEXIS DE TOCQUEVILLE**
PAR JEAN-CLAUDE LAMBERTI p. 19
- LE RÉFRACTAIRE JULES VALLÈS ÉTAIT-IL SOCIALISTE ?**
PAR AUGUSTE RIVET p. 27
- LE POINT DE VUE DE JEAN BOISSONNAT** p. 31
- SARTRE, DEUX ANS APRÈS SA MORT**
PAR FRANÇOIS FEJTO p. 36
- L'ÉGLISE ET LE MONDE : NOUVEAU TYPE DE RAPPORTS
ENTRE LE SPIRITUEL ET LE TEMPOREL**
PAR Mgr PAUL POUPARD p. 38
- L'APPORT DE JACQUES MARITAIN A LA
PHILOSOPHIE DES DROITS DE L'HOMME**
PAR ETIENNE BORNE p. 42

ARTS ET LETTRES

- LA VIE LITTÉRAIRE**
PAR PHILIPPE SÉNART p. 48
- GIORGIO DE CHIRICO**
PAR HENRI BOURBON p. 54
- NOUVEAUX PROPOS PHOTOLOGIQUES**
PAR YVAN CHRIST p. 56

NOTES DE LECTURE

- LES CONCEPTIONS POLITIQUES DU XX^e SIÈCLE
DE FRANÇOIS CHATELET ET EVELYNE PISIER**
PAR JEAN-DOMINIQUE DURAND p. 60
- LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE EN EUROPE**
PAR PIERRE LETAMENDIA p. 61
- LES PASSIONS ET LES HAINES D'HENRI AMOUROUX**
PAR ALBERT KALAYDJIAN p. 62
- DE GAULLE ET LE GAULLISME DE F.G. DREYFUS**
PAR JEAN-DOMINIQUE DURAND p. 64
- DE QUESNAY A KEYNES,
OU LA MACRO-ÉCONOMIE DU CIRCUIT**
PAR CHRISTIAN OTTAVJ p. 65
- JEAN-PAUL II, LA BALEINE ET LE RICIN**
PAR ALAIN BLONDY p. 66
- COMTÉ DE NICE
DE PAUL RAYBAUT ET MICHEL PERRÉARD**
PAR JEAN ONIMUS p. 67

PROPOS DU TEMPS

- KARL MARX CENT ANS APRÈS**
PAR ETIENNE BORNE p.70

NATURE ET MESURE DE LA CRISE

par Jean-Marie DOMENACH

Le texte ci-après a pour base un cours donné à l'Ecole Polytechnique par notre ami Jean-Marie Domenach, dans l'hiver 82-83. Nous avons pensé que l'analyse et les perspectives qu'il contient intéresseront nos lecteurs.

I

CE QU'ON APPELLE LA CRISE

Crise" : aucun mot ne revient plus souvent dans la presse et dans la conversation courante dès qu'il s'agit de la situation présente. Or ce mot est difficile à définir. On parle de crise économique, financière, sociale ; de crise de civilisation, de crise mondiale ; de crise de la sidérurgie ou des transports routiers... Et ce qui apporte une réponse ("que voulez-vous, c'est la crise") apporte une complication et, comme on va le voir, une multitude de questions car il y a des crises qui se rejoignent dans la crise ; et qu'est-ce qu'une crise ?

Ce mot protégé, aux mille significations, nous pouvons

essayer de l'attraper par deux bouts, les seuls à présenter une consistance :

- la Crise, c'est, historiquement, la grande dépression qui, partie des Etats-Unis en 1929, va secouer l'Europe dans les années 30 et, par contre coup, le monde entier ;

- une crise, c'est, dans le langage médical, le moment privilégié où le malade révèle sa maladie. La crise n'est pas la maladie comme on le croit vulgairement, mais la manifestation d'une pathologie cachée qui permet de poser un diagnostic.

La maladie est un état anormal qui s'oppose à la normalité de la santé. En état normal, l'information circule et coordonne le système. Le "bruit" (noise) est

réduit au minimum. Lorsque le système se désorganise, la circulation de l'information est perturbée. "Tout se passe alors comme si les différents niveaux d'organisation ne se comprenaient plus à l'intérieur du système. (...). Plus le niveau élémentaire transmet d'information, plus le niveau général reçoit de bruit, et *vice versa*". (Henri Atlan) (1). Le corps est malade; il souffre. Mais la douleur fournit rarement une information correcte: elle nous signale que l'information ne passe plus, ou passe difficilement, mais elle ne nous dit rien, ou presque rien, sur la cause, et souvent même, elle nous trompe. La maladie, qu'on peut considérer comme un processus entropique, réduit et brouille l'information. Au contraire, dans la crise, la maladie parle. "Crise de nerfs", hystérie qui fut au départ de l'interprétation moderne de la maladie mentale et de l'inconscient; crise cardiaque; crise intestinale, etc. Ici, la douleur, lorsqu'elle a lieu, signifie, et les symptômes convergent. Moment *discriminant*. *Wende-Punkt*, comme disent les Allemands: point tournant. Etat dangereux où se *décide* à la fois la maladie et son diagnostic. Alors l'invisible se manifeste et donne au visible sa pleine signification; un objet cohérent émerge de l'incohérence d'un ordre perturbé; des relations apparaissent entre des signes discordants et des niveaux qui ne communiquent plus (2). Alors le médecin peut tenter de porter un *jugement*. Et le philosophe lorsqu'il s'agit d'une maladie sociale - le philosophe, *der Arzt der Kultur*, comme l'appelle Nietzsche, c'est-à-dire médecin de la civilisation. Cette approche est justifiée par l'histoire du mot, lequel s'est répandu dans notre vocabulaire à partir de cette acception médicale. Et déjà j'ai prononcé d'autres mots qui se regroupent sémantiquement autour du noyau originel: discriminer, décider, juger... La racine indo-européenne est *Krei*, qui signifie *trier*. Vieux mot du langage agricole qui, comme d'autres, va proliférer dans le langage abstrait. Cela donne, en grec, *krinô* = *séparer, distinguer, choisir*... d'où l'on tire *juger, interpréter, décider*. Et c'est Hippocrate qui inaugure le sens médical: "faire entrer une maladie dans la phase décisive, *critique*" (car *critique* est de la famille). *Krisis* signifie:

- action de distinguer, de choisir (et, par dérivation, contestation, accusation),
- décision, jugement,
- issue décisive, phase décisive d'une maladie.

Le latin est aussi riche. *Cerno* signifie:

- trier, discerner,
- juger, décider (et par dérivation, accuser, incriminer, cf. *crimen*),
- lutter pour obtenir la décision.

Nous trouverons donc trois "sorties" principales:

- 1° - *médicale*: une aggravation qui est une révélation, une décision;
- 2° - *judiciaire*: jugement, accusation (cf. crime);
- 3° - *polémique*: lutte, rivalité.

De ces trois sorties, c'est la première qui a prévalu et qui a débouché sur les sens actuels du mot. Mais les deux

autres significations restent latentes et nous les retrouvons au passage: la crise implique accusation, condamnation et combat.

Les dictionnaires français nous parlent de la crise comme d'un "moment périlleux et décisif" (Littré), qui se caractérise par un "changement" (Robert), en politique ("crise ministérielle"), en économie ("crise financière") etc. Mais cette extension s'accompagne d'une perte de sens. La crise se ramène à "une perturbation brusque de l'ordre économique" (Charles Gide); lentes ou brutales, localisées ou épidémiques, les crises dont on parle ressemblent davantage à des maladies qu'à des crises à proprement parler. Le mot finit même par devenir synonyme de tension ("crise internationale") et de pénurie ("crise de main d'œuvre"). Il perd ainsi son sens paradoxal (aggravation qui est révélation, passage d'un certain désordre à un certain ordre) pour devenir confus et même amphibologique, puisque la crise peut cacher à la fois une pénurie et une surabondance (le chômage, signe principal de crise, est un excès de main d'œuvre). A nous donc, à travers l'analyse, de restaurer la richesse sémantique et métaphorique de ce terme.

QUELLE CRISE AUJOURD'HUI?

Pourquoi parle-t-on tellement de "crise" aujourd'hui - et de quelle crise parle-t-on?

C'est de 1973, de la "guerre du Kippour" et du "choc pétrolier" de 74 qui s'ensuivit, qu'on date habituellement le début de ce qu'on appelle crise. En 1974-75, l'économie des pays industriels entre dans une récession qui va s'étendre de proche en proche: "la première récession généralisée depuis la Deuxième Guerre mondiale" (E. Mandel). Nous laissons provisoirement ouverte la question de savoir jusqu'à quel point cette récession a atteint les pays "socialistes". D'autres récessions avaient eu lieu en Europe et aux Etats-Unis depuis la Guerre, mais elles avaient chaque fois été compensées par une relance des exportations. Cette fois, depuis une huitaine d'années, les statistiques n'indiquent que des reprises avortées. La tendance, presque partout, est alarmante:

- baisse de la croissance, qui tend vers zéro dans les pays industriels;
- augmentation du chômage, qui atteint et parfois dépasse 10% de la main d'œuvre;
- augmentation de l'inflation;
- endettement généralisé (qui atteint 420 milliards de dollars pour les P.V.D.);
- contraction du commerce mondial.

Ces chiffres, certes, sont inquiétants. Mais lorsqu'on dit "la crise", on évoque, plus ou moins consciemment la grande dépression des années 30. Or les chiffres - sinon les souvenirs - semblent montrer qu'il n'y a aucune comparaison. En 1932, la production mondiale était retombée au niveau de 1909; elle était inférieure à son chiffre de 1929 de 47% en Allemagne et de 29% en France. Or, en 1982, la production se maintient à peu près dans la plupart des grands pays industrialisés et le commerce

mondial, s'il s'est réduit, ce n'est pas de 60 % comme dans les années 30. Certes, le chômage a pris des proportions douloureuses. Mais il ne présente pas le même aspect qu'en 1930, lorsque la crise frappait de plein fouet l'ensemble de la société, y compris (et parfois d'abord) l'agriculture. Certains secteurs de l'agriculture, du commerce et de l'industrialisation sont encore en expansion. Et surtout la société, qui semble tolérer un seuil de chômage qu'on annonçait comme explosif, n'est pas secouée dans ses assises comme le furent les sociétés d'Amérique et d'Europe. Les grandes démocraties n'ont pas à subir les assauts de fascistes et de révolutionnaires. Au contraire, l'apaisement, la "décrispation" semblent y progresser. Si la crise économique a des implications internationales et sociales, qui engendrent une anxiété certaine face à la guerre et à l'insécurité, ainsi que des explosions de terrorisme, on ne saurait parler d'apocalypse et, pour tous ceux qui ont vécu entre 1930 et 1940, c'est une impression de facilité, de confort et de calme qui prévaut et qui leur fait repousser toute analogie entre la Crise des années 30 et ce qu'on appelle aujourd'hui crise. J'ai vu des chômeurs en 1932 mendier du pain. L'inflation en Allemagne doublait les prix du matin au soir. Mais aujourd'hui, on commence seulement à parler en France, après huit ans de "crise", de baisse du pouvoir d'achat (3).

Il nous faudra réfléchir sur cette coexistence paradoxale entre le désordre économique et financier et un certain ordre social et politique, au moins apparent. Mais ce qui frappe d'abord, c'est la relativité de la conscience de la crise. Si l'on se réfère aux années 30, on est gêné d'employer le mot. Mais on comprend mieux si l'on se réfère aux trente années "glorieuses" (Fourastié) qui ont suivi la dernière guerre. En un quart de siècle, le commerce international avait été multiplié par six ; la croissance des économies européennes avait atteint un rythme de 4 à 5 %. Entre 1945 et 1974, le revenu moyen des Français avait été multiplié par quatre. Jamais l'histoire n'avait connu un tel bond en avant. Or, à partir de 1975, la décélération commence. D'abord, on n'y croit pas, surtout en France où, en 1974, alors que la surproduction d'acier est déjà sensible, gouvernement, patronat et syndicats se mettent d'accord pour relancer une sidérurgie qui devra bientôt licencier ses ouvriers. Cependant, alors qu'en 1979-80, le chômage augmente, ainsi que l'inflation, les symptômes de récession se multiplient et le pouvoir d'achat commence à se stabiliser, les partis d'opposition construisent leur programme sur des prévisions de 4 % et même de 6 % (P.C.F.) de croissance...

Il est évident que la conscience de la récession retarde sur la réalité. Les polémiques électorales laissent croire que la maladie et ses remèdes dépendent d'une bonne politique. En réalité, si l'on considère les nations industrialisées, il apparaît qu'avec des différences de situation, certes sensibles, c'est bien la même tendance qui prévaut partout (à l'exception du Japon, cas singulier, où l'on va chercher bien des leçons, fragmentaires et parfois aberrantes). Il y a plus significatif : des politiques différentes, et même contraires, parviennent à des résultats semblables. Dans un cas, on parvient à freiner l'augmentation

de l'inflation mais le chômage s'accélère ; dans un autre, on freine l'augmentation du chômage, mais c'est l'inflation qui s'accélère. D'où la perplexité des économistes et l'impatience des opinions publiques qui, ayant fait confiance à des dirigeants qu'ils croyaient compétents, les répudient indifféremment, qu'ils soient de droite ou de gauche, monétaristes ou keynésiens.

Dans un tel tableau, la France se distingue par une "hystérésis" particulière : ayant démarré plus tard, elle est touchée plus tard, et, comme toujours chez nous, la métaphysique s'en mêle, provoquant un débat sur les structures et les réformes drastiques, telles les nationalisations, sans que la tendance générale s'en trouve affectée. Sans doute notre pays avait-il cru d'autant plus passionnément aux prédictions optimistes des faiseurs de "prospective" qu'il était resté, jusque dans le milieu des années 50, attaché à sa vieille mentalité paysanne de restriction et de conservatisme. Tout un système fondé sur la prévoyance et l'épargne a été jeté bas par la consommation, le crédit, l'anticipation de l'avenir telle qu'elle inspire par exemple le système des retraites. Dans ce cadre était venue se loger la vieille habitude d'attendre de l'Etat protection et assistance. Le freinage de la croissance devait naturellement provoquer un repli sur les vieilles défenses, paysannes et petit-bourgeoises, qui ont toujours poussé les Français à se protéger derrière les murs d'un nationalisme satisfait. D'où la progression de ce style de vie que B. Cathelat a nommé "recentré" : le repli sur le "privé" (4) le foyer, la résidence secondaire à la campagne. On a beaucoup parlé, ces derniers temps, de la "France abritée" par rapport à la "France performante" (5). Sans entrer dans cette controverse, il apparaît certain que la crise provoque un début de retour à des modes de vie qu'on disait dépassés et à des mentalités plus traditionnelles qui peuvent d'ailleurs se cacher derrière des attitudes politiques "avancées". Que, sous les avatars de la politique, on trouve un conditionnement international qui défie tous les volontarismes, les chiffres suivants en donnant la preuve (6) : entre 1960 et 70, sous de Gaulle et Pompidou, le baril de pétrole valait 2 \$ et la croissance mondiale atteignait un rythme de 5 %. A l'époque de Giscard d'Estaing, le baril est à 18 \$ et la croissance à 2,5 %. Lorsque François Mitterrand arrive au pouvoir, le baril est de 30 \$ et la croissance internationale avoisine 0 %. Il est d'ailleurs à remarquer que, malgré cela, par rapport à 1950, le pétrole est moins cher pour un travailleur français - ce qui mesure le bond fantastique du niveau de vie, et, par référence, replace la crise dans une chronologie courte.

Ce que nous appelons aujourd'hui "crise" est donc très différent de ce que, jusqu'à ces dernières années, on appelait la Crise. Et pourtant si la crise de 1929 fut plus profonde et douloureuse que celle de 1974, elle s'inscrivait plus facilement dans une série qui permettait de la comprendre mieux. Ainsi Engels a-t-il donné à l'avance une description du mécanisme qui conduit au *krach* financier, à partir des "crises" successives qui ont secoué l'économie capitaliste depuis 1825. Pour Marx et Engels,

l'appareil produit à la fois de la marchandise et de la plus-value. Mais cette plus-value est prélevée sur la classe ouvrière qui, se paupérisant, est en quelque sorte exclue du circuit d'échange des biens de consommation, lesquels ne trouvent plus suffisamment de débouchés malgré la baisse de leurs prix. Dès lors le capital s'accumule, ainsi que les marchandises, jusqu'au point de catastrophe où l'équilibre se rompt entre l'offre et la demande. Alors se produit une contraction brutale: déstockage, baisse de la production, faillites, chute de l'emploi, des revenus, et, par contre-coup, krach financier, les banques ne pouvant plus faire face aux demandes de remboursement. A la différence des crises pré-capitalistes, qui sont des phénomènes de pénurie, les crises capitalistes sont des crises de surproduction. "Ce n'est pas parce qu'il y a trop peu de produits que la vie économique est dérégulée. C'est parce qu'il y a impossibilité de vente de marchandises à des prix garantissant le profit moyen -c'est-à-dire parce qu'il y a "trop de marchandises" (7).

Au bout de quelques années l'économie reprend sa marche, mais, les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'engorgement et le krach surgissent à nouveau. La "crise" est, pour le marxisme, non point un accident, mais une condition nécessaire à la reproduction élargie du capital, un phénomène désastreux mais inhérent au système. Cette vision de la crise cyclique a été reprise par des historiens français, en particulier C. Labrousse, et intégrée à l'histoire du développement économique. Lénine y a apporté sa contribution en définissant l'impérialisme comme le "stade suprême" d'un capitalisme déclinant (*Spät-Kapitalismus*) qui cherche à résister par l'exploitation coloniale, les monopoles et enfin par la guerre au double défi que lui portent sa propre décadence et la contestation interne et externe de la Révolution bolchevique devenue Etat. Ses successeurs, Staline en particulier, insisteront sur ce point: la crise générale du capitalisme s'est ouverte en 1917 et désormais le monde capitaliste est emporté par une inexorable décadence vers la crise finale que l'économiste stalinien Varga croyait encore imminente en 1947. Il est impossible d'analyser et de discuter ici cette thèse. Mais elle pose des questions difficiles à éluder et auxquelles nous devons tenter de répondre.

En particulier celles-ci :

- La crise de 1974 est-elle bien une crise du capitalisme, à l'image de celle de 1929, ou bien concerne-t-elle également des régions non-capitalistes du monde, et spécialement les Etats "socialistes"?

- La crise actuelle est-elle une "crise générale du capitalisme" ou bien (et aussi) une crise de la société industrielle, crise d'un mode de production et des valeurs sur lesquelles il s'est fondé?

- Enfin -et c'est par là qu'il faut commencer- la genèse et les caractéristiques de la dépression que nous subissons autorisent-elles à l'inscrire dans la série des crises classiques telles que les analyse le marxisme - série dont elle pourrait être l'épisode terminal?

CRISE DE VALEURS, DE STRUCTURES, DE SOCIÉTÉ

Chômage et inflation : c'est ce qui, pour l'opinion, résume "la crise". Or ce sont des conséquences (et des relais), non pas des causes. Les causes, on peut en énumérer beaucoup. Selon Raymond Barre, voici les trois principales :

1) *Le dérèglement monétaire international*. C'est le 15 août 1971 que le Président Nixon, pour soulager les finances américaines, obérées par la Guerre du Vietnam, décroche le dollar de l'or. Désormais, le bateau désancré part à la dérive. Les "pétro dollars" viennent grossir l'inflation mondiale, se portant ici et là (mais surtout aux U.S.A.) en fonction des taux d'intérêts.

2) *Les hausses du prix du pétrole*, dont l'importance a sans doute été exagérée, mais qui ont produit non seulement les effets inflationnistes mentionnés ci-dessus, mais des effets déflationnistes à plus long terme, par les ponctions opérées sur les pays importateurs.

3) *La concurrence internationale*, où plus précisément, la concurrence faite aux vieux pays industriels par les nouveaux. Le "développement", maître-mot de l'idéologie occidentale a si bien réussi en certains pays qu'ils sont devenus des rivaux efficaces. C'est d'abord le cas du Japon qui d'imitateur est devenu créateur. C'est ensuite le cas des enclaves capitalistes en Asie: Hong-Kong, Ceylan, Singapour, Formose (Taï-Wan) connaissent des taux de croissance énormes. Ce sera bientôt le cas d'autres nations, comme le Brésil... Auparavant les nations occidentales étaient parvenues à relancer leurs économies en exportant, mais maintenant elles sont concurrencées dans leurs exportations par ces pays, jusqu'à l'intérieur de leurs propres frontières.

Ces trois facteurs ne correspondent que partiellement au schéma marxiste. Les "chocs pétroliers" ne sont pas des phénomènes de surproduction, au contraire. Quant aux poussées inflationnistes, qu'elles soient subies ou consenties (par des budgets excessivement déficitaires), elles démentent les prévisions de Marx portant sur la paupérisation relative et absolue; de même les multiples subventions sociales. Seul le troisième facteur (la concurrence) peut s'inscrire correctement dans la perspective marxiste selon laquelle le capitalisme, en suivant sa nature qui le pousse à conquérir toujours davantage de marchés, réalise les conditions de sa mort. C'est ici sans doute que notre situation s'éloigne le plus de celle des années 30. L'économie capitaliste est beaucoup plus internationalisée qu'alors. En 1933, l'Allemagne pouvait s'isoler et par ses propres moyens reconstruire ses finances et développer une économie performante par le dirigisme et le protectionnisme. On n'imagine pas semblable opération de nos jours, où chaque économie nationale se trouve reliée aux autres par un réseau serré d'échanges et parfois intégrée dans un ensemble régional (Europe). C'est bien ce qui sous-tend aujourd'hui les difficultés du nouveau pouvoir français.

La même dynamique qui pousse le capitalisme à susciter des concurrents, le pousse également à aggraver ses

contradictions en développant la nouvelle phase de progrès technique : informatique, automation et robotisation. "La crise actuelle n'est pas une crise à l'intérieur du système industriel ; elle est une crise du mode de production de ce système lui-même, amplifiée chaque jour davantage par les répercussions des technologies révolutionnaires issues de sciences de l'information (8)". Les effets d'une certaine saturation dans les biens de consommation (cf. automobile) sont aggravés par la concurrence des nouveaux pays industriels. Au même moment l'informatique, la bureautique, la micro-électronique, la robotique pénètrent les activités secondaires et tertiaires et accroissent le chômage ; elles bouleversent aussi les conditions de formation des prix et des investissements.

Ces innovations technologiques entrent sur plusieurs points en contradiction avec les structures traditionnelles de la production et de l'échange. Des "signes d'étouffement" apparaissent en particulier dans les grands appareils de production et de gestion, devenus trop complexes et trop rigides pour répondre aux tâches nouvelles. "Une véritable introversion des systèmes accompagne donc leur développement. Corrélativement, le poids, en termes "réels", de leurs charges générales de structuration et de fonctionnement s'accroît au détriment des flux de biens et de services qu'ils sont susceptibles de livrer au consommateur final. Le développement par concentration, tel qu'il a été conçu jusqu'à ce jour, débouche sur l'auto-asphyxie des systèmes (9)". Ce qui menacerait nos appareils, ce serait une sorte d'*implosion* : l'énergie, la créativité contrariées par la rigidité et le gigantisme des structures se retourneraient, s'invertiraient, et deviendraient à leur tour facteurs de destruction. Il y avait probablement de cela dans la révolte de Mai 68 : elle non plus, n'est pas parvenue à déboucher. Peut-être faut-il aller plus loin encore et se demander si un certain nombre d'appareils de production et de services n'ont pas dépassé le seuil où, selon l'analyse d'I. Illich, ils deviennent "contre productifs", c'est-à-dire engendrent, directement ou indirectement, des effets contraires à ceux qu'ils sont destinés à produire (l'enseignement créant des analphabètes, la médecine des malades, etc). Au centre de la "crise" se trouve en tout cas ce contraste entre l'alourdissement des bureaucraties et la revendication d'autonomie qui naît partout (10).

Ainsi la crise est-elle *contradiction*, -une contradiction qui se manifeste à plusieurs niveaux :

- entre l'innovation technologique et la structure industrielle, -
- entre la souplesse, la légèreté des nouvelles technologies et le centralisme bureaucratique,
- entre la production et les besoins,
- entre les impératifs sociaux de consensus, de cohésion et une "dissidence" sociale aggravée.

La "crise" n'est pas seulement économique et financière. Elle est culturelle et sociale. La formidable poussée de consommation des années 50-60 répondait à des "besoins" qui commencent à diminuer. D'autres "besoins" sont apparus, d'autres désirs qui s'accommo-

dent mal de la discipline industrielle. S'il est vrai qu'une mutation technologique est en cours, il est tout aussi vrai que nous vivons une rupture culturelle sans précédent. Les contraintes inouïes exercées par le capitalisme et le socialisme pour parvenir au niveau d'équipement que nous connaissons laissent place à une culture de plaisir, de détente, de "réalisation" individuelle. La société mobilisée pour la production et pour la guerre se trouve sans but, sans idéal, sans justification. La "crise", c'est aussi cela, sous bien des aspects - dont la démographie est l'un des plus évidents (11) : la manifestation d'un "vide social" (Yves Barel), qui nous avait été caché jusqu'à présent par l'ivresse du progrès et la surabondance de la consommation. La croissance avait réponse à tout. Mais lorsqu'elle s'arrête, la question du sens remonte à la surface. Quel est le but de notre travail ? Quel est le lien qui fait tenir notre société ? Il se peut que la "crise" soit surtout la révélation retardée de ce vide, encore plus fondamental que celui que creuse la marginalité : l'absence de toute référence métaphysique, de toute garantie extérieure à cette association de producteurs-consommateurs que, par habitude, nous continuons de nommer société.

Donc, crise de structures, mais aussi, indissolublement, crise de valeurs, crise de société. Elle touche l'ensemble du monde industriel et, par contre-coup, la totalité du monde habité. Certes, ses symptômes sont divers et relatifs aux lieux et aux régimes. La zone du "socialisme" en est affectée, non seulement parce qu'elle dépend partiellement du système financier et commercial de l'Occident capitaliste, mais parce que, sous d'autres formes, se développe en son sein la mise en cause d'une culture et d'une organisation sociale. On peut donc conclure, provisoirement, que si cette crise est bien d'abord celle du capitalisme, c'est aussi une crise mondiale dans la mesure même où le capitalisme, ayant réussi à surmonter la grande dépression et la guerre qui en fut la conséquence, a créé un système dont l'innovation, la dynamique, ont fait le système "phare" dans le monde, ainsi que le prouvent la statistique des brevets d'invention et la diffusion de la culture de masse. Toute crise du capitalisme est donc, ipso facto, une crise générale. Quant à savoir si c'est le prélude à l'agonie et à la mort, qui le dira ? Les faiseurs de prospective optimiste se sont trompés. Ce n'est pas une raison pour leur substituer les prophètes de malheur.

Mais au terme de cette réflexion, la question initiale demeure. "Crise" est-il le terme adéquat ? Sommes-nous vraiment dans une crise ? On pourrait répondre que cette crise signifie, en réalité, un retour à la normale. C'est l'époque de la croissance accélérée qui était une exception ; nous revenons simplement au régime de croisière et il faudra se désintoxiquer de la croissance, réapprendre à ne pas augmenter son niveau de vie chaque année... Ce qu'on appelle "crise" ne serait ainsi qu'un phénomène normal : un défi plutôt qu'un désastre - défi lié à la modernisation, à l'état dynamique dans lequel vit le capitalisme (12). Les symptômes culturels et sociaux ne seraient que les heurts inévitables dans toute adapta-

tion... Cette thèse a bien des arguments pour elle. Néanmoins, plusieurs indices laissent craindre que la situation ne soit plus grave : la progression du chômage, celle de l'endettement, qui pourrait conduire à une gigantesque banqueroute... "La crise est devant nous" (M. Albert). Mais qu'est-ce qu'une crise qui n'en finit pas ? Comment poser un diagnostic si les symptômes continuent d'évoluer, et s'ils sont si nombreux qu'on ne puisse les relier en une interprétation cohérente ? Une explication peut en cacher une autre, de même qu'une douleur peut cacher le mal... Ce qui frappe, c'est précisément la pluralité des interprétations : chaque médecin a son idée et propose son remède. Mais comment parler de crise s'il s'avère impossible de poser un diagnostic ? Ce qui est sûr, c'est que jusqu'à présent, tous les remèdes échouent, qu'ils soient libéraux, réaganiens ou socialistes. Nous n'avons pas affaire, il me semble, à une répétition de la Crise des années 30, mais à autre chose : un ensemble de "crises" dont chacune ne révèle qu'un aspect de la réalité. Si c'est le cas, n'abusons pas du mot crise, et cherchons à comprendre la maladie à l'intersection d'ensembles divers de facteurs qui agissent et rétro-agissent, ainsi que la nouvelle systémique nous y accoutume. C'est moins facile, cela prête moins à la politique et à la polémique, mais c'est plus vrai -ou disons modestement : c'est plus près de la vérité.

La crise incontestable, celle qui mérite seule ce nom, c'est justement cette impossibilité où nous sommes de comprendre et de parvenir à une explication, parce que les principes de l'interprétation, donc de la décision, nous manquent. Les idéologies, les utopies ont déperlé, et nous devenons les produits du système même dont nous constatons le détraquement. En ce sens, et beaucoup plus profondément encore que dans les années 30 (13), ce que nous appelons crise est impensable si nous n'entendons pas par ce mot une éclipse, ou si l'on préfère, une paralysie de l'esprit.

II

LES RÉPONSES A LA CRISE

A la différence de la Crise des années 30, celle que nous connaissons maintenant ne suscite pas cette multitude de réflexions de propositions, de plans, qui marqua la vie intellectuelle d'avant guerre. L'Ecole Polytechnique en est témoin, puisque, avec huit autres Polytechniciens, Jean Coutrot y fonda en 1930 un Centre d'Etudes économiques qui compta jusqu'à 1.200 membres en 1937 et influença durablement la politique et l'économie française (14). Ce précédent devrait nous inciter à étudier sérieusement ce qui est plutôt une maladie qu'une "crise", à ne pas craindre de risquer un diagnostic et de proposer des remèdes. Certes notre crise est moins brutale, moins douloureuse et elle succède, presque sans transition, à trente années de croissance qui ont préparé le matelas qui permet aux pays riches d'amortir avec une relative aisance les coups du chômage et de l'inflation. La résignation domine. On considère généralement ce qui arrive comme une fatalité dont les causes sont si nombreuses et si enchevêtrées qu'il est quasi impossible de les

repérer et d'agir sur elles. Il est vrai que la maladie qui frappe les économies des pays industrialisés est une épidémie mondiale dont on n'arrive pas à isoler le virus. Pour la plupart des gens, ce qui relève de l'économie politique a toujours été énigmatique. Mais, cette fois, les économistes eux-mêmes hésitent, et ceux qui prétendent y voir clair apportent des diagnostics et des remèdes contradictoires. Un certain nombre, qu'ils soient classiques ou marxistes, se réfèrent aux crises cycliques qui sont censées, à intervalles réguliers purger le capitalisme. Alfred Sauvy s'est fortement moqué de ces explications qui suggèrent qu'il n'y a qu'à attendre que le mal passe tout seul pour revenir à la situation précédente : "que voulez-vous ? Tout cela est normal, sinon confortable : nous sommes entrés dans le cycle (descendant) de Kondratiev" (15)...

LES CONDUITES DE FUITE

Mais cette crise n'est pas plus "normale" que n'étaient normales les trente années d'enrichissement qui l'ont précédée, et avec lesquelles des explications superficielles essayent nostalgiquement de renouer. Ni la croissance ni la dépression ne sont normales : elles sont le fruit d'événements singuliers. Ni la croissance ni la dépression ne sont fatales : elles résultent d'une combinaison de facteurs qui, en dernière analyse, sont humains, même s'ils sont plus complexes qu'autrefois, même s'ils englobent le monde entier. Si les choses devaient empirer, alors le moment pourrait venir où un nombre croissant de gens préférerait le risque de mort à la prolongation d'une souffrance intolérable : on mise sur la violence lorsque tous les autres moyens ont échoué, lorsque les contradictions deviennent trop lourdes à porter. La guerre relève de la "fatalité", c'est-à-dire d'un ensemble de déterminations qui, à partir d'un certain moment, échappent à la maîtrise humaine et cristallisent en un destin inéluctable (16). Ce moment était arrivé en 1939, puisque la précédente crise a fini par déboucher dans une guerre mondiale. Les Etats totalitaires de l'époque (Allemagne, Italie, Japon, U.R.S.S.) étaient parvenus, en un premier temps, à faire reculer la Crise mais en excitant un nationalisme qui conduisait à la conquête et au conflit. Quarante ans plus tard, il n'est pas exclu que la masse des égoïsmes individuels, catégoriels et nationaux, en croyant se défendre contre la Crise, ne créent les conditions favorables à de nouveaux conflits : quand les choses vont mal, l'autre cesse d'être un partenaire pour devenir un adversaire. Nous n'en sommes pas là mais les protectionnismes qui se manifestent avec plus ou moins d'hypocrisie amorcent un renversement de tendance inquiétant.

A l'intérieur de la nation, on observe un mouvement analogue : au lieu de tirer les conséquences d'un destin solidaire, la plupart des gens cherchent à renforcer les protections dont ils bénéficient ; l'appel à l'aide de l'Etat se fait plus pressant, chaque catégorie milite pour augmenter la "sécurité" et les avantages dont elle jouit. C'est ce que Pierre Rosanvallon a nommé le "social-corporatisme", lequel se dissimule aussi bien derrière l'idéologie libérale que derrière l'idéologie socialiste (17).

Ces systèmes de privilèges concédés ont pris en France une tournure particulièrement scandaleuse parce qu'ils s'appuient sur une vieille tradition qui valorise les emplois sans risque. Charles Péguy disait que la véritable frontière de classe sépare ceux qui sont derrière les guichets de ceux qui attendent devant. La hiérarchie minutieuse qui caractérise la bureaucratie française était destinée à offrir une garantie contre les abus de pouvoir, laquelle s'est transformée en une assurance contre le changement. La menace du chômage confère aux professions publiques et para-publiques un avantage précieux que viennent accroître les multiples ristournes et passe-droit dont un journaliste vient de dresser la liste stupéfiante (18). Au delà du scandale de l'inégalité, cette façon de répondre à la Crise par la sur-protection contribue évidemment à l'aggraver en accroissant la rigidité des structures, en minant la conscience nationale, en paralysant les tentatives d'adaptation et d'innovation qui seraient nécessaires pour faire face aux changements accélérés dans les techniques et les mentalités. En apparence réactions de sécurité, ce sont en réalité des réactions de fuite, qui mènent logiquement au sauve-qui-peut.

LE REGNE DU "DOUBLE BIND"

Peut-on guérir, et comment ? Sur quels facteurs faut-il agir ? Il y a un an encore, on niait volontiers la gravité du mal et l'on prétendait en venir à bout par quelque formule magique. Aujourd'hui, avec cette schizophrénie qui caractérise la vie publique en France, on allègue à tout propos "la crise internationale" pour justifier les difficultés nationales. Entre ces deux extrêmes - entre la dénégation et l'alibi - n'existe-t-il pas un moyen terme, une possibilité d'infléchir le cours des choses ? Encore faut-il au préalable s'accorder sur un point : s'agit-il d'une panne provisoire d'un système dont il convient de rétablir le fonctionnement normal, ou bien d'un détraquement qui nous oblige à concevoir et à mettre en place un nouveau dispositif ? Autrement dit, faut-il réparer la voiture, ou en changer ?

Pour répondre à ces questions, il est utile de distinguer entre les causes déclenchantes, tel le "choc pétrolier" de 73-74, et les causes opérantes parmi lesquelles on relève :

- saturation de certains besoins dans les pays riches (par exemple en matière d'équipement ménager) (19) ;
- l'apparition de nouvelles technologies (informatique, microprocesseurs, etc.) ;
- l'apparition de nouvelles puissances économiques, particulièrement en Asie, capables de concurrencer les pays anciennement industrialisés.

A quoi il faut ajouter d'autres causes, qui touchent aux valeurs de civilisation. Le rapport entre l'homme et le travail a constitué la base des idéologies et des comportements du XIX^e siècle. Le marxisme repose sur le refus de l'"aliénation" de l'ouvrier à l'égard de son œuvre. La Doctrine sociale de l'Eglise, elle aussi, a valorisé le travail ; idéologies bourgeoises et idéologies révolutionnaires coïncident sur ce point : le travail est indispensable

à la dignité de l'homme. Aujourd'hui, on ne saurait affirmer que la valeur morale du travail ait disparu (le malheur de bien des chômeurs en témoigne) : cependant, elle n'a cessé de décliner au profit de la consommation et des loisirs. Le statut de l'individu contemporain est de plus en plus lié à la possession d'objets dont il tire plaisir et prestige. Le temps de travail a énormément diminué tandis que le temps de loisir (vacances...) prend une importance sacrée. Ce changement d'attitude a certes contribué à développer de nouvelles consommations et à faire surgir de nouvelles industries qui, paradoxalement, sont en plein essor (cf. le Club Méditerranée, les magnétoscopes). Mais en même temps il a *fragilisé* les sociétés industrielles :

- en les précipitant dans une course à la satisfaction et à la relance indéfinie du désir,
- en privant l'appareil productif de cette valeur fondamentale qu'était la mystique du travail, le culte de l'ouvrage bien fait.

D'où l'emballement de la machine et les dommages qu'elle subit lorsqu'elle doit ralentir son rythme. D'où aussi la coupure croissante entre les pays sous-développés dont les besoins primaires restent souvent insatisfaits et les pays industrialisés en proie à la surproduction de l'inutile. "Il reste à savoir si les Européens pourront continuer à importer près de 4.000 francs de pétrole par an et par personne, dont une part croissante pour la consommation improductive" (20). Fragilité structurelle, fragilité morale, et fragilité politique puisque cette hyper-consommation place un pays comme la France dans la dépendance des pays vendeurs de pétrole et de gaz.

Or, en même temps que la consommation stimulait l'individualisme, l'Etat bureaucratique et providentiel étendait son empire sous la pression des demandes d'assistance. On le sommait d'assurer la "Justice sociale", tâche peut-être impossible (21), en tout cas terriblement coûteuse. Cette extension parallèle et paradoxale de l'individualisme concurrentiel et du *Welfare State* a été rendue possible par une croissance sans précédent. L'arrêt de cette croissance provoque un choc d'autant plus pénible que l'augmentation du chômage accroît la demande de protection et de subvention. D'où une ponction financière de l'Etat qui s'alourdit jusqu'à 45 % mais aussi une contradiction structurelle : au moment même où il faudrait disposer d'un pouvoir de réponse souple, formé d'innombrables unités autonomes, capables de se porter aux "créneaux" où il est possible d'innover et de gagner, les initiatives sont de plus en plus paralysées par un énorme dispositif bureaucratique, et par la passivité qu'engendre inévitablement la mentalité d'assistés qui, en France, se greffe sur une tradition de profit protégé (les "rémanences rentières" (22). Nous nous étonnons de la résignation avec laquelle nos compatriotes et, plus largement les populations des pays industriels subissent la Crise : c'est qu'ils ont été progressivement déresponsabilisés par leur intégration dans des systèmes d'une dimension telle qu'on n'en discerne ni le sens ni le mécanisme, et par une division du travail exclusive, qui

oblige chacun à recourir à des compétences extérieures monopolisées par des castes de spécialistes. Pour reprendre l'analyse prophétique d'Ivan Illich, l'hétéronomie l'a emporté sur l'autonomie, la dépendance sur la capacité pour les groupes et les individus de s'assigner des objectifs, de se comporter selon leurs propres règles et d'utiliser leurs propres outils selon leur environnement, leur nature et leurs goûts.

On a beaucoup parlé, ces dernières années, de féminisme. Effectivement l'arrivée des femmes sur le marché du travail, en nombre particulièrement élevé en France, contribue à aggraver le problème de l'emploi (Cf. le livre de Michel Albert). Faut-il considérer qu'il s'agit d'un phénomène de concurrence semblable à ceux que connaît l'économie marchande, ce qui peut conduire à des conflits moraux (cf. la Déclaration des Evêques suggérant que l'un des conjoints renonce à son salaire lorsqu'il y a cumul de deux salaires importants) - ou bien estimer qu'affecter les femmes aux mêmes tâches que les hommes est une normalisation appauvrissante, alors que, dans les sociétés traditionnelles, les tâches et les outils de la femme sont différents de ceux de l'homme (cf. Ivan Illich : *Le genre vernaculaire*). Dans cette ligne, n'y aurait-il pas une réponse à la crise qui serait typiquement féminine ?

On voit que les causes de la crise sont multiples, profondes et difficiles à isoler. Bien plus, elles semblent être liées entre elles par des relations non seulement complexes mais contradictoires, de sorte que ceux qui veulent y porter remède se trouvent pris dans un *double bind* (23). Déjà on avait noté la combinaison inédite de deux réalités qu'on avait crues antagoniques : stagnation et inflation, et pour rendre compte de leur jumelage monstrueux, on a créé le mot *stagflation*. Nous venons d'entrevoir d'autres contradictions : entre l'individualisme et la protection étatique, entre l'émergence de la technologie électronique et la rigidité des structures, entre la nécessité de l'initiative autonome et la bureaucratisation. Le *double bind* semble régner partout ; il caractérise mondiale-ment les réponses à la Crise : d'un côté les monétaristes, de l'autre - comment les appeler ? - les "productivistes". Les premiers (tels Reagan et Thatcher) prétendent remettre sur pieds le malade en le privant d'inflation, en le soulageant de la pression fiscale et en obtenant ainsi un ralentissement de la hausse des prix, - mais ils ne sont pas encore parvenus à relancer vraiment la production et à diminuer sensiblement le chômage. Les seconds (tels les communistes et les socialistes français première manière) prétendent, en stimulant la consommation populaire ranimer la production et accroître le nombre des emplois, mais, s'ils parviennent à maintenir un faible taux de croissance, ils laissent la hausse des prix compromettre l'équilibre du commerce extérieur et par voie de conséquence les finances et l'emploi, faute de pouvoir isoler leur économie du marché mondial. Ainsi a-t-on l'impression que toutes les solutions, avantageusement emballées dans des programmes électoraux, qu'elles soient libérales ou dirigistes, échouent les unes après les autres. On dirait même que chaque médecin, en appli-

quant son propre remède, aggrave l'un des facteurs de la maladie, au point que le patient se retourne vers le médecin de l'école adverse... Ainsi ne peut-on même se donner un but particulier, comme de "sauver l'emploi" ou de "sauver la monnaie" sans provoquer des effets pervers dans des domaines différents : sauver l'emploi aboutit à constituer des secteurs de production non rentables qu'il faut ensuite subventionner, ce qui entraîne émission de billets, inflation, déficit budgétaire et bientôt dévaluation ; sauver la monnaie entraîne déflation, chômage supplémentaire et par conséquent augmentation des charges sociales (d'où ponction fiscale ou inflation)... On est au rouet (24). Comme l'écrit A. Minc, "La crise est une équation sans solution économique". Mais peut-être pas sans solution sociale et politique. Malheureusement, face au défi, la société a le réflexe de se protéger, de se "sauver" (dans les deux sens du mot) - et non pas de se changer, malgré l'impératif du changement proclamé par les gouvernements. "Pourquoi n'a-t-on rien fait contre le chômage ?" se demande M. Albert.

Pourquoi ? Sans doute parce que cette société fascinée par la "fatalité" de la croissance que lui faisaient miroiter les faiseurs de prospective se voue maintenant à la "fatalité" de la Crise. Et pourtant, s'il est exact que cette crise n'est pas un incident de parcours, mais le signe du passage laborieux d'un état à un autre (passage économique, technologique, politique, culturel), alors il est indispensable de rechercher, par dessous les crispations et les contradictions, l'annonce de la nouvelle modernité dont notre époque ne parvient pas à accoucher. La crise signifie probablement ceci : le désaccord, le conflit entre un passé qui se raidit et un futur dont nous ne voyons pas - dont nous ne voulons pas voir la figure.

FORCE ET FAIBLESSE DE L'"ALTERNATIVE"

De tout temps, au mauvais état du présent, des esprits imaginatifs ont opposé des constructions idéales situées dans le passé ou dans l'avenir. Or l'utopie, particulièrement féconde du XVIII^e à la fin du XIX^e siècle semble devenue introuvable. On ne croit plus à l'âge d'or ni au paradis sur terre, et, si l'imagination travaille, c'est plutôt pour dessiner des fictions terrifiantes qui nous font voir l'avenir sous le jour le plus sombre. Il y a plusieurs raisons à cela : d'abord les guerres mondiales et les totalitarismes ont infligé de terribles démentis aux enthousiastes du progrès ; ensuite est venue l'époque de la croissance à 5% l'an, qui a engendré des projections optimistes qui avaient l'avantage de décrire l'avenir comme la continuation, en mieux, du présent. L'utopie socialiste, constituée au XIX^e siècle, a beaucoup souffert de la société de consommation, qui a bouleversé les statuts et les mentalités et commencé de réaliser cette satisfaction des besoins que promettait le socialisme et qu'il s'est montré incapable de réaliser lui-même lorsqu'il est arrivé au pouvoir en URSS. En outre, le socialisme a supprimé partout les libertés fondamentales. C'est pourquoi, bien que le bloc soviétique soit moins ébranlé par la crise que l'Occident, il ne représente plus guère un

modèle, une alternative.

Le courant libertaire, issu lui aussi des idéologies révolutionnaires du XIX^e siècle, a perdu beaucoup de sa force de conviction. En mai 1968, notre société fut contestée dans ses principes, mais les contestataires furent incapables de proposer une formule cohérente pour remplacer l'ordre établi. Dès lors, la contestation s'est réfugiée dans des expériences marginales qui ont presque toutes connu le destin des "communes hippies" et ne survivent qu'à l'état de traces. Mais, ce qui est encore plus frappant, c'est que, loin de stimuler la protestation et l'imagination de ces opposants radicaux qu'on appelle en plusieurs pays les "alternatifs", la récession a contribué à les affaiblir. Seuls, les écologistes, les "verts", conservent une audience en certaines régions d'Europe. Tout se passe comme si les bienfaits de la société de consommation apparaissaient d'autant plus précieux qu'ils sont menacés, comme si les sécurités du *Welfare State* l'emportaient de loin sur les aléas de la vie communautaire. Cette évolution semble donner raison à ceux qui considéraient ces mouvements comme des épisodes d'un luxe juvénile qui vivait en parasite dans les marges de la société d'abondance. La seule contestation dure qui ait subsisté, c'est celle du Terrorisme : elle traduit le désespoir plutôt que l'espoir dans l'avenir. Mais le Terrorisme, lui aussi contribue à renforcer la légitimité de la société qu'il prétend détruire, - une légitimité qui se fonde essentiellement sur la technique, la science et la hausse du niveau de vie (25).

Est-ce à dire que la contestation utopique n'ait aucun rôle à jouer ? Je ne le pense pas. D'abord les grandes utopies du XIX^e siècle fourmillent de propositions qui, sur la base d'une productivité qui s'est énormément accrue, ne paraissent plus irréalisables. Ainsi le partage du travail et l'alternance des tâches tels que les concevait Fourier. Mais quoi qu'il en soit des détails, les constructions utopiques du siècle dernier présentent ce trait commun de substituer à un travail asservi aux exigences du rendement et découpé en spécialités closes, un travail adapté à la satisfaction des aspirations des individus et des groupes. Réconcilier l'organisation sociale et économique avec la nature humaine, en faire un moyen de paix, de bonheur, de convivialité (selon le mot d'Illich), tel fut le rêve de ces utopistes. On en retrouve des traces chez les écologistes qui eurent le double mérite de poser des limites au productivisme et de chercher, eux aussi, une harmonie entre l'homme et la nature. Ces préceptes doivent être pris en considération au moment où les bases morales et matérielles de la société de production-consommation se trouvent minées par la récession, au moment où se pose à nouveau, comme il s'était posé au XVIII^e siècle, le problème clé de la modernité : comment justifier l'autorité politique, l'accord et les sacrifices qu'elle exige ? Autrement dit, quel sens donner à l'action commune, aux privations communes ? Quelle nouvelle légitimité proclamer puisque la crise fait apparaître la vanité tautologique de la précédente qui s'incarnait dans le fonctionnement correct du système. L'Etat n'est pas une fin en soi, mais le bonheur individuel ne l'est pas

davantage, car, "totalité imaginaire" (E. Kant), il ne comporte aucune détermination mesurable et généralisable. Quant à la "solidarité", qui n'est encore proclamée qu'au niveau national, sur quelles valeurs l'asseoir et comment justifier les sacrifices qu'on impose en son nom ?

Le modèle alternatif s'est réduit à peu de choses. Reste qu'il a apporté des ferments qui sont repris aujourd'hui par le discours officiel, et qui seraient indispensables à l'après-crise : le sens des limites, l'austérité (ou mieux : la frugalité), la recherche d'un accord avec la nature, la promotion des biens non consommables (communication, beauté, convivialité...), la responsabilité à l'égard de l'avenir, bref la joie poétique d'être prenant le pas sur la passion frénétique d'avoir.

La contestation et l'utopie la plus forte, on les trouve aujourd'hui non pas du côté des écologistes et des anarchistes, mais du côté de ceux qu'on appelle néo-libéraux et néo-économistes, dont l'influence, très active aux Etats-Unis se développe en France (26). Pour ces penseurs, tout le mal vient de ce que, depuis une centaine d'années, les idéologies volontaristes (ou "constructivistes") l'ont emporté sur l'idéologie libérale, conférant à l'Etat des rôles pour lesquels il n'est pas fait : intervenir dans le libre jeu de l'économie et procéder à la redistribution des revenus, sous prétexte de rationalité, d'égalité et de "justice sociale". Or cette prétendue rationalité engendre l'irrationalisme et la dictature puisque les fins que l'Etat veut imposer à la société sont des fins particulières, subjectives, dont la fixation et la mise en œuvre sont le fait d'un dictateur, d'un parti ou d'une caste de technocrates. Ainsi la "justice sociale" ne peut-elle relever d'aucune définition stable et son application entraînera la société dans une course aveugle, tout en empêchant le marché de jouer son rôle arbitral. Vouloir établir l'égalité entre les citoyens est une tâche non seulement irréalisable mais dangereuse parce que le progrès économique (grâce auquel les libertés se sont étendues) repose sur la concurrence, donc sur l'inégalité. "La revendication d'égalité matérielle des citoyens ne peut être satisfaite que par un système politique à pouvoirs totalitaires" (27). La société doit donc se débarrasser des prétentions de l'Etat à construire un ordre finalisé par des buts ou des valeurs - qu'il s'agisse de la puissance nationale ou de la justice sociale. L'Etat, qui a débordé sur toutes les activités, doit rentrer dans son lit, cesser de vouloir tout régenter et borner son intervention à assurer le jeu correct du marché ainsi que, dans une mesure non précisée, l'égalité des chances de départ (instruction publique). De cette manière l'initiative privée se libérera et, régulée par le marché, pourra rendre santé et mobilité à des économies hémiplegiques. De cette manière, le Droit retrouvera sa souveraineté, la Loi ses limites et le Gouvernement sa fonction exécutive. Enfin la liberté pourra redevenir le bien de chacun au lieu de se transformer en idole tyrannique...

Cette perspective ne manque pas d'attrait dans une époque où les empiètements de l'Etat se multiplient sous tous les régimes, qu'ils se disent libéraux ou socialistes, et

où les sociétés industrielles, urbanisées, souffrent d'anémie et d'anxiété. Elle rencontre un ferveur particulière chez les entrepreneurs et dans une certaine droite hostile au collectivisme (28), ainsi qu'après d'un large public qui, tout en réclamant aide et assistance à l'Etat, s'indigne de l'accroissement des dépenses publiques et des contraintes administratives.

PLUS ET MOINS D'ÉTAT

Faut-il donc moins d'Etat ou davantage d'Etat ? Cette vieille querelle entre libéralisme et socialisme pourrait être réglée en renvoyant dos à dos les deux adversaires. Ne sont-ils pas issus du même tronc, comme l'affirmaient déjà les mouvements des années 30, et comme le confirme l'étude historique de P. Rosanvallon (29) ; en détruisant les corps intermédiaires, les hiérarchies établies, le libéralisme a engendré ces deux entités : l'individu et l'Etat qui se sont renforcées l'une par l'autre, l'une contre l'autre. En fait l'individualisme secrète l'Etat et le renforce. Evolution qui, nous l'avons vu, se poursuit de nos jours. "Si la critique de l'Etat se porte bien, l'étatisme, lui, se porte encore mieux" (30). Ainsi les marxistes rêvaient-ils de faire dépérir l'Etat, tout comme les libéraux, mais les uns et les autres ont abouti à un résultat identique, et contradictoire avec leur propre idéologie... Cette aventure montre bien la vanité des théories lorsqu'elles s'établissent en dehors des réalités. Si la proclamation théorique du dépérissement de l'Etat se résout en une hypertrophie pratique de l'Etat, alors mieux vaut chercher la solution ailleurs que dans la poursuite d'une querelle périmée. Mieux vaut - comme la réalité complexe et contradictoire de la Crise nous y incite - chercher à penser ensemble les deux thèses à un niveau où elles puissent s'articuler à la réalité. Il est vrai que répondre à la Crise suppose un allègement du poids de l'Etat afin que les ressources vives de la société puissent se déployer. Mais il est vrai aussi que pour stimuler, organiser, défendre, là où c'est nécessaire, le concours de l'Etat est indispensable. Cessons donc cette guerre d'abstractions. Aussi bien est-il devenu impossible de délimiter exactement les frontières de l'Etat. Mieux vaut donc chercher à quel type d'Etat on a affaire, à quelles structures publiques, à quelle couche sociale - et quels modes d'intervention et d'encadrement apparaissent souhaitables. Le secteur privé n'est pas davantage homogène et sacré que l'Etat : il recèle lui aussi ses inerties, ses bureaucraties et sa nomenclature.

Ce point de vue, qui était déjà celui de P. Rosanvallon (31) est brillamment développé dans le récent essai d'A. Minc qui, au lieu de condamner les deux tendances dont nous observons la croissance liée et paradoxale, pense pouvoir les orienter vers le mieux et les articuler l'une à l'autre : d'un côté, une société civile libérée, qui cherche à se protéger et à se "débrouiller" ; de l'autre un Etat impliqué dans la production et l'innovation. Des deux côtés, une tentation : pour la société, plonger dans la marginalité ; pour l'Etat, se figer dans la rigidité bureaucratique, se gonfler de prétention planificatrice. Mais des deux côtés, une chance : pour la société, la vitalité d'ini-

tatives diverses, qu'elles soient d'avant garde ou d'arrière garde, novatrices ou néo-archaïques (l'économie informelle, le retour à la terre sont aussi des réponses à la Crise) ; pour l'Etat, la synergie indispensable au lancement ou à la relance des activités clés du développement. Pour affronter une crise polymorphe il faut une société polymorphe. "Face à ce temps qui nous est compté, la capacité de la société de s'adapter à la rareté se jouera sur la mobilité de nos structures institutionnelles. Il n'y a pas, aujourd'hui comme hier, de grandes mutations sans que s'agencent, de manière assez nouvelle, les trois figures clés de l'Etat, du marché et de la société civile. Aujourd'hui, il s'agit moins, pour l'un, de prendre à l'autre, ou pour le troisième, d'empiéter sur le premier. Nous avons simultanément besoin de davantage d'Etat, de davantage de marché, de davantage de société, c'est-à-dire d'un Etat qui n'exerce plus exclusivement sa puissance régaliennne là où elle se manifestait, d'un marché qui régle moins brutalement ce qui lui revient mais qui exerce ses effets là où il était interdit, d'une société civile qui soit moins une échappatoire qu'une structure désormais consubstantielle des flux économiques, visibles et invisibles" (32).

Ce modèle "étato-libertaire" qui combine deux réponses extrêmes et apparemment opposées, il est difficile à concevoir, et plus difficile encore à traduire en un programme politique clair. Retenons-en du moins l'inspiration ; elle nous change de ces manichéismes qui se partagent le monde et qui risquent d'opposer deux parties de l'opinion française en une querelle abstraite. La crise n'est pas seulement économique, elle est aussi intellectuelle et spirituelle : pénurie d'idées, déficit d'imagination. Nous restons prisonniers d'idéologies formées il y a plus d'un siècle, - d'idéologies simplistes et polémiques qui servent surtout, aujourd'hui, à distraire l'opinion publique des véritables problèmes. Ces vieux combats continuent de structurer un champ où se produisent d'autres phénomènes que ceux qui sont décrits dans les livres des doctrinaires, et la fumée des explosions verbales empêche de discerner les linéaments de la société nouvelle. Lorsque les couleurs s'estompent, lorsque les différences se mélangent, lorsque les hiérarchies se brouillent et s'inversent, d'autant plus fortement faudrait-il affirmer quelques principes clairs. La Crise appelle l'engagement ainsi que le disait récemment Paul Ricœur (33) : "La conviction est la réplique à la Crise : ma place m'est assignée, la hiérarchisation des préférences m'oblige, l'intolérable me transforme, de fuyard ou de spectateur désintéressé, en homme de conviction qui découvre en créant et crée en découvrant".

*
* *

Il n'existe donc pas un remède à la Crise, une panacée contre cette maladie polymorphe. Mais la décision d'y porter remède serait déjà un grand progrès si nous nous rappelons qu'il s'agit moins de combattre que d'orienter, de ressaisir, selon le précepte que Heidegger a puisé chez Holderlin : "Là où git le mal croît aussi la possibilité du salut". L'idée qu'une recette économique ou financière à

renverser le courant est une idée fallacieuse qui s'efface aujourd'hui devant les échecs des spécialistes. Alors grandit l'espoir de trouver le salut dans le nouvel âge technique qui s'annonce. De fait, l'informatique commence à changer notre vie. Mais elle ne contient, en elle-même aucune réponse, une promesse seulement. Réduisant les emplois en un premier temps, elle est censée les augmenter en un second, si... Si d'ici là, le marché mondial et les économies nationales retrouvent vigueur. Toutes les activités fondées sur la communication dépendent de références qui sont presque toujours omises : la personnalité, l'originalité, la différence, bref la vitalité actuelle. La pure communication technique aboutit à la transparence, c'est-à-dire à l'absence de communication (34)...

Ainsi, ni la consommation populaire ni le partage du travail, ni le monétarisme, ni le libéralisme, ni le volontarisme, ni même la puce électronique, à soi seul, ne nous sauvera. Mais une autre façon de penser, de produire et de consommer, qui combinerait avec les ressources de mémoire des techniques nouvelles (35). Une autre façon d'articuler le citoyen et l'Etat, et surtout une autre façon de regarder le monde (36). A la systémique, nous emprunterons cette combinatoire qui nous éloigne de la logique exclusive et de la prétention totalitaire. Au socialisme, l'idée que le pouvoir politique a pour fin de stimuler et non d'enrégimenter la société. Au néo-libéralisme, la résolution de désengager l'Etat de secteurs où il n'a pas sa place. Mais l'Etat, s'il ne doit pas être partisan, ne peut se borner à un simple arbitrage. Le pouvoir politique, qui se légitime par la défense du patrimoine et le primat de la survie, a aussi pour fonction de fournir à la société une représentation des buts communs; ce qu'on a baptisé crise n'est pas un phénomène exceptionnel en Occident, lequel a presque toujours vécu dans un état critique et a su, chaque fois, repartir de l'avant en puisant dans sa culture, dans ses mythes, de nouvelles forces, de nouvelles interprétations. C'est pourquoi nous pouvons considérer que la seule crise qui lui serait fatale - outre la dénatalité - viendrait de l'oubli et de la négation de cette culture qui a su, jusqu'à présent, allier l'imagination à la fidélité.

Jean-Marie DOMENACH

- (1) Henri Atlan : *Entre le cristal et la fumée* (Seuil)
- (2) Cf. l'analyse que fait Yves Barel du "Vide social" dans *"La Marginalité sociale"* (P.U.F.)
- (3) Le pouvoir d'achat, en 1930, avait baissé en France de 8 %, en 1932, de 12 % ; alors qu'en 1974-76, il augmentait de 1,3 % à 3,8 %.
- (4) Cf. J. Blindé : "Le mur du privé", *Architectures en France* (Centre G. Pompidou, 4^e trimestre 1981).
- (5) Michel Albert a parlé de la "société duale". Lionel Stoleru vient de consacrer un livre à *"La France à deux vitesses"* (Flammarion).
- (6) Cf. Michel Albert : *Le Pari français* (Seuil).
- (7) Engels : *Anti-Dühring*. Cf. aussi Marx et Engels : *Manifeste du parti communiste*. Voir J. Brière : *Vive la crise!* (Seuil) et E. Mandel : *La Crise* (1974-82), (chapitre XXV) (Flammarion).
- (8) J. Robin : texte de travail (CESTA).
- (9) R. Passet : *Texte de travail* (CESTA) ; voir aussi : I. Granstedt :

L'impasse industrielle (Seuil).

- (10) Cf. I. Illitch : *La Némésis médicale*, (Seuil) et J.P. Dupuy : *Ordres et désordres* (Seuil).
- (11) Cf. P. Chaunu, qui dénonce "le refus farouche de la vie, la réduction de moitié de la fécondité en vingt ans sur le tiers le plus industriel de la planète" (*Un Futur sans avenir*).
- (12) *Crisis and sequences in political development*, (Princeton University Press).
- (13) On pourra se référer utilement à la façon dont la crise a été perçue et combattue par des penseurs des années 30 : Paul Valéry, Emmanuel Mounier et la Revue *Esprit*, le groupe X Crise etc...
- (14) Cf. X. Crise (Economica) ainsi qu'un résumé dans ZELDIN : *Histoire des paysans français* (Ed. Seuil) T.V. pp. 348-351.
- (15) A. Sauvy : "Confortable Kondratiev?" (*L'Expansion* 10 décembre 1982).
- (16) Cf. Jean Giraudoux : *La guerre de Troie n'aura pas lieu*.
- (17) Voir une étude poussée de ce néo-corporatisme dans : Y. Barel : "corporatisme et transcendance" (Document de travail, CEPS, Grenoble).
- (18) F. de Closets : *Toujours plus*.
- (19) De 1969 à 1980, le taux d'équipement des ménages français est passé de 30,4 % à 69,5 % pour l'automobile, de 12,6 % à 89,5 % pour la télévision, de 24,8 % à 95 % pour le réfrigérateur et de 24 % à 78,9 % pour la machine à laver.
- (20) A. Sauvy : article cité.
- (21) Cf. la critique sévère de ce concept par F.A. Hayek : *Droit, Législation et liberté*, T II : "Le mirage de la justice sociale" (P.U.F.).
- (22) L'expression est de A. Minc, *L'après-crise est commencé* (Gallimard).
- (23) Cette expression anglo-américaine, venue de l'ethnologie, caractérise la situation de blocage affectif et par extension intellectuel dans laquelle on se trouve lorsque l'on est coincé dans une alternative dont chaque élément renvoie avec plus de force à l'élément opposé.
- (24) On pourrait citer d'autres double bind. Ainsi celui-ci, que j'emprunte à A. Minc : si la natalité croît c'est, à long terme des chômeurs supplémentaires ; si elle décroît, c'est des travailleurs en moins qui ne paieront pas des retraites qui deviendront trop lourdes à financer.
- (25) Cf. J. Habermas : *Science et Technique comme idéologie* (Gallimard).
- (26) Il y a d'ailleurs des points communs entre les deux courants, qui contestent également l'étatisme. Mais le courant écologiste et libertaire conteste aussi le productivisme, alors que les néo-libéraux ne posent aucune limite à l'expansion économique.
- (27) F.A. Hayek : *Droit, Législation et Liberté*. En attendant la publication en français d'autres œuvres, en particulier celle de Rawls, je m'appuie sur l'essai de Hayek pour un exposé sommaire de la thèse néo-libérale.
- (28) A noter cependant que la "nouvelle droite" critique également le libéralisme et l'étatisme et préconise un Etat "organique". Cf. *Eléments* (Janvier - Février 1983) : "L'Etat, pour quoi faire?".
- (29) P. Rosanvallon : *La Crise de l'Etat-Providence* (Seuil).
- (30) A. de Benoist et G. Faye : "Contre l'Etat-providence" (*Eléments*).
- (31) Cf. "Sortir de l'alternative privatisation-étatisme" (*L'Etat-providence*).
- (32) A. Minc : op. cit.
- (33) P. Ricœur : "Meurt le personnalisme, revient la personne". *Esprit*, Janvier 1983.
- (34) Cf. P. Levy : "L'informatique et la civilisation occidentale". *Esprit*, Juillet, août 1982.
- (35) Cf. le catalogue de propositions qui termine le livre de M. Godet "Demain, les crises" (Hachette).
- (36) A crise internationale réponse internationale, qui engage l'Europe, l'Occident et implique un réaménagement des rapports avec le Tiers-Monde.

LES RAPPORTS EST-OUEST

par Jacques MALLET

Une fois de plus, l'équipe de *France-Forum*, comme elle l'avait fait en 1975 avec son grand colloque sur "la crise" - clôturé par Raymond Barre -, a voulu devancer les événements et éclairer l'action de nos dirigeants. Les meilleurs experts des questions internationales et les meilleurs spécialistes des problèmes stratégiques ont contribué, le 24 février, au succès de son colloque sur les rapports Est-Ouest, d'un exceptionnel intérêt. Une soixantaine de personnalités y ont participé : plusieurs responsables politiques de diverses tendances (citons, parmi d'autres MM. Jean Lecanuet, Jean-Marie Daillet, Adolphe Chauvin, Bettencourt, Fosset, Bernard-Reymond, Claudius-Petit, André Monteil, de Lipkowski, Jacques Baumel), de nombreux diplomates de haut rang, des universitaires, des militaires, des journalistes (1), un dissident soviétique, des représentants de la "résistance" en Pologne et en Afghanistan, lesquels ont apporté des témoignages émouvants et significatifs de la situation dans leurs pays respectifs.

Il est malaisé de rendre compte, en quelques lignes, d'un colloque aussi dense et aussi riche. Tout au moins peut-on en dégager quelques idées forces, susceptibles de servir de "boussole" aux démocrates européens, en un moment véritablement crucial de notre histoire.

La première, qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est qu'on ne doit pas se tromper sur la nature du régime soviétique. Le premier rapporteur, M. Pierre Hassner, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, a fait justice des propos futiles sur le "libéralisme" d'Andropov. Ce "dur" intelligent s'inscrit dans la continuité d'une politique où se mêlent, de manière indissociable, l'idéologie et le nationalisme. "Les dirigeants soviétiques ont certainement, a dit M. Hassner, une conception russe du communisme, mais ils ont une conception communiste des intérêts russes". L'U.R.S.S. n'est pas un Etat comme les autres. A méconnaître cette réalité fondamentale, on s'expose à de graves risques d'erreur dans la conduite de notre politique à l'égard de l'empire soviétique.

De même sont dérisoires les distinguos subtils entre "les faucons" et "les colombes" du Kremlin. Ses dirigeants - certains se montrant parfois plus aventureux que d'autres - sont à la fois, ou tour à tour, l'un et l'autre,

pour servir une stratégie commune. Dérisoires sont aussi les interrogations sur le caractère "offensif" ou "défensif" de cette stratégie. Il y a, certes, des périodes où l'Union soviétique est seulement "défensive". Mais ce qu'il faut bien voir c'est que le "défensif subjectif" devient rapidement "offensif objectif". L'invasion de l'Afghanistan en est un exemple parmi d'autres.

L'U.R.S.S. se heurte, il est vrai, à de graves difficultés dans le fonctionnement de son économie et dans le contrôle de son Empire. Ces difficultés font apparaître de profondes faiblesses. Bloqué à l'intérieur, Andropov n'aurait-il de marges d'action qu'à l'extérieur? Il est inquiétant de constater que le seul succès du régime se situe dans l'ordre de la puissance militaire et que, pour affirmer son pouvoir, l'ancien chef du K.G.B. a besoin de l'appui de l'armée, dont il dépendra de plus en plus.

Faut-il, alors redouter une fuite en avant dans l'aventure extérieure, voire dans la guerre? La réalité est plus subtile. L'U.R.S.S. ne veut pas la guerre. Ce qu'elle veut, c'est la victoire sans guerre. C'est la domination. La montée du pacifisme et du neutralisme dans toute l'Europe du Nord lui offre des possibilités que sa propagande exploite habilement. La victoire de Vogel aux élections législatives du 6 mars aurait pu aboutir, selon M. de Lipkowski, à un "Super Munich". Celle d'H. Kohl constitue un grave échec pour Moscou. L'évolution de l'Allemagne, tous les intervenants l'ont souligné, est en effet la clef de la situation en Europe.

Ici, le débat s'enclenche sur l'actualité. Quel est l'enjeu des négociations de Genève? N'est-ce pas l'avenir, l'existence même, à terme, de l'Alliance Atlantique, nécessaire à la sécurité de l'Europe occidentale? Un consensus est apparu, au cours de cette journée, sur ce point essentiel: *la présence américaine en Europe est indispensable*. Ceux qui, tel M. Gabriel Robin, mettent en doute l'utilité du déploiement des Pershing ne le constestent pas. Simplement, ils estiment qu'en toute hypothèse, avec ou sans Pershing, il est de l'intérêt des Etats-Unis de maintenir leur engagement militaire pour la défense de l'Europe occidentale.

M. Lellouche, directeur d'étude à l'I.F.R.I., a justement rappelé que l'installation des Pershing, notamment

en Allemagne occidentale, capables d'atteindre le territoire soviétique, renforcerait le "couplage" entre le théâtre européen et le système central américain. Elle mettrait en échec la stratégie constante de l'U.R.S.S. qui tend à dissocier l'Allemagne de l'Europe et l'Europe des Etats-Unis. Mais n'était-ce pas une erreur de lier cette installation aux SS 20? "L'option zéro" n'est qu'un piège, puisqu'elle signifierait "Zéro Pershing". L'ambassadeur François de Rose, n'a pas hésité à le dire. Cette option est d'ailleurs refusée par l'U.R.S.S., donc non négociable. Il est toujours dangereux de faire dépendre apparemment le sort de la paix de l'issue d'une négociation.. Encore plus de se laisser enfermer dans une logique du tout ou rien, de l'accord à tout prix ou de l'Apocalypse...

La meilleure solution serait sans doute une "option 50%" qui permettrait une réduction du nombre des SS 20 en même temps que le déploiement d'un nombre réduit de Pershing et de missiles de croisière. L'Administration américaine semblait, hier encore, hésiter sur la tactique à suivre dans les négociations. Elle paraît s'orienter aujourd'hui dans ce sens.

Qui plus est, renoncer à l'application des décisions de l'O.T.A.N. de 1979 serait une grande défaite politique de l'Alliance Atlantique. La "preuve négative" serait ainsi faite que l'U.R.S.S. se voit reconnaître un droit de regard, un droit de veto sur les conditions, la nature et le rythme de notre politique de défense. Ce serait un Yalta militaire, terriblement réel, à la différence du mythe de Yalta, si souvent évoqué, à tort, par nos hommes politiques. Et l'on encouragerait les tendances isolationnistes qui se développent aux U.S.A., notamment au sein du Parti démocrate, ainsi que l'idée du "non emploi en premier" de l'arme nucléaire qui, détruisant la dissuasion, aggraverait le risque d'un conflit "limité" en Europe.

Nous devons comprendre les difficultés de la République Fédérale Allemande en raison de sa situation particulière. Nous pouvons l'aider à résister aux pressions soviétiques, qui vont s'accroître dans les mois qui viennent. Il faut pour cela montrer à nos amis allemands que nous considérons leurs problèmes comme étant les nôtres. La France a un rôle majeur à jouer à cet égard.

Tout le monde, ou presque, a approuvé le discours du Président Mitterrand au Bundestag. Mais des discours ne suffisent pas. Il faut les appuyer par des actes, renforcer donc notre effort national, dans le domaine des forces classiques comme dans le domaine nucléaire, ainsi que notre contribution à la défense de l'Europe, aux côtés de nos alliés. Donner des leçons de fermeté à la R.F.A., tout en nous repliant nous-mêmes sur notre sanctuaire national, serait induire l'Allemagne en tentation. La seule sanctuarisation possible pour un pays non nucléaire serait en effet celle de la neutralisation.

Si nos conceptions sont claires, si notre politique l'est aussi, si nous tenons à nos opinions publiques un langage sans ambiguïté, nous pourrions conduire vis-à-vis de l'U.R.S.S., avec des chances de succès, une stratégie de paix, conjuguant la fermeté et l'ouverture. Encore faut-il ne jamais perdre la foi en nos propres valeurs, ni la conscience de la supériorité de notre système politique, économique et social.

Jacques MALLET

P.S. - Le compte-rendu du Colloque sera publié dans le numéro de juillet de "France-Forum".

(1) Notamment Michel Tatu du "Monde" John Vinocur, Chef du Bureau du "New York Times" à Paris et Alfred Frisch correspondant de plusieurs journaux allemands.

LÉGISLATIVES : FAUT-IL CHANGER LE MODE DE SCRUTIN ?

par Jean-Marie VANLERENBERGHE

La restauration de la représentation proportionnelle figure parmi les "110 propositions" de François Mitterrand. Il est même précisé qu'elle "sera instituée pour les élections à l'Assemblée Nationale, aux Assemblées Régionales et aux Conseils Municipaux".

Mais les socialistes, arrivés au pouvoir par le scrutin majoritaire uninominal, se résigneront-ils aujourd'hui à "tuer" le scrutin qui favorise les grands partis ? En effet, si l'on avait voté le 14 juin 81 à la proportionnelle intégrale, le PS et les divers gauches n'auraient eu que 190 députés environ contre 282.

En fait, selon certaines indiscretions sur les futures législatives, François Mitterrand pourrait préférer le système allemand qui conjugue le scrutin majoritaire et la proportionnelle au projet Weil-Raynal adopté par le Parti Socialiste. Déjà, Valéry Giscard d'Estaing avait déclaré en 1974 qu'il était favorable à une certaine évolution de la loi électorale. "Je reste partisan de conserver comme régime de base électoral français, le régime majoritaire d'arrondissement, mais je crois qu'on peut songer à introduire un élément de correction tel qu'il existe par exemple en Allemagne Fédérale, c'est-à-dire une certaine représentation proportionnelle nationale qui utilise les voix perdues dans le scrutin local".

Il a manqué à Valéry Giscard d'Estaing une majorité pour voter la réforme de la loi électorale, elle ne fait pas défaut au nouveau Président de la République.

En France, depuis la naissance de la III^e République en 1871, 28 scrutins législatifs ont eu lieu, environ un tous les quatre ans en moyenne. Le scrutin uninominal a alterné avec la proportionnelle, mais il y eut vingt scrutins uninominaux sur 28. C'est donc à une solide tradition que se heurtent les partisans de la proportionnelle qui sont aujourd'hui en majorité à l'Assemblée Nationale.

En effet, les partis de gauche réclament la représentation proportionnelle pour toutes les élections, municipales, régionales ou nationales. C'est, à coup sûr, un objectif indiscutable du Parti Communiste, et l'avenir nous dira s'il le demeure pour les socialistes.

Au sein de l'opposition, les opinions divergent : le RPR est hostile à toute réforme tendant à introduire la proportionnelle, tandis que le CDS, le PR et le Parti Radical se sont prononcés en sa faveur.

Mais que veulent les Français ? Des sondages déjà anciens, réalisés par la SOFRES ou l'IFOP, nous permettent d'approcher leurs désirs. La proportionnelle a la préférence, mais de peu. La formule pour laquelle penchent les Français est, finalement, une combinaison de majoritaire et de proportionnelle. Ils veulent à la fois une représentation juste et une majorité pour gouverner. Qui pourrait le leur reprocher ?

Profitons donc du débat qui ne va pas manquer de s'ouvrir pour vérifier un certain nombre d'idées reçues et formuler des propositions.

UN EFFET MAJORITAIRE TROP IMPORTANT

Une analyse des résultats des scrutins de la IV^e République permet d'affirmer que la majorité ne "vole" pas sa victoire, mais que celle-ci est trop amplifiée par le scrutin majoritaire uninominal à deux tours, tel qu'il est pratiqué en France.

Bien sûr, on objectera que cette conclusion est trop prudente, qu'en 1968 la coalition formée par l'UDR et les R1 avec moins de 45 % des voix avait obtenu 75 % des sièges. De même, le PS avec 38 % des suffrages exprimés a obtenu 58 % des sièges en 1981.

Mais ne juger un scrutin que par la seule traduction en sièges des suffrages exprimés au premier tour comme s'il s'agissait d'un scrutin à un seul tour est dépourvu de signification et d'objectivité.

Si on s'interroge sur le "tour décisif" -celui qui attribue le siège- on conclut alors à une moindre déviation entre suffrages et sièges. Ainsi, en 1981, avec 55 % des voix, la gauche obtient 69 % des sièges.

Deuxième constatation : l'inégalité de la population des circonscriptions renforce l'iniquité du scrutin majoritaire. Si on observe la répartition des sièges par parti et par taille de circonscription, on relève des écarts sensibles au détriment de la gauche. En 81, par exemple, plus de la moitié des élus PS le sont dans des circonscriptions supérieures à la taille moyenne française (73 000 électeurs). Mais, peut-on affirmer qu'un découpage idéal modifierait l'issue du scrutin ? En cas de ballottage serré, peut-être.

L'implantation géographique des partis semble être en revanche significative. Un constat permet d'établir en effet qu'il suffit de 100 000 voix judicieusement gagnées pour que 100 sièges changent de titulaires alors que 500.000 voix obtenues dans des circonscriptions où le parti est insuffisamment implanté peuvent n'apporter aucun siège.

Au terme de cet examen, il faut bien convenir que si certaines idées reçues perdent de leur pertinence, le scrutin actuel permet, de toute évidence, l'émergence d'une majorité, mais au détriment de la transparence notamment géographique: il devrait être corrigé. Des régions comme Midi-Pyrénées, Aquitaine, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Bourgogne, etc... sont presque uniquement représentées par des députés de gauche, alors que 40 à 45 % des électeurs, parfois davantage, votent pour l'opposition. C'est la conséquence d'un effet majoritaire trop important qu'il faut atténuer.

Depuis 1971, on n'arrête pas de débattre sur les mérites comparés des scrutins possibles: débats vains et en général truqués par les politiques qui cherchent à conserver le pouvoir. Il nous semble que l'heure a sonné d'une révision du mode de scrutin législatif qui réponde à des objectifs plus noble de justice et d'efficacité.

Mais, n'oublions pas qu'à chaque système correspond un comportement de l'électeur : ainsi la Grande-

Bretagne avec un mode de scrutin analogue à celui de la France connaît une "franche alternance", tandis que la représentation proportionnelle en Italie maintient depuis 1948 les rênes du pouvoir à la Démocratie Chrétienne.

Sous la III^e République, le scrutin uninominal majoritaire, loin de permettre la constitution des grands partis a favorisé la dispersion des suffrages sur les petits partis du centre. A l'inverse, la proportionnelle sous la IV^e République devait théoriquement assurer la représentation de tous les courants de pensée. En raison du cadre choisi (le département) et de la répartition à la plus forte moyenne, sans parler des apparentements en 1951, elle a surtout renforcé les grandes formations ou permis les rassemblements.

L'analyse rapide à laquelle nous venons de nous livrer ne laisse guère de doute sur la relativité des qualités des modes de scrutin. Dans un régime démocratique où la Constitution prévoit la nécessité d'une majorité à l'Assemblée pour faire voter les lois, la problématique du mode d'élection de cette Assemblée doit répondre à une double exigence : comment assurer la transparence de la volonté des électeurs et l'émergence d'une majorité de gouvernement ?

LA LOGIQUE CONSTITUTIONNELLE

Le mode de scrutin "miracle" n'existe donc pas. Ses qualités doivent être considérées dans leur contexte constitutionnel et sociologique. En France, l'élection du Président de la République domine toutes les autres. Comme l'a écrit Marcel Merle, Professeur à l'Université de Paris I, dans "La Croix" en Mars 1978 : "Dans chaque circonscription, c'est désormais la politique du Chef de l'Etat qui est en jeu à travers l'élection des députés; chaque consultation présidentielle ou législative apparaît comme la confirmation ou la revanche de la précédente"...

De plus, les Français ressentent confusément que cette constitution présidentielle inachevée et les mœurs politiques françaises ne permettent pas d'avoir un Président d'une orientation et une majorité de l'autre.

C'est ce réflexe qui bloque le jeu politique, bi-polarise la France et fige les camps d'une façon trop brutale. Cela risque de nous conduire à d'autres affrontements, peut-être plus vifs que ceux que nous avons connu jusqu'à présent.

Le CDS dans son programme "L'Autre solution" s'interroge. Comment échapper à cet engrenage, comment briser la bi-polarisation et rétablir une démocratie de participation sans tomber dans les errements du régime d'Assemblée ?

Le CDS propose "une séparation des pouvoirs fonctionnelle" :

- un exécutif stable et fort, le Président assumant en droit comme en fait la conduite de la politique de la Nation et le gouvernement n'étant responsable que devant lui, ce qui implique la suppression de la question de confiance

comme de la censure et naturellement du droit de dissolution.

- un parlement rétabli dans la plénitude de sa fonction, ce qui implique (notamment) le développement des pouvoirs de contrôle... L'assemblée nationale étant élue au scrutin proportionnel.

Il est peu probable dans l'immédiat qu'intervienne une réforme constitutionnelle dans un sens plus présidentiel qui rendrait le gouvernement indépendant du parlement et donc permettrait théoriquement un Président et une majorité parlementaire ayant une orientation politique différente (la viabilité de cette situation reste d'ailleurs à démontrer en France).

Avant d'envisager la Constitution de la VI^e République, il nous faut donc nous orienter vers une recherche plus pragmatique d'un scrutin de justice qui ne renvoie pas le pays dans les eaux troubles de l'instabilité gouvernementale, ce que personne ne veut si ce n'est les ennemis de la démocratie.

DES APPROCHES RÉALISTES

René Rémond dans une interview à la "Voix du Nord" en 1977, esquisse une réponse propre à satisfaire cette recherche de synthèse. Il propose "ou bien l'alternance périodique (entre scrutin majoritaire et scrutin proportionnel), fixée par des délais, ou bien le système allemand qui implique que l'élection se fasse dans le cadre de circonscriptions larges. Le système du double suffrage donné à l'électeur permet de corriger les aléas du scrutin majoritaire par une compensation, une rectification".

Une proposition de loi du Groupe Réformateur datant d'avril 1973 décrivait les modalités de ce type de scrutin pour la France. Elle tendait à instituer pour les élections à l'Assemblée Nationale un scrutin uninominal à un tour, avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne dans le cadre régional, 212 députés seraient élus à la proportionnelle et 261 au scrutin majoritaire. Quand l'électeur glisse dans l'urne le bulletin de vote au nom d'un candidat nommément désigné, il donne une voix -comptabilisée au plan régional- au parti politique auquel est affilié le candidat. On peut imaginer une variante plus proche du mode de scrutin allemand qui consisterait de donner une deuxième voix à l'électeur pour le parti de son choix, qui n'est pas forcément celui de son candidat.

Une autre solution présentée par Georges Donnez et cinq autres députés réformateurs en novembre 1974 tendrait à instituer un scrutin uninominal à deux tours avec répartition proportionnelle d'une partie des sièges dans chaque région. 400 sièges seraient pourvus au scrutin majoritaire dans le cadre de circonscriptions et 120 à la proportionnelle dans le cadre de chaque région. Un nombre de sièges, fixé pour chaque région, est réparti à la proportionnelle dans les conditions suivantes :

- le total des sièges à pourvoir dans la région est réparti fictivement selon la règle de la proportionnelle intégrale

au plus fort reste ; ce calcul attribue à chaque parti politique un contingent théorique maximum de sièges.

- la répartition des sièges régionaux est faite sur la base des suffrages obtenus au 1^{er} tour par chaque parti, à la proportionnelle et au plus fort reste entre les seules formations politiques agréées dont le nombre d'élus obtenu dans les circonscriptions est inférieur à ce contingent théorique.

Ces propositions de loi apportent des réponses intéressantes et réalistes à notre problème mais encourent quelques critiques auxquelles il est néanmoins facile de répondre.

Augmenter le nombre des députés : on comprend le souci des parlementaires de toucher le moins possible à la représentation existante, mais sera-ce bien ressenti de l'opinion ? Un argument favorable peut être avancé : depuis 1958, le nombre d'électeurs est passé de 28 millions à 36 millions.

Cela ne nécessite-t-il pas un développement de la représentation parlementaire ? Ne dit-on pas que le Général De Gaulle lui-même était favorable à la règle d'un député pour 60 000 électeurs, ce qui, appliqué aujourd'hui, conduit à 600 députés environ.

Une autre critique peut être formulée. Deux types de députés élus différemment siègent à l'Assemblée Nationale : certains ne se sentiront-ils pas députés au rabais ? Mais, qui se sentira au rabais ? M. Chirac, député de la 3^e circonscription de la Corrèze, ou M. Dupont, député du Limousin ? Cet exemple est facile, mais illustre bien la difficulté d'apporter une réponse théorique à cette question. Ce qui est primordial finalement, c'est la qualité des hommes.

Les modalités du scrutin (selon la proposition Donnez) présentent une contradiction. Ainsi, la répartition proportionnelle s'effectue sur la base des résultats du premier tour et oblige chaque parti à présenter des candidats partout pour comptabiliser le maximum de voix alors que la logique du scrutin majoritaire suppose des regroupements dès le 1^{er} tour (notamment pour les formations du centre) afin d'être en position éligible au 2^e tour. Le vote double apporte une réponse : chaque électeur disposerait de deux bulletins ; le premier pour exprimer un choix en faveur d'un candidat dans la circonscription, le second en faveur de la liste d'un parti.

Il n'en demeure pas moins, au-delà d'autres critiques éventuelles, que ces propositions présentées en 1973-74 auraient à nos yeux de grands mérites, si elles étaient mises en application.

La proportionnelle permettrait, en effet, un rééquilibrage politique à l'Assemblée et donc une représentation plus juste sans altérer profondément la nécessaire majorité de gouvernement. Ainsi, d'après la proposition de loi Donnez, une approche rapide donnerait sur la base des résultats de 81, 280 députés de gauche élus au scrutin majoritaire, contre 120 à l'opposition. Le correctif proportionnel apporterait à celle-ci dans presque toutes les

régions, la majorité des sièges supplémentaires sauf en Alsace, Pays-de-Loire, Auvergne, soit une centaine. La majorité de gauche aurait $280 + 20 = 300$ à 310 sièges, l'opposition $120 + 90 = 210$ à 220 sièges soit 40% des sièges pour 45% des voix au lieu des 30% de sièges actuels.

Une révision favoriserait la refonte des circonscriptions électorales qui ont "vieilli" démographiquement et géographiquement. Un ajustement s'avère nécessaire. Il n'est pas normal de perpétuer une disparité exagérée. Pourquoi ne pas appliquer la proposition récente de Raymond Barre qui souhaite la révision des circonscriptions après chaque recensement

Tous les courants politiques importants seraient représentés plus équitablement dans chaque région. On assiste actuellement à des "aberrations" géographiques. Ainsi, le Nord-Pas-de-Calais ne compte-t-il que 4 élus de l'opposition contre 33 de la majorité alors que l'opposition totalise près de 40% des voix, ce qui lui autoriserait dans le cadre du projet Donnez l'attribution de 9 sièges supplémentaires. L'opposition de Midi-Pyrénées ne possède que 2 élus sur 20, elle en aurait 5 de plus à la proportionnelle, etc...

L'introduction de la proportionnelle permettrait à des représentants des couches socio-professionnelles mal représentées à l'Assemblée Nationale, et à des experts mal "implantés" d'y entrer, ou à des hommes politiques déjà affirmés d'y rester alors que les lois spécifiques du scrutin d'arrondissement, ne leur permettent pas d'envisager le succès.

Ces propositions constituent une approche réaliste d'un scrutin juste et efficace dont les caractéristiques peuvent se résumer ainsi : les 36 millions d'électeurs élisent environ 500 députés (1 pour 100 000 habitants et 70 000 électeurs), soit : $2/3$ de députés "d'arrondissement" élus au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours et $1/3$ de députés élus à la proportionnelle sur liste régio-

nale grâce à la répartition des restes ou au vote double.

Le scrutin majoritaire avec correctif proportionnel apparaît donc comme une solution pondérée : elle ne remet pas fondamentalement en cause la logique de la V^e République qui veut que la majorité présidentielle coïncide avec la majorité parlementaire, logique que le peuple français semble admettre.

Cette solution permet, par contre, d'équilibrer la représentation géographique des partis. Chaque formation politique, à partir d'un certain seuil de crédibilité, sera plus équitablement représentée à l'Assemblée Nationale.

Sur le papier, il existe une majorité communiste, socialiste et centriste à l'Assemblée Nationale pour cette modification de scrutin. Les députés PS "bien élus" au scrutin majoritaire oublieront-ils le programme de leur parti et celui du Président de la République ?

François Mitterrand, qui s'est fait un "devoir de loyauté" d'introduire les communistes au gouvernement, devrait en toute logique adopter la même attitude à l'égard de ses promesses sur le mode de scrutin. Si besoin était, les propos du professeur Merle (La Croix - 1981) peuvent nourrir sa réflexion :

"Le principe de majorité, livré à lui-même, peut facilement devenir tyranique, surtout dans un pays où l'attachement à la démocratie se réduit plus facilement à l'invocation de la loi du nombre qu'au respect de l'adversaire ; la proportionnalité exclusive de la représentation épouserait trop étroitement les contours et les nuances de notre diversité pour donner naissance à un gouvernement efficace. C'est pourquoi la combinaison des deux principes apparaît comme un remède empirique dont l'emploi préviendrait sans risque majeur le retour d'abus trop évidents ou la montée de périls aisément prévisibles".

Jean-Marie VANLERENBERGHE

DE BENJAMIN CONSTANT A ALEXIS DE TOCQUEVILLE

par Jean-Claude LAMBERTI

La tradition libérale française au dix-neuvième siècle souffre d'une certaine discontinuité et l'on peut déplorer l'absence de tout lien intellectuel certain et reconnu entre les deux plus grands héritiers de Montesquieu, Benjamin Constant et Alexis de Tocqueville. Lorsque s'éteint le premier en 1830, Tocqueville a vingt-cinq ans et jamais, dans son œuvre, il ne citera Constant, son aîné, baptisé par Marcel Prelot, "l'inventeur du libéralisme". Cela peut étonner, car les convictions communes et les affinités nombreuses ne manquent pas entre les deux hommes : ils sont animés d'une même passion de la liberté et d'une même volonté de la promouvoir et d'assurer ses garanties. Comme l'a remarqué Paul Bastid, tous deux jugent les faits sociaux sur le plan moral et ils possèdent également l'art de dégager l'esprit des grands mouvements historiques (1). Cependant leurs œuvres se présentent sous des aspects très opposés, révélateurs de personnalités bien différentes : aux opuscules brillants et rapides de Benjamin Constant, édités et réédités en désordre, sans exclusion de nombreuses redites, succèdent les œuvres puissamment architecturées et soigneusement méditées de Tocqueville (2). Leur méthode de pensée les sépare aussi ; celle de Constant porte encore la marque du dix-huitième siècle, elle est déductive et philosophique, tandis que Tocqueville, homme du dix-neuvième siècle en cela, travaille en sociologue et en historien.

Mais combien il est regrettable pour leurs lecteurs que Tocqueville n'ait nulle part fait connaître ses réflexions sur l'œuvre de Benjamin Constant. Laboulaye, théoricien du libéralisme sous le second Empire, est allé jusqu'à soupçonner Tocqueville de ne pas avoir lu Constant : "Pour ne parler que de Tocqueville, écrit-il, combien ce noble esprit se serait épargné de peines et de fatigues, s'il avait lu le publiciste libéral. Dans tous ces pamphlets, que sans doute il a ignorés, n'aurait-il pas retrouvé ses

propres pensées exprimées avec autant de finesse que de force" (3). Plus près de nous, Roland Pierre-Marcel, dans son *Essai politique sur Alexis de Tocqueville* (4) conteste ce jugement et présente, de façon assez convaincante sur plusieurs points, Tocqueville comme un disciple de Benjamin Constant, fidèle aux leçons de ses *Principes de Politique* ; mais, il n'explique pas le silence de Tocqueville sur Constant. Pourrait-on mettre cette discrétion au compte d'une coquetterie d'auteur, très vive en effet chez Tocqueville ? Elle l'a poussé à effacer de son œuvre, autant qu'il l'a pu, les traces des travaux et lectures préparatoires et il a toujours recherché la formulation la plus originale. L'hypothèse ne peut être absolument exclue, mais à se satisfaire trop vite de cette explication psychologique, on court le risque de négliger l'arrière-fond de ce problème d'histoire des idées. Le silence de Tocqueville n'exprime-t-il pas un refus ?

DEUX LIBÉRAUX BIEN DIFFÉRENTS

Dans sa jeunesse, lorsque Benjamin Constant était encore en vie, Tocqueville n'a probablement pas été loin de penser de lui ce qu'en disait Chateaubriand, son parent (5), dont on connaît, notamment à travers ses lettres à Madame Récamier, le mépris pour Benjamin Constant. Chateaubriand reproche aux libéraux de ne défendre la liberté que dans une perspective hédoniste, alors qu'elle est pour lui essentiellement l'expression de la dignité de l'homme. Au-delà du conflit des hommes, ce sont deux conceptions de la liberté qui s'opposent. Liberté aristocratique contre liberté bourgeoise (6). De plus la Révolution de 1830, apportée à Constant, qui fut un de ses artisans les plus actifs, son dernier triomphe, tandis que Chateaubriand refuse de reconnaître le roi-bourgeois et, se retire de la vie publique, comme le père d'Alexis, le Comte Hervé de Tocqueville, préfet de la Restauration, nommé Pair de France deux ans auparavant. Quant à Alexis de Tocqueville, il ne prêtera ser-

ment au nouveau monarque, comme jeune magistrat, qu'après beaucoup d'hésitations. Plus tard, dans sa vie politique, après son élection à la Chambre en 1839, il restera fermement dans l'opposition monarchique jusqu'en 1848, puis de 1851 à sa mort, dans l'opposition à l'Empire, et il donnera toujours l'exemple de la dignité et de la mesure. Benjamin Constant, au contraire, fut toujours soumis à la crainte de ne pas paraître assez avancé et sa soif de popularité le mena à une inconduite qui choquait jusqu'à ses amis politiques ; "c'est une fille qui mourra à l'hôpital" disait de lui Barante (7). Les volte-face de Constant devaient bien peu inspirer à Tocqueville l'envie de le traiter en prédécesseur et on imagine mal, en particulier, comment il aurait pu oublier sa plus grave palinodie, lors des Cent jours, lorsqu'il avait rédigé l'*acte additionnel aux Constitutions de l'Empire*, que chacun à l'époque appelait "la Benjamine". Louis XVIII avait pardonné, mais aux yeux de monarchistes sincères, Constant était durablement avili. Sa longue amitié pour Royer-Collard montre assez d'ailleurs que, parmi les traditions de l'opposition libérale héritées de la Restauration, Tocqueville était disposé à reprendre celle des "Doctrinaires", les amis de Royer, plutôt que celle des amis de Constant, les "Indépendants". Et ses préventions à l'égard de Constant ne pouvaient évidemment pas être diminuées par l'influence de Royer-Collard, qui en 1830 avait voté contre lui à l'Académie Française.

Il n'en demeure pas moins qu'à une génération de distance, Constant et Tocqueville illustrent le libéralisme français, et sont également admirables par leur intransigeante passion de la liberté. Mais ils ne la comprenaient pas exactement de la même façon. "J'ai défendu quarante ans le même principe, écrivait Constant en 1829, liberté en tout, en religion, en philosophie, en littérature, en industrie, en politique et par liberté j'entends le triomphe de l'individualité, tant sur l'autorité qui voudrait gouverner par le despotisme, que sur les masses qui réclament le droit d'asservir la minorité à la majorité" (8). La même passion de la liberté s'exprime dans ce credo politique de Tocqueville, découvert dans les archives familiales par Antoine Redier, mais on y lit également sans peine ce qui pouvait le séparer de Benjamin Constant. "J'ai pour les institutions démocratiques un goût de tête, mais je suis aristocrate par instinct, c'est-à-dire que je méprise et crains la foule. J'aime avec passion la liberté, la légalité, le respect des droits, mais non la démocratie. Voilà le fond de l'âme... La liberté est la première de mes passions, voilà ce qui est vrai" (9).

La comparaison de Tocqueville et de Constant pose en définitive une question de fait et une question de fond. Le problème fondamental est celui de la continuité du libéralisme français : a-t-il changé de sens après 1830 ? S'est-il modifié, en se mêlant de conservatisme, ou plutôt, en se dégageant de l'héritage révolutionnaire auquel il avait été mêlé jusque-là ?

La question de fait est tout simplement celle-ci. Tocqueville a-t-il lu Constant ? Essayons de répondre rapidement à cette dernière, avant de nous engager dans la

comparaison doctrinale. Sainte Beuve nous apprend, dans ses *Lundis*, que les *Principes de Politique* de Constant étaient prématurément tombés dans l'oubli. Sous la Restauration les diverses études de Constant étaient éparses et peu lues et celui-ci publia en 1818 une "Collection complète" (sic) de ses "ouvrages sur le gouvernement représentatif", mais il n'y fit figurer ni l'*Esprit de conquête* écrit en 1814 contre l'Empereur, ni les *Principes de Politique* publiés en juin 1815, à quelques jours de Waterloo alors qu'il était conseiller de l'Empereur. Il n'y a aucune raison de supposer que Tocqueville ait lu l'ouvrage publié en 1818 - il avait treize ans - ni même le *Commentaire sur l'ouvrage de Filangieri* (1822 et 1824) ou l'ouvrage consacré à *la Religion* (1824, 1825 et 1827). Non seulement, il ne cite pas Constant dans ses œuvres, mais il n'en fait jamais mention dans son abondante correspondance (10). Toutefois il n'est pas absurde de supposer qu'il ait lu les *Mélanges de littérature et de politique*, parus en 1829, car il avait alors vingt quatre ans et il était très curieux de lectures politiques.

Or dans ces *Mélanges*, Tocqueville a pu lire, dès la Préface, des réflexions sur l'avenir de l'égalité bien faites pour l'intéresser et qui semblent annoncer celles de l'introduction à la *Démocratie en Amérique*. "En fait de gouvernement l'égalité la plus absolue des droits répartis entre tous les individus agglomérés en corps de nation doit être et sera bientôt, dans tous les pays civilisés, la première condition de l'existence de tout gouvernement" (11). Constant avait fait figurer dans ses *Mélanges*, un texte de 1826 : *Du développement progressif des idées religieuses* dont le début dessine à grands traits les progrès de l'égalité dans l'histoire, et ces pages, là encore, semblent préfigurer celles de Tocqueville. Il est d'autant plus probable que Tocqueville a lu ces *Mélanges* que la parenté entre certains de ses textes et ceux de Constant peut aller assez loin dans le détail. Ainsi le texte intitulé par Constant : *de la division des propriétés foncières* établit un lien très précis entre l'égalité des partages successoraux et le déclin de l'aristocratie foncière et l'on se souvient que Tocqueville lui-même examinant au début de sa *Démocratie* la loi des successions analyse longuement ses effets sociaux et politiques et tend d'ailleurs à les survaloriser, sous l'effet de certaines sources américaines (12), mais aussi sous l'effet des réactions de l'opinion française et, peut-être, en se souvenant de Constant. Mais qu'il ait lu et retenu, ou non, les arguments de son aîné, une chose est sûre : c'est que Tocqueville ne les a pas suivis jusqu'au bout et qu'il a apporté des corrections sérieuses aux affirmations de Constant. Cela est particulièrement clair si l'on relit le plus ancien des textes choisis pour figurer dans les *Mélanges* : *De la perfectibilité de l'espèce humaine*, écrit sans doute en 1805, au plus tard en 1810, et publié pour la première fois en 1829. Là, Constant apparaît comme un disciple de Condorcet. Il estime que, si l'homme se gouverne par les idées, son perfectionnement est assuré et il écrit que "la perfectibilité de l'espèce humaine n'est autre chose que la tendance vers l'égalité" (13). Il affirme que le progrès est inéluctable, idée qu'il reprendra et développera dans un

autre article des *Mélanges*, écrit en 1826, où il affirme notamment que “si la civilisation a des inconvénients, ils sont momentanés” (14). Tout autre est la philosophie de Tocqueville qui rompt nettement avec l’optimisme de Condorcet. S’il admet que la marche de l’égalité est irréversible, il montre que l’état social démocratique peut conduire soit à un régime de liberté, soit à une nouvelle forme de servitude. Souvenons-nous des dernières lignes de la *Démocratie en Amérique* : “Les nations de nos jours ne sauraient faire que dans leur sein les conditions ne soient pas égales ; mais il dépend d’elles que l’égalité les conduise à la servitude ou à la liberté, aux lumières ou à la barbarie, à la prospérité ou aux misères” (15).

Benjamin Constant par Esbrard

Pour Constant, l’égalité est un bien, encore lointain, mais incontestable, tandis que selon Tocqueville, l’égalité apporte avec elle à la fois des biens et des maux, et il y a chez lui un sentiment très vif du conflit possible entre la poursuite de l’égalité et la défense de la liberté ; pour lui, l’égalité ne conduit au progrès que sous certaines conditions, faute desquelles elle étoufferait la liberté si bien que la démocratie déboucherait sur une nouvelle forme de servitude. Or, une condition essentielle aux yeux de Tocqueville, mais bien ignorée de Constant, est le maintien des tendances individualistes dans de justes limites.

L’INDIVIDUALISME DE CONSTANT ET SA GENÈSE

Tous deux sont des individualistes, mais, nous le ver-

rons, en un sens bien différent. Ils partagent l’essentiel de l’héritage intellectuel du dix-huitième siècle : ils estiment que la puissance publique a pour finalité la défense des droits individuels, et ils sont tous deux de grands lecteurs de Montesquieu et de Rousseau, disciples du premier, et surtout critiques du second et de sa théorie de la souveraineté absolue du peuple. Constant dès le premier chapitre de ses *Principes de Politique* oppose l’idée de droit individuel à celle de la souveraineté absolue. “La souveraineté n’existe que d’une manière limitée et relative”, affirme-t-il, car il y a “une partie de l’existence humaine, qui, de nécessité, reste individuelle et indépendante, et qui est de droit hors de toute compétence sociale” (16). Et instruit par les erreurs de la Révolution, il conclut par cette grave critique : “Rousseau a méconnu cette vérité, et son erreur a fait de son *Contrat social*, le plus terrible auxiliaire de tous les genres de despotisme” (17). Constant a montré le premier que les principales erreurs de la Révolution résultaient du transfert au peuple de la souveraineté absolue du monarque, avec tous les caractères, remplaçant ainsi, sans progrès réel pour les droits de l’individu un arbitraire par un autre. “Rien n’est plus commun, notait-il dans son traité *Des Réactions politiques*, que de changer d’arbitraire : rien n’est plus rare que de passer de l’arbitraire à la loi” (18). Dans ce refus de la souveraineté illimitée, et dans cette critique du jacobinisme et de la métaphysique du *Contrat social*, tous les libéraux se rencontrent, de Sieyès et Constant à Tocqueville en passant par Royer-Collard. Et il est frappant de retrouver sous la plume de Tocqueville, qui n’avait très probablement pas lu les *Principes de politique*, une argumentation très proche de celle de Constant. “Je regarde comme impie et détestable cette maxime, qu’en matière de gouvernement la majorité d’un peuple a le droit de tout faire et pourtant je place dans les volontés de la majorité l’origine de tous les pouvoirs. Suis-je en contradiction avec moi-même ? Il existe une loi générale qui a été faite ou du moins adoptée, non pas seulement par la majorité de tel ou tel peuple, mais par la majorité de tous les hommes. Cette loi, c’est la justice. La justice forme la borne du droit de chaque peuple” (19). Et dénonçant le risque d’une tyrannie de la majorité, il semble viser Rousseau. “Il y a des gens qui n’ont pas craint de dire qu’un peuple, dans les objets qui n’intéressaient que lui-même, ne pouvait sortir entièrement des limites de la justice et de la raison et qu’ainsi on ne devait pas craindre de donner tout pouvoir à la majorité qui le représente. Mais c’est là un langage d’esclave” (20). Egalement opposés à Rousseau, les deux penseurs refusent, comme Jacques Maritain le fera après eux, l’idée d’une souveraineté illimitée appartenant à une autorité humaine quelle qu’elle soit ; ils exigent la reconnaissance et la protection des droits individuels face au risque d’une tyrannie de la majorité, mais une différence sensible apparaît toutefois entre eux. Constant oppose à la “compétence sociale”, la “part indépendante de l’existence individuelle”, tandis que Tocqueville invoque la Justice. Et l’on peut déjà, sur ce point, comprendre que, si leur doctrine libérale de la souveraineté et des droits inaliénables de l’individu est semblable, ils diffèrent visiblement par leur conception

de l'individualisme.

Constant tend à faire de l'individu un absolu qui se pose, face à la société "dans l'orgueilleux et jaloux isolement de son droit", et l'on peut se demander s'il n'a pas, malgré lui, conservé de Rousseau l'idée de l'individu défini, en l'état de nature, comme un "tout parfait et solitaire". A la différence de Constant, qui assimile la liberté au triomphe de l'individualité, Tocqueville mettra en garde ses contemporains contre les dangers d'un individualisme sans frein. En vérité, ils ne conçoivent, ni les rapports des individus entre eux, ni leurs rapports avec l'Etat de la même façon et chacun d'eux a présenté une genèse différente de l'individualisme, liée chez l'un comme chez l'autre, à une vision de l'histoire. Rien n'est plus expressif, à cet égard, de la pensée de Constant que son discours intitulé "*De la liberté des anciens comparée à celle des modernes*" (21), où il reprend et précise certains thèmes déjà esquissés dans "*De l'esprit de conquête et de l'usurpation*" (22). L'idée centrale est celle de la différence radicale entre la liberté que recherchent les modernes et ce que les anciens désignaient sous le même nom de liberté ! En effet, écrit-il, "le but des anciens était le partage du pouvoir social entre tous les citoyens d'une même patrie. C'était là ce qu'ils nommaient liberté. Le but des modernes est la sécurité dans les jouissances privées ; et ils nomment liberté les garanties accordées par les institutions à ces jouissances" (23). En revanche, les citoyens des démocraties antiques ignoraient la liberté au sens moderne, et les modernes ne peuvent réaliser que très imparfaitement et très indirectement la participation de tous à l'exercice du pouvoir souverain. "Chez les anciens, l'individu, note Constant, souverain presque habituellement dans les affaires publiques, est esclave dans tous ses rapports privés... Chez les modernes, l'individu, indépendant dans sa vie privée, n'est, même dans les Etats les plus libres, souverain qu'en apparence" (24). Pour expliquer cette double transformation, l'auteur remarque que les républiques anciennes étaient de petite taille, qu'elles disposaient d'esclaves en nombre tel que les citoyens avaient tout le loisir nécessaire pour d'incessantes délibérations, et enfin, que ces Républiques étaient essentiellement guerrières. Les Etats modernes sont incomparablement plus vastes, ce qui diminue l'importance politique de chaque citoyen et la disparition de l'esclavage interdit à chacun de consacrer beaucoup de temps à la vie politique. De plus, avec les progrès de la civilisation, le commerce s'étend, tandis que les guerres même victorieuses, finissent par coûter plus qu'elles ne rapportent. Ainsi, aux sociétés guerrières de l'Antiquité succèdent des sociétés commerciales et pacifiques. Le commerce devient alors, écrit Constant, "le but unique, la tendance universelle, la vie véritable des nations. Elles veulent le repos ; avec le repos l'aisance ; et comme source de l'aisance, l'industrie" (25). Or la pratique du commerce développe chez les hommes un goût toujours plus vif pour leur indépendance individuelle qui devient le premier des besoins modernes. De tout cela, Constant conclut d'une part "que nous ne pouvons plus jouir de la liberté des anciens qui se composait de la participation active et constante au pouvoir collectif" et,

d'autre part, "que nous devons être bien plus attachés à notre indépendance individuelle. Car les anciens, lorsqu'ils sacrifiaient cette indépendance aux droits politiques, sacrifiaient moins pour obtenir plus, tandis qu'en faisant le même sacrifice nous donnerions plus pour obtenir moins" (26). Il est à noter que Constant ne cite même pas le christianisme comme fondement de la libération de l'individu par rapport à la Cité ; son raisonnement, qui se termine sur un véritable calcul d'intérêt, consiste en une explication économique de la transformation du citoyen en individu et l'on a pu voir dans ce texte une véritable genèse économique de la liberté individuelle (27).

TOCQUEVILLE ET L'INDIVIDUALISME

Chez Tocqueville, au contraire, nous trouvons une genèse politique de l'individualisme : "L'individualisme, écrit-il, est d'origine démocratique et il menace de se développer à mesure que les conditions s'égalisent" (28). A l'opposé des sociétés aristocratiques qui reliaient organiquement les hommes les uns aux autres en un immense réseau, les démocraties sont faites de citoyens de plus en plus semblables et isolés, qui tendent à se désintéresser des affaires publiques pour mieux se consacrer à la recherche de leur bien-être, au commerce et à l'industrie. La définition donnée par Tocqueville montre déjà que l'individualisme n'est pas sans changer. "L'individualisme est un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et avec ses amis ; de telle sorte que, après s'être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même" (29). Au-delà d'un certain seuil, se révèlent les effets délétères. "L'individualisme ne tarit d'abord que la source des vertus publiques ; mais à la longue, il attaque et détruit toutes les autres et va enfin s'absorber dans l'égoïsme" (30). Arrivé à ce degré de corruption de l'esprit public, l'individualisme finit par ne plus être autre chose qu'une philosophie sociale qui justifie et masque en même temps l'égoïsme des hommes. Et l'on peut se demander si Tocqueville n'aurait pas rangé dans cette catégorie de philosophie sociale la doctrine de Constant, s'il l'avait connue. Il est certain, en tout cas, qu'il a clairement mis en garde ses contemporains contre la tendance, si répandue sous la Monarchie de juillet, à faire passer les intérêts économiques avant les devoirs civiques. "Lorsque le goût des jouissances matérielles se développe chez un de ces peuples (démocratiques) plus rapidement que les lumières et que les habitudes de la liberté, il vient un moment où les hommes sont emportés et comme hors d'eux-mêmes à la vue de ces biens nouveaux qu'ils sont prêts à saisir. Préoccupés du seul soin de faire fortune, ils n'aperçoivent plus le lien étroit qui unit la fortune particulière de chacun d'eux à la prospérité de tous". Et, ajoute Tocqueville, "pour mieux veiller à ce qu'ils nomment leurs affaires, ils négligent la principale qui est de rester maître d'eux-mêmes" (31). Ils courent le risque de perdre leur liberté et leur prospérité, parce qu'ils croient se suffire ; ils estiment à tort - comme le faisait Constant lui-même - que l'ordre économique est

autonome et suffisant. A la racine de l'individualisme, Tocqueville décèle, à la fois, une structure socio-politique - les hommes semblables et isolés - et une structure intellectuelle - un "jugement erroné". "Ils se figurent volontiers que leur destinée tout entière est entre leurs mains" (32). Si rien ne vient combattre l'idée d'auto-suffisance chez l'individu, il est inévitable, dans les démocraties modernes qu'il devienne la proie d'un goût excessif du bien-être et qu'en préférant être consommateur, plutôt que citoyen, il ne redevienne un simple sujet : l'individualisme conduit au despotisme (33).

Mais s'il est nécessaire que dans les siècles démocratiques, l'individu forme l'idée fautive et funeste de son auto-suffisance, Tocqueville estime que l'exercice de la liberté politique peut corriger cette erreur. "Du moment où l'on traite en commun les affaires communes, chaque homme aperçoit qu'il n'est pas aussi indépendant de ses semblables qu'il se le figurait d'abord, et que, pour obtenir leur appui, il faut souvent leur prêter son concours" (34). La théorie tocquevillienne implique une interprétation critique et un dépassement de l'individualisme de Constant dans un sens que l'on pourrait appeler personnaliste. "Les sentiments et les idées ne se renouvellent, écrit Tocqueville, le cœur ne s'agrandit, et l'esprit humain ne se développe que par l'action réciproque des hommes les uns sur les autres (35).

DEUX PHILOSOPHIES DE LA LIBERTE

En réalité, Constant et Tocqueville conçoivent différemment la liberté, et, c'est ce qui explique la divergence de leurs attitudes à l'égard de l'individualisme. Selon Constant, la liberté individuelle est donnée à l'homme essentiellement comme moyen d'atteindre le bonheur, et, comme il situe le bonheur dans "les jouissances", elle se confond avec l'indépendance privée et la liberté économique. Le bonheur est le principe naturel des sociétés modernes, alors que pour les anciens le principe des démocraties était la vertu. Constant attaque l'abbé de Mably dont il dénonce l'austérité spartiate et l'intolérance (36) et il affirme que pour les modernes le bonheur n'est pas concevable sans les richesses. Il est hors d'état d'imaginer un bonheur public, tel que H. Arendt a pu le décrire, à partir de l'expérience des fondateurs de la République américaine. "Les hommes savaient qu'ils ne pouvaient être heureux si leur bonheur était circonscrit par leur vie privée" (37). Dans la logique de son individualisme, Constant ne pouvait concevoir qu'un bonheur privé, à base d'indépendance et de jouissances et s'il évoquait le bonheur public ce n'était que sous un seul aspect : la paix. Cette doctrine est fixée très tôt, dès le pamphlet de 1814. *De l'esprit de conquête et de l'usurpation*. "Le peuple le plus attaché à sa liberté dans les temps modernes, est aussi le peuple le plus attaché à ses jouissances ; et il tient à sa liberté surtout, parce qu'il est assez éclairé pour y apercevoir la garantie de ses jouissances" (38). Pourtant, la pensée de Constant laisse la place à certaines hésitations, comme en témoigne l'article sur Dunoyer, qui figure dans les *Mélanges* en 1829. "La civilisation peut-on y lire, n'est plus dans la pensée de ses

Alexis de Tocqueville par Chasseriau

partisans comme de ses ennemis, uniquement ce qui rend les hommes plus propres à la société, mais ce qui procure aux membres de la société une plus grande somme de jouissance" (39). Mais à côté de cela, se trouve un texte où Constant, critiquant l'utilitarisme, rompt avec la vision étroitement hédoniste qui était la sienne auparavant. "Tâchons de conserver au sein de la civilisation les idées nobles, les émotions généreuses que les jouissances tendent à étouffer... Honorons et encourageons cette puissance de sacrifice, cette faculté de dévouement..."(40). Si Tocqueville a lu les *Mélanges*, ce qui est possible, mais non prouvé, il n'a pu manquer de relever les contradictions de Constant, à l'intérieur du chapitre consacré à Dunoyer, comme entre ce texte de 1826 et l'essai sur *La perfectibilité de l'espèce humaine* publié lui aussi dans les *Mélanges*, mais écrit en 1805 probablement, ou au plus tard en 1810. Il n'est pas absurde de supposer que, si même Tocqueville a lu les *Mélanges*, le caractère disparate et contradictoire des textes présentés, ajouté à ce que pouvaient lui dire de Constant, Chateaubriand, puis Royer-Collard a pu le dissuader de poursuivre, par la suite, la lecture des ouvrages antérieurs de Constant. Il est très probable en tout cas qu'il a ignoré le fameux discours de l'Athénée de 1819, où précisément la contradiction de la pensée de Constant apparaît en toute clarté, lorsque dans les dernières pages, l'auteur semble adopter une nouvelle conception de la destinée humaine. "Est-il donc si vrai, s'interroge-t-il, que le bonheur de

quelque genre qu'il puisse être, soit le but unique de l'espèce humaine? En ce cas notre carrière serait bien étroite, notre destination bien peu relevée" (41). Bien vite il arrive à une conclusion dont il ne tirera pas toutes les conséquences qui semble élargir quelque peu la perspective intellectualiste de l'essai sur la *Perfectibilité*; il invoque "cette noble inquiétude qui nous poursuit et nous tourmente, cette ardeur d'étendre nos lumières et de développer nos facultés" et il conclut: "ce n'est pas au bonheur seul, c'est au perfectionnement que notre destin nous appelle" (42). Mais, en vérité, cette affirmation finale n'est guère en harmonie avec l'individualisme étroit de Constant et elle surprend quelque peu après l'exposé de la genèse économique de la liberté individuelle. Comme s'il était saisi de regret, ou d'une sorte de lucidité tardive, l'auteur atténue in fine (43) la portée de son argumentation principale et montre lui-même le risque d'un individualisme excessif. "Le danger de la liberté moderne, écrit-il, c'est qu'absorbés dans la jouissance de notre indépendance privée, et dans la poursuite de nos intérêts particuliers, nous ne renoncions trop facilement à notre droit de partage dans le pouvoir politique" (44). Ce texte, que très probablement, Tocqueville n'a jamais lu, présente l'intérêt de se situer à mi-distance des textes précédents de Constant, encore expressifs de l'optimisme du dix-huitième siècle, et des idées que développera Tocqueville sur l'individualisme comme fondement des nouvelles formes du despotisme démocratique.

Pour l'essentiel, et sous réserve des velléités divergentes qui viennent d'être signalées, la conception de la liberté chez Constant est étroitement défensive et vise à protéger la sphère des affaires privées contre les empiètements de l'autorité publique. Il n'en reste pas moins qu'il défend aussi la liberté politique. "La liberté individuelle, je le répète, voilà la véritable liberté moderne. La liberté politique en est la garantie; la liberté politique est donc indispensable" (45). Par rapport aux Idéologues de sa génération, Tracy ou Daunou, par exemple, plus fortement prisonniers que lui de l'hédonisme hérité de Condillac, Constant marque un progrès et il est digne d'être considéré comme un véritable libéral, car il n'admet pas que certains biens sont assez précieux pour que les citoyens leur sacrifient la liberté politique (46). "Si la liberté politique ne fait pas partie de nos jouissances immédiates, écrit-il, c'est elle qui les garantit. La déclarer inutile, c'est déclarer superflus les fondements de l'édifice que l'on veut habiter" (47). Il n'en reste pas moins que sa conception de la liberté est strictement négative, et que chez lui les libertés sont essentiellement des résistances de l'individu à l'Etat. Le libéralisme politique qui est la fin dernière de Tocqueville est essentiellement pour Constant l'instrument du libéralisme économique.

Voudrait-on esquisser, dans un esprit tocquevillien, une interprétation des caractères réactifs et si fortement individualistes des conceptions de Constant en matière de liberté, il suffirait de se souvenir du chapitre de Tocqueville intitulé: "Comment l'individualisme est plus grand au sortir d'une révolution démocratique qu'à une autre époque" (48). Ce chapitre se termine sur une

réflexion qui éclaire parfaitement la différence des traditions libérales et de l'individualisme, en France d'une part, et Etats-Unis d'Amérique d'autre part. "Le grand avantage des Américains est d'être arrivés à la démocratie sans avoir à souffrir de révolutions démocratiques, et d'être nés égaux au lieu de le devenir" (49). Grâce à son voyage en Amérique et par l'usage de la méthode comparative, Tocqueville a pu mieux que Constant trouver la distance nécessaire par rapport aux séquelles de la Révolution française. Il y a sans doute une des raisons pour lesquelles il a su analyser et critiquer les excès de l'individualisme ainsi que proposer des remèdes souvent inspirés et justifiés par les succès de la démocratie américaine. Pour combattre les excès de l'individualisme, Tocqueville, comme on sait, fait appel à la vie communale, à la vie associative, à la religion et, par dessus-tout, à la liberté politique. L'ensemble des recommandations, comme d'ailleurs le problème posé, est bien éloigné de l'esprit de Constant, mais sur certains points particuliers cependant Tocqueville se trouve en accord avec son aîné. Il en est notamment ainsi en ce qui concerne la vie communale; les attaques de Benjamin Constant contre la centralisation sont nombreuses et elles figurent déjà dans le pamphlet de 1814, *De l'esprit de conquête*; Tocqueville, saisi d'admiration devant la vie des communes de Nouvelle-Angleterre (50) arrive à des conclusions analogues. "C'est dans la commune, écrit-il, que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science. Elles la mettent à la portée du peuple. Elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir" (51). Les libertés communales constituent un moyen efficace de combattre l'individualisme. "Les libertés locales, qui font qu'un grand nombre de citoyens mettent du prix à l'affection de leurs voisins et de leurs proches, ramènent donc sans cesse les hommes les uns vers les autres, en dépit des instincts qui les séparent, et les forcent à s'entraider" (52).

Tocqueville a également invoqué la religion parmi les moyens de combattre les excès de l'individualisme et de régler, de restreindre, le goût trop ardent des jouissances matérielles qui caractérise les hommes dans les sociétés démocratiques (53). Et là encore, il pose le problème de façon originale par rapport à Constant, mais pas autant qu'il l'a cru. Frappé par l'étroite alliance, en Amérique, de "l'esprit de religion" et de "l'esprit de liberté", Tocqueville a voulu travailler à réconcilier en France le libéralisme et la religion. Et il a sincèrement cru qu'en se fixant cette tâche il devenait, "un libéral d'une espèce nouvelle", comme il le dit dans une lettre de 1836 à son ami Stoffels (54). Or ce seul trait suffit à montrer, qu'à cette date, il n'avait pas lu le grand ouvrage publié par Constant, de 1824 à 1827, *De la Religion*; contrairement à une opinion très répandue chez les libéraux de ce temps, Constant y affirme que la religion est bien loin d'être l'alliée naturelle du despotisme et il nie que l'absence de sentiment religieux soit favorable à la liberté (55).

En revanche, l'originalité de Tocqueville par rapport à Constant est totale en ce qui concerne la vie associative;

il insiste spécialement sur le droit d'association alors que Constant n'en a jamais parlé. "Le droit d'association, écrit-il, me paraît presque aussi inaliénable de sa nature que la liberté individuelle" (56). L'association combat les dangers de l'individualisme sur un double plan; d'une part, elle diminue le risque du despotisme en créant un relais entre l'individu et l'Etat; d'autre part, elle apprend aux hommes à sortir d'eux-mêmes et à défendre des intérêts communs. Il est aisé de trouver de nombreux points de rencontre entre Tocqueville et Constant sur la question des droits individuels, encore que, souvent, il soit plus proche de Royer-Collard que de celui-ci, mais en ce qui concerne le droit d'association nous devons constater une différence d'attitude (57) très significative. Enfin, dernière différence plus significative encore, la liberté politique n'est pas seulement pour Tocqueville ce qu'elle est pour Constant, c'est-à-dire la garantie des libertés individuelles, elle est aussi un remède aux insuffisances de la société civile, le remède le plus efficace aux maux que l'égalité peut produire et le meilleur moyen de combattre les excès de l'individualisme, comme le montre Tocqueville dans un chapitre fondamental: "Comment les Américains combattent l'individualisme par des institutions libres" (58). La liberté politique a, en elle-même, aux yeux de Tocqueville, autant de valeur que les libertés individuelles et il ne renonce pas à l'idée, héritée des anciens, d'un accomplissement de l'homme dans la vie civile. A travers l'ensemble des recommandations tocquevilliennes, se perçoit aisément le souci de fortifier le civisme et le projet d'une éducation de la liberté, idées tout-à-fait étrangères à Constant, qui confond la cause de la liberté et celle de l'individualisme.

La conviction - mais aussi l'illusion de Benjamin Constant - est que les sociétés de l'avenir connaîtront, avec l'émancipation individuelle, la stricte limitation du pouvoir de l'Etat. Selon lui, l'autonomie de plus en plus nécessaire, de la société civile doit conduire à restreindre au minimum le domaine des interventions étatiques; ainsi il se trouve à la tête de ces libéraux, si nombreux, qui ont identifié leur cause à celle de l'Etat minimal. Tocqueville, au contraire, scrutant avec pénétration les potentialités encore latentes de la souveraineté démocratique a compris le premier que l'émancipation individuelle aurait pour corrélat nécessaire dans l'avenir, non pas la limitation, mais l'expansion du pouvoir d'Etat. Loin de s'opposer à ce phénomène, l'individualisme le suscitait et le stimulait au point que toutes les activités sociales seraient bientôt recouvertes et contrôlées par une omniprésente administration. Il ne craignait pas plus que Constant que les sociétés modernes tombent durablement sous la coupe de tyrannies semblables à celles de l'Antiquité (59). Mais il a su dessiner magistralement, dans la dernière partie de sa "*Démocratie*" (60) les traits du nouveau despotisme qui menace les démocraties. "Il serait plus étendu et plus doux, et il dégraderait les hommes sans les tourmenter" (61). Il a deviné, au-delà des effets immédiats et visibles de l'égalité, le chemin secret de la servitude et montré que le nouveau Leviathan, l'Etat-tuteur, n'aurait pas à s'imposer violemment

à la société civile, mais croîtrait à partir de ses insuffisances et même à sa demande. Et nous retrouvons, au cœur du texte fameux, où Tocqueville prophétise l'avènement de l'Etat Providence, ces hommes semblables, égaux, isolés et comme étrangers les uns aux autres. Bref, nous reconnaissons ces individus absorbés dans leur quête de jouissance, ceux-là même dont Constant pensait qu'ils étaient capables de se suffire et de s'opposer à la croissance de l'Etat. "Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde. Je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres. Ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, mais il ne les voit pas, il les touche et ne les sent point; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul, et, s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie. Au dessus de ceux-là, s'élève un pouvoir immense et tutélaire qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur; mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leur héritage; que ne peut-il leur ôter complètement le trouble de penser et la peine de vivre?" (62). Terrible conséquence de l'individualisme cher à Constant que "cette sorte de servitude réglée, douce et paisible" (63) qui "réduit enfin chaque nation à n'être plus qu'un troupeau d'animaux timides et industriels dont le gouvernement est le berger" (64). Nouveauté de ce despotisme qui conserve certaines "formes extérieures de la liberté" et réalise "une espèce de compromis" entre "le despotisme administratif et la souveraineté du peuple" (65). Mais les hommes "tombent ainsi graduellement au-dessous du niveau de l'humanité" (66), en renonçant à leur liberté authentique.

*
* *

Tocqueville rectifie Constant plus qu'il ne le prolonge, car il montre les illusions et les dangers de cet individualisme qui ravit Benjamin. Il est vrai, comme l'a montré Roland Pierre-Marcel, que Tocqueville adopte sur les libertés individuelles et sur leurs garanties, comme sur le principe de souveraineté limitée et le principe de l'équilibre des pouvoirs, la plus grande partie des conclusions pratiques de Constant. Mais certaines des thèses adoptées appartiennent au fonds commun des idées libérales du temps et elles sont soutenues par les "Doctrinaires" aussi bien que par "les Indépendants", quoique leurs

justifications puissent différer. Sans doute, comme tous les jeunes libéraux de son temps, admirait-il la lutte de Constant pour la liberté de la presse. Mais cela ne signifie pas qu'il ait lu ses œuvres. Aucune preuve, aucun témoignage direct de cette lecture ne nous est parvenu, et contrairement à Pierre-Marcel sur ce point, nous l'estimons très improbable, sauf en ce qui concerne les *Mélanges*. En revanche Tocqueville, de son aveu même a beaucoup appris de Royer-Collard et il tient sa doctrine des libertés beaucoup plus de lui que de Benjamin. Enfin, n'oublions pas que Tocqueville a lui-même ajouté à la pensée de ses aînés ; sa théorie des associations, notamment, est entièrement originale. Ses conceptions économiques et sociales sont plus larges et plus généreuses que celles de Constant et sa pensée permet de distinguer le libéralisme politique du libéralisme économique, confondus dans leur principe même chez Constant.

Si l'on considère la philosophie qui sous-tend la pensée politique, l'originalité de Tocqueville est plus marquée encore et il diffère profondément de Constant sur ce plan. La liquidation de l'héritage sensualiste des "Idéologues", entamée par Benjamin, s'achève chez Tocqueville. L'esprit de Constant est encore dominé par l'optimisme de Condorcet et sa doctrine du progrès inéluctable et nécessaire alors que Tocqueville présente toujours deux avenir possibles : lumières ou barbarie, prospérité ou misères, liberté ou servitude. L'idée même de l'homme, de sa destinée et de ses rapports avec ses semblables se transforme radicalement du premier au second et l'on pourrait dire qu'à l'individualisme de Constant s'oppose le personnalisme de Tocqueville, plus proche en cela de Jacques Maritain que de son aîné. Enfin, lorsque Tocqueville montre le despotisme administratif naissant de l'individualisme même et des insuffisances de la société civile, il opère un véritable renversement de la philosophie politique de Constant.

Si les accidents de la politique française ont assuré pendant longtemps une plus grande audience au libéralisme bourgeois de Constant, il apparaît aujourd'hui, à la lumière de l'œuvre de Tocqueville comme une philosophie réactive, crispée sur l'opposition du jacobinisme et de l'individualisme et étroitement dépendante des conditions mentales, sociales et politiques de son temps. Alors que l'œuvre de Tocqueville, un moment méconnue, apparaît aujourd'hui, à juste titre d'une beaucoup plus vaste portée. Elle est la véritable fondation de ce libéralisme démocratique qui peut nous aider à penser les sociétés industrielles de notre temps.

Jean-Claude LAMBERTI

(1) Paul Bastid : *Benjamin Constant et sa doctrine* - Paris - Armand Colin - 1966 - 2 volumes p. 1100

(2) *La Démocratie en Amérique* a été publiée en deux fois : 1835 et 1840. Seul le premier volume de *l'Ancien Régime et la Révolution* a été publié par Tocqueville en 1836. Ses *Souvenirs* selon sa volonté n'ont été publiés que longtemps après sa mort survenue en 1859. Nos références renvoient aux *Œuvres complètes*, éditées par Gallimard.

(3) Laboulaye : *Cours de politique constitutionnelle*. Paris, 1865. Introduction p. VII

(4) *Édité à Paris, chez Alcan, en 1910. Voir les pages 180-181 notamment.*

(5) *Le père d'Alexis de Tocqueville, le Comte Hervé et le frère aîné de François-René de Chateaubriand avaient épousé deux sœurs, deux petites-filles de Malesherbes, nées Rosambo.*

(6) *Ce point a été très bien mis en lumière dans l'ouvrage de Dupuis *Politique de Chateaubriand*. Paris - Armand Colin - pp. 35, 45 et 269.*

(7) *Cité d'après R. Pierre-Marcel, op. cit. p. 28*

(8) *Préface des Mélanges de littérature et de Politique. Cité d'après l'édition Pluriel - p. 519 (Le livre de Poche, 1980) des *Écrits politiques de Constant* choisis et présentés par Marcel Gauchet sous le titre : *De la liberté chez les modernes*. Nos références renvoient désormais à cette édition.*

(9) *Cité d'après Antoine Redier : *Comme disait M. de Tocqueville*. Paris 1925 p. 46 et 48*

(10) *Du moins dans la correspondance publiée jusqu'à ce jour. Mais il manque encore quelques tomes à l'édition des *Œuvres Complètes*, en cours chez Gallimard.*

(11) (13) et (14) *Constant*, édition citée p. 520, 591 et 549.

(12) cf. *GW Pierson Tocqueville and Baumont in America* - New York Oxford University Press - 1938 - chapitre XI

(15) *De la Démocratie en Amérique*, vol II, p. 339 (*Œuvres complètes*, édition Gallimard, tome I)

(16) et (17) *Principes de Politique*, in *De la liberté chez les hommes*, p. 271 et p.272.

(18) *Des réactions politiques sans indication d'éditeur ni de lieu d'édition. An V. p. 92 (Bibliothèque Nationale in 8°. L b 42 305 A)*

(19) et (20) *Démocratie en Amérique*, vol I. p. 261 et p. 262.

(21) *Discours prononcé à l'Athénée royal de Paris en 1819, qui figure p. 491 à 515 dans l'édition Gauchet des écrits politiques de Constant ; *De la liberté chez les modernes*, collection Pluriel.*

(22) à (26) *Voir notamment les chapitres 6, 7 et 8 de la seconde partie (22) ; p. 502 (23) ; p. 496 (24) ; p.498 (25) ; p. 501-502 (26)*

(27) *Voir à ce sujet le brillant article de Patrice Rolland - *Equivoques du libéralisme, A propos de Benjamin Constant*. Revue *Commentaire*, n° XV et XVI, Automne et Hiver 1981.*

(28 à 34) *De la Démocratie en Amérique*, vol. II, deuxième partie. chap. 2, p. 105 (28) et (29) ; p. 147 (30) ; p. 106 (31) ; p. 324 (32) ; p.109 (33) ; p. 196 (34).

(35) *Pour de plus amples développements, cf. Jean-Claude Lamberti. *La notion d'individualisme chez Tocqueville*, Paris, P.U.F. 1970.*

(36) *De la liberté chez les modernes*, p. 503-505

(37) *H. Arendt - *Essai sur la Révolution*, Gallimard, 1967, p. 184*

(38) à (45) *De l'usurpation*, chap. VI, p. 185 (38) ; p. 547-548 (39) ; p. 550 (40) ; p. 512-514 (41-42-43-44) ; p. 509 (45).

(46) cf. *Henri Michel. *L'Idée de l'Etat*. Paris Hachette, 1896*

(47) *Réflexions sur les Constitutions et les garanties*, cité d'après Henri Michel, *l'Idée de l'Etat*, p. 303

(48) et (49) *Démocratie ou Amérique*, Volume II, deuxième partie, chap. 3 p. 107-108 (48) et p. 108 (49).

(50) *R. Pierre-Marcel affirme, sans le prouver (op. cit. p. 239 note que sur ce point Constant a influencé Tocqueville. Mais j'en doute.*

(51) à (53) *Démocratie en Amérique*, vol. I, p. 59 (51) ; vol. II, p. 111 (52) ; vol. II, première partie, chap. 5 et deuxième partie, chap. 15 (53).

(54) *Lettre du 24 Juillet 1836, citée d'après l'édition de 1866 des *Œuvres complètes* de Tocqueville, tome V, p. 432-433*

(55) cf. *Henri Gouhier. *Benjamin Constant, les écrivains devant Dieu*, Desclée de Brouwer 1967, notamment p. 106-107*

(56) *Démocratie en Amérique*, vol. I, p. 198

(57) *R. Pierre-Marcel l'a d'ailleurs lui-même reconnu. op. cit. 195, note.*

(58) à (66) *Démocratie en Amérique*, vol II deuxième partie, chap. IV, pp. 109-112 (58) ; p. 323-324 (59) ; voir le chap. 6 de la quatrième partie (60) ; p. 323 (61) ; p. 324 (62) ; p. 325 (63-64 et 65) ; p. 326 (66).

LE RÉFRACTAIRE JULES VALLÈS ÉTAIT-IL SOCIALISTE ?

par Auguste RIVET

1982 était l'année du cent cinquantième anniversaire de la naissance, au Puy de l'auteur de "Jacques Vingtras" dont les trois volumes "L'enfant", "Le bachelier", "L'insurgé" constituent, sous forme de roman, l'autobiographie singulièrement émouvante de ce "réfractaire", de ce "révolté", de ce "libertaire" de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Bien qu'il se soit constamment engagé dans les luttes politiques comme journaliste, comme candidat, comme élu, Jules Vallès n'a rien de commun avec "la politique", ni avec la haute politique des doctrines et des systèmes ni avec la politique ordinaire des élections et des partis.

Mais ses opinions et démarches politiques ont longtemps nui à sa réputation auprès du grand nombre avant de lui procurer une certaine popularité parmi les minorités de la contestation.

Ceux qui l'ont étudié sont surtout des littéraires qui se sont intéressés à l'écrivain mais ils n'ont pas négligé le polémiste et l'activiste dont les expériences et les observations ont alimenté les livres et les articles.

Le premier biographe de Jules Vallès est Ulysse Rou-

chon (1878-1959), journaliste lui aussi, amateur d'histoires locales, dénicheur de documents inédits, collectionneur avisé plus que critique méthodique. *La vie bruyante de Jules Vallès* (1) qui s'arrête à 1880, éclaire de nombreux points de biographie, fournit de nombreux textes et décrit bien le milieu vellave.

Depuis lors, deux universitaires ont consacré à Jules Vallès leur thèse d'Etat.

En 1941, Gaston Gille publia *Jules Vallès, ses révoltes, sa maîtrise, son prestige, Sources bibliographiques, Iconographies* (2), études fondamentales surtout pour la connaissance du romancier et des romans.

Le journaliste a fait l'objet d'une thèse plus récente, celle de Roger Bellet, *Jules Vallès journaliste* (3), où les opinions publiques de Vallès sont amplement étudiées. Roger Bellet a édité en 1975 un premier volume des *Œuvres* (4) où figurent beaucoup d'articles d'avant 1870.

Roger Bellet a révélé un Vallès journaliste, polémiste bien sûr mais aussi critique littéraire, chroniqueur, reporter, boulevardier, essayiste, aux talents divers et égaux.

Malgré l'incohérence de certaines images et par la grâce pointilleuse et vigoureuse du style, ce morceau de bravoure nous conduit tout droit à l'origine des idées de Jules Vallès sur la société.

Cette origine est dans sa nature, dans son instinct : une ambition sans doute qui le rapprochait de Julien Sorel, mais aussi une impatience qui contrarie la volonté d'arriver, et surtout une irrégularité, une indocilité, le refus de se plier aux lois et aux habitudes, et finalement l'échec vaillamment supporté.

Le réfractaire ce n'est pas tout à fait le contestataire : bien que Jules Vallès partage la détestation des socialistes à l'égard de la bourgeoisie, de ses mœurs, de ses institutions, bien qu'il se moque du parlementarisme, qu'il vitupère contre l'armée, qu'il mette en accusation la justice, la police, la famille, il se distingue du contestataire qui est un doctrinaire, un homme à systèmes, un réformateur de la société, qui obéit à une conception globale et logique. Vallès part de ses expériences et de ses épreuves et n'aboutit jamais à une construction cohérente.

L'ABSENCE D'IDÉOLOGIE

Les marxistes le lui reprochent. Louant l'écrivain, Jean Fréville notait : "Il n'a pas compris ce qui caractérisait la Commune : l'accession au pouvoir, pour la première fois, de la classe ouvrière. Il ne voit pas sa signification politique (...)", et plus loin, "Se rend-il vraiment compte de la marche de l'histoire ? Aperçoit-il que l'Etat contre lequel il bataille est un Etat de classe ? (...) Lui-même s'est placé en dehors de tout parti, en dehors de la classe ouvrière".

Toutes ces notions, -pouvoir, classe, parti- sont en effet étrangères à la pensée de Vallès et même à son vocabulaire.

L'absence de toute idéologie est bien mise en valeur par G. Delfau : "Dans *l'Insurgé*, on ne rencontrera pas cette abondance du discours idéologique qui est en littérature le signe d'un décalage par rapport à l'évènement. Le romancier Vallès (...) ne rivalise pas avec l'historien, il n'est ni Lissagaray (5) ni Marx".

L'idéologie ne s'interpose pas entre l'évènement et Jules Vallès : les théories, les systèmes ne sont pas son point fort. Incapacité ou choix délibéré ?

Il me semble que c'est une affaire de tempérament. Sa conscience d'enfant et de jeune homme a été occupée par des images tellement vives qu'elles se sont emparées de son esprit et que, de naturel actif, remuant, pourvu d'une plume facile et d'une langue riche, il s'est livré aux impressions et aux expressions de sa turbulence.

On pourrait lui appliquer la formule de Michelet sur Savonarole : "Que fut-il ? Une idée ? Non. Il ne fut rien qu'une voie de douleur". Il crie ses souffrances et son imagination, il en veut à ceux -personnes, institutions- qui l'ont successivement condamné à l'internement en asile, à la prison, au silence, à l'échec, à la mort par

Jules Vallès par Courbet

UNE POLITIQUE VÊCUE

Roger Bellet pense qu'avant 1871 "le livre clé" de Vallès est celui qu'il signa en l'année 1865, *Les Réfractaires*.

Bien avant d'écrire le roman du "Réfractaire" singulier, Vallès a dépeint plusieurs types de "réfractaires" dont il donne une définition moyenne : "Il existe de par les chemins une race de gens qui (...) ont juré d'être libres ; qui, au lieu d'accepter la place que leur offrait le monde, ont voulu s'en faire une tout seuls, à coups d'audace ou de talent ; qui, se croyant de taille à arriver d'un coup, par la seule force de leur désir, au souffle brûlant de leur ambition, n'ont pas daigné se mêler aux autres, prendre un numéro dans la vie ; qui n'ont pu, en tout cas, faire le sacrifice assez long, qui ont coupé à travers champs au lieu de rester sur la grande route, et s'en vont maintenant battant la campagne, le long des ruisseaux de Paris".

contumace, à l'exil et à la honte.

Dans ce magasin d'épouvante du parfait révolutionnaire romantique, il ne manque qu'un coupable : l'Eglise à laquelle Jules Vallès ne s'attaque que rarement, très probablement parce que son expérience personnelle le tient dans la réserve au lieu de le pousser vers la vindicte.

Il avait un grand oncle prêtre : Thomas Vallès, né en 1787, vicaire de Saint Julien Molhesabate, puis curé à Chaudeyrolles de 1817 à sa mort en 1867. Dans cette petite paroisse, une des plus élevées et des plus reculées du diocèse, Jules Vallès passa régulièrement ses vacances et il ne garda que de bons souvenirs de cet oncle, vif et irritable mais dont le jugement était sûr, le conseil sage et la bonté inépuisable (6).

Rien, dans les événements de sa jeunesse, ne renforçait donc l'hostilité que Jules Vallès éprouvait, en principe et par principe, contre le clergé, élément de l'ordre bourgeois et de l'oppression sociale.

LE COMMUNARD ET LA RÉVOLUTION COMMUNALE

Il fut *communard*, au sens le plus précis du terme : le 26 mars 1871, le quartier de Vaugirard (XV^e arrondissement) le choisit comme membre de la "Commune" proprement dite, pouvoir législatif de l'insurrection, organe souverain élu par le peuple. Dans cette Commune, il y avait toutes les tendances du socialisme, du blanquisme le plus violent au réformisme proudhonien. Charles Seignobos (1854-1942), historien bourgeois, radical et laïc, fondateur de l'histoire positiviste, ne range Vallès dans aucune des tendances et le traite de "bohème".

Gaston Gille cite les attitudes de Vallès à la Commune de Paris : il veut interdire le cumul des mandats parlementaires et communal, alléger les obligations des travailleurs en matière de loyer, contrôler l'assiduité des membres de la Commune, rendre ses séances publiques, prolonger la durée des effets de commerce, libérer complètement la presse, interdire les arrestations arbitraires, empêcher la formation d'un Comité de Salut Public.

On reconnaît là une double inspiration libérale et libertaire, des préférences nettement démocratiques, une extrême sensibilité au sort des pauvres gens, un comportement tolérant et indulgent.

Dans *l'Insurgé*, il écrira, à propos de l'acquittement de Cluseret : "Il me semble que c'est bien de finir sur un mot de justice, de paraître oublier tout le danger pour ne pas retarder un verdict d'où dépendent l'honneur et l'existence d'un homme".

Deux formules-clés : la justice, l'honneur et l'existence d'un homme. Les raisons de Jules Vallès ne sont pas déduites d'une théorie du droit et de la société, elles lui viennent du regard et du cœur. Elles tiennent à son premier mouvement.

C'est pourquoi on a pu relever chez lui des contradictions et même des incohérences qui ne l'empêchent

cependant pas de suivre une ligne constante, moins du côté du socialisme que d'une sorte de populisme.

LE PEUPLE EN MOUVEMENT

Roger Bellet paraît le lui reprocher : "Vallès sort difficilement d'une vision populiste et pittoresque du peuple". C'est une limite, c'est aussi un mérite : le peuple de Vallès n'est pas un objectif ou un objet, mais une valeur permanente, vibrante et souffrante.

C'est le peuple des rues, des ateliers, des grandes clameurs et des émeutes, du plein air et du travail, le peuple en mouvement : "Malgré moi, mon cœur a toujours sauté du côté où il y avait tumulte de champ et de faubourg et mon sang me crie de partout, qu'il a couru pendant des siècles dans des veines de laboureur et d'ouvrier".

Il magnifie avec lyrisme la révolte populaire, le 18 mars 1871 :

"Quelle journée !

"Ce soleil tiède et clair qui dore la gueule des canons, cette odeur de bouquets, le frisson des drapeaux, le murmure de cette révolution qui passe, tranquille et belle comme une rivière bleue : ces tressaillements, ces lueurs, ces fanfares de cuivre, ces reflets de bronze, ces flambées d'espoirs, ce parfum d'honneur, il y a de quoi griser d'orgueil et de joie l'armée victorieuse des républicains.

"O grand Paris !

"Lâches que nous étions, nous parlions déjà de te quitter et de nous éloigner de tes faubourgs qu'on croyait morts !

"Pardon ! patrie de l'honneur, cité du salut, bivouac de la Révolution !

"Quoi qu'il arrive, dussions-nous être de nouveau vaincus et mourir demain, notre génération est consolée ! Nous sommes payés de vingt ans de défaites et d'angoisses.

"Clairons ! sonnez dans le vent ! Tambours, battez aux champs !

"Embrasse-moi, camarade, qui as comme toi les cheveux gris ! Et toi, marmot, qui joue aux billes derrière la barricade, viens que je t'embrasse aussi !

"Le 18 mars te l'a sauvé belle, gamin ! Tu pouvais, comme nous, grandir dans le brouillard, patauger dans la boue, rouler dans le sang, crever de honte, avoir l'indicible douleur des déshonorés !

"C'est fini !

"Nous avons saigné et pleuré pour toi. Tu recueilleras notre héritage.

"Fils des désespérés, tu seras un homme libre !" (7).

LA DÉMOCRATIE DIRECTE

Il n'y a que Michelet pour sentir et exprimer ainsi.

L'historien Michelet et le journaliste Vallès ont le même souffle généreux, la même vigueur descriptive, l'attendrissement exclamatif, le comportement polémique.

Jules Vallès admirait Jules Michelet dont il avait suivi les cours en 1850 (8) et auquel il doit "le fonds de son interprétation des révolutions et des guerres civiles" (9).

Mais Jules Vallès est moins enlevé, moins prophétique, plus terrien, campagnard et provincial, ce qui rend sa vue plus basse mais aussi plus nette et mieux ajustée.

Ce mélange de réalisme rustique et de populisme lyrique qui est propre à Jules Vallès explique ses préférences pour la République des départements et des communes, pour la démocratie à la girondine et pour ce qu'on appelle déjà le fédéralisme, et parfois la décentralisation.

Partisan de la démocratie directe et de l'autonomie municipale, il n'aime ni Robespierre ni Blanqui (10), révolutionnaires froids et violents, esprits à systèmes, caractères atrabilaires et autoritaires.

"Paris s'est reconquis, écrit-il (...), Paris doit se déclarer ville libre, commune affranchie, cité républicaine, se gouvernant elle-même dans la mesure du possible, et réalisant la théorie du gouvernement direct".

La Commune l'a donc d'abord comblé, puis déçu.

L'UNANIMISME SOCIALISTE

Cette expérience marque un tournant dans sa vie. Marque-t-elle aussi un changement dans sa pensée? Roger Bellet répond: "Après 1871, Vallès n'est pas plus idéologique, plus philosophe qu'auparavant; et pourtant il y a bien, avec la Commune et à partir d'elle, une marche idéologique très déterminée de Vallès".

Il devient en effet plus positif et plus politique, il ne se contente plus de décrire et de déplorer la misère, il s'en prend plus directement et plus véhémentement aux responsables, à la société, à la bourgeoisie, à l'argent.

Mais est-ce si nouveau? Les articles d'avant 1871 que Roger Bellet a recueillis dans le premier volume des *Œuvres* à la Pléiade, contiennent déjà d'assez féroces imprécations. Après 1871, Jules Vallès exilé, en terre libre, puis amnistié en terre française, n'est-il pas seulement, désormais à l'abri de la censure et des poursuites, plus capable et mieux à même d'exprimer des rancœurs fort anciennes? Le changement ne serait-il pas dans un ralliement, non pas à une des écoles socialistes, mais au socialisme global, réconcilié, unanimiste: "Au *Cri du Peuple*, on est socialiste révolutionnaire, on n'est ni anarchiste, ni blanquiste, ni possibiliste, ni guesdiste".

Toujours aussi peu sectaire, toujours aussi peu dogmatique, Jules Vallès vieillissant, se découvre l'homme des synthèses politiques.

Aussi, après avoir essayé le blâme des marxistes qui déplorent ses incohérences, il reçoit l'éloge des socialistes sentimentaux d'aujourd'hui: Madeleine Rébérioux,

ancienne communiste, consciencieuse et pieuse desservante de toutes les chapelles du socialisme historique, décerne à Jules Vallès un hommage sans réserve, en écrivant que son *Cri du Peuple* fut "le journal le plus ouvert à l'ensemble des combats ouvriers et socialistes". (11)

JULES VALLÈS IRRÉCUPÉRABLE

Même vieillissant, même finissant, Jules Vallès ne fut jamais à personne; il n'est récupérable par aucun parti, aucun régime, aucune classe, aucune idéologie, aucune école: bien que son cœur soit profondément du côté de la gauche et même de l'extrême gauche, et qu'il ait plusieurs fois payé cher son engagement révolutionnaire, il n'a jamais eu de "projet politique" comme on dirait aujourd'hui.

La droite, évidemment, déteste sa véhémence qui s'en prend aux colonnes de la société; mais la gauche s'étonne et s'inquiète de ce qu'il écrivait contre la république parlementaire; les marxistes le trouvent trop indépendant pour le faire entrer dans leur mécanique; les gauchistes, ont cru se reconnaître en lui, mais ils s'aperçoivent vite qu'il n'est ni assez radical ni assez turbulent pour figurer dans leurs rangs. Il serait plus près, avant la lettre, des écologistes, par son goût pour une vie naturelle, provinciale, rustique, simple et fruste, mais il est resté trop fasciné par la grand'ville et par Paris pour compter parmi eux.

C'est un irrégulier, c'est-à-dire un solitaire et un franc-tireur qui s'est toujours déplacé entre les lignes, dans les positions les plus découvertes, un peu au hasard de ses humeurs et de ses amours, sans respecter les lois d'aucun genre et en obéissant à un code de l'honneur très personnel qui lui vient peut-être du plus lointain de son passé vellave, rural, montagnard.

Auguste RIVET

Maître Assistant à
la Faculté des Lettres
de Saint-Etienne.

(1) Trois volumes, Saint-Etienne, 1935-1939.

(2) Deux volumes, Flammarion, 1941.

(3) Un volume, les Editions Françaises Réunies, 1977.

(4) La Pléiade, Gallimard. Les textes sont précédés d'une chronologie détaillée et accompagnée de notes copieuses et précieuses.

(5) Prosper Lissagaray (1839-1901) membre de la Commune, a écrit une *Histoire de la Commune de Paris*, récemment rééditée.

(6) Ces renseignements sont donnés par Ulysse Rouchon, op. cit. 1 page 16, qui, né en 1878, a pu recueillir "les souvenirs des contemporains".

(7) *Le Cri du Peuple*.

(8) Gaston Gille, p. 48

(9) Roger Bellet, p. 454

(10) Roger Bellet, p. 128

(11) Madeleine Rébérioux, *Histoire générale du socialisme*, P.U.F. Tome II, p. 140.

LE POINT DE VUE DE JEAN BOISSONNAT

Europe n° 1

JAMAIS DEUX SANS TROIS !

Et de trois ! Depuis qu'elle est arrivée au pouvoir, la Gauche a donc été contrainte de dévaluer, à trois reprises, le Franc. Même si les Allemands nous ont facilité la tâche, en réévaluant plus que nous ne dévaluons, (comme en Octobre 1981), cela ne doit pas faire illusion. Le franc a perdu plus de 30 % de sa valeur, par rapport au mark, depuis Mai 1981. Et nous aurions perdu bien davantage, si nous étions sortis, hier, du système monétaire européen.

Jacques Delors s'est battu sur deux fronts pour rester dans le SME. A Paris, en combattant certains conseillers du Président qui préconisaient la sortie afin d'élargir notre liberté de manœuvre. A Bruxelles, en convainçant les Allemands de nous aider à sauver la face. Le Ministre de l'Economie a peut-être eu une ou deux paroles malheureuses, mais au total, il a réussi sa manœuvre. Il savait qu'une sortie du SME, aujourd'hui, aurait pu nous conduire à la catastrophe, même si politiquement, la gauche pouvait rappeler que Giscard était sorti deux fois du mécanisme du flottement concerté des monnaies européennes.

Pourquoi une sortie aujourd'hui, aurait-elle été plus dangereuse que les sorties d'autrefois ? D'abord, parce que nous avons épuisé nos réserves de change. Nous n'avons donc plus les moyens de contrôler le flottement de notre monnaie. Si l'on avait voulu sortir du SME, il fallait le faire dès le mois de Mai 1981, quand nos caisses étaient encore bien garnies. En outre, il était très dangereux d'utiliser l'autre moyen de contrôle d'un flottement du franc à savoir la hausse des taux d'intérêt, cause de chômage. Enfin, si la Gauche était sortie du SME, beaucoup de nos partenaires auraient considéré qu'elle n'y rentrerait plus.

Aujourd'hui, nous devons tirer les leçons des deux précédentes dévaluations manquées. Nous avons raté la première, faute de mesures d'accompagnement. La deuxième a été assortie d'un plan de rigueur (blocage des prix et des salaires) qui, malgré son impopularité, s'est révélé inadapté. Que faire aujourd'hui pour ne pas manquer la troisième ? C'est la seule question importante.

En soi, une dévaluation est un constat qui comporte des risques et des chances. Des risques, parce qu'elle pousse à la hausse des prix, et dans un premier temps, qu'elle alourdit la facture de nos achats à l'étranger. Par bonheur, la baisse du pétrole atténue ces deux effets, sans les faire disparaître complètement. C'est tout de même un atout pour le Gouvernement. La chance, c'est de pouvoir augmenter nos ventes à l'étranger, à condition de bien tenir nos prix et que les marchés extérieurs se réveillent, ce n'est pas impossible (deuxième atout pour le Gouvernement).

En attendant, il faudra resserrer les écrous. Comme quoi, Edmond Maire n'avait pas tort, lorsqu'il déclarait, sur le perron de l'Elysée, au grand scandale d'une partie de ses amis socialistes, qu'on allait vers un nouveau plan de rigueur. Il avait raison trop tôt, voilà tout.

22/03/1983

DE LA RIGUEUR A L'AUSTÉRITÉ

Après la dévaluation, le remaniement et les mesures économiques, soyons simples et parlons clair.

1) La politique gouvernementale passe de la rigueur à l'austérité. La ponction de 65 milliards de Frs décidée par les Pouvoirs Publics représente l'équivalent, de ce que le gouvernement avait prévu de croissance pour cette année : 2 % de la production nationale. Autant dire que cette

croissance sera ramenée à 0. C'est donc sérieux.

2) Le gouvernement n'avait pratiquement pas le choix. Notre déficit extérieur avait atteint une telle ampleur, qu'il fallait freiner brutalement pour ne pas aller dans le décor. L'alternative dont on a tant débattue - rester ou sortir du système monétaire européen - avait certes, des conséquences sur l'austérité. Mais cette dernière aurait du être encore plus grande, si l'on était sorti du système au lieu d'y rester.

3) La préparation psychologique de cette purge inévitable, a été désastreuse. Ce qui ne facilite pas les choses aujourd'hui. Les Français ont le sentiment qu'on s'est moqué d'eux. Après avoir entendu le Premier Ministre avant les élections, leur montrer la vie en rose, voilà qu'ils retrouvent le même Premier Ministre quand on leur dit qu'il était inévitable qu'elle soit en noir. La gauche qui parle tant du peuple, en cette circonstance ne le traite pas en adulte mais en enfant.

4) L'opinion s'interroge sur les causes profondes de tout cela. L'austérité est-elle due à des faits venus du dehors ou à des erreurs commises au dedans ? Aux deux bien sûr. Mais la note aurait été moins salée si l'on n'avait pas ajouté les erreurs aux faits.

5) Dans son contenu, le plan d'austérité n'est pas très original mais il est courageux. Il fait porter l'essentiel de l'effort sur les particuliers - c'est-à-dire sur vous et moi - en épargnant les entreprises (cellules vitales déjà bien affaiblies), et en comblant une partie des déficits publics. Certes, on aurait pu s'épargner d'élargir ces déficits pour ne pas avoir à les boucher aujourd'hui. Trop tard.

6) Les chances de succès de l'opération ne sont pas nulles, mais elles sont fragiles. Elles ne sont pas nulles, parce que le gouvernement a pour lui, une relative tolérance des syndicats, l'espoir d'une reprise mondiale, la baisse du pétrole, et surtout la durée. Mais il a contre lui l'amertume de l'opinion et le risque d'une démobilisation des éléments moteurs de l'économie.

De ce point de vue, les réactions à la diète que l'on impose sur les voyages à l'étranger sont symptomatiques. Bien que la mesure soit cohérente, elle est fortement contestée. Les Français prennent très mal que non seulement, on prélève encore sur leurs revenus, mais aussi qu'on leur interdise d'user librement de ce qui leur reste. Payer passe encore. Ne pas dépenser comme on l'entend. C'est un signe que le pouvoir aurait grand tort de négliger.

28/03/1983

SUR ORDONNANCE

Administrer une purge par ordonnance : quoi de plus naturel ? Ce n'est pas seulement de l'économie, c'est aussi de la médecine. Le Gouvernement trouvera donc, cette semaine, une majorité pour lui accorder cette procédure expéditive. Le motif officiel n'est évidemment pas le vrai. Il s'agit moins d'aller vite que d'aller là où l'on veut, et pas

ailleurs. Le Gouvernement pouvait, légitimement craindre, dans une procédure législative normale, une pluie d'amendements qui auraient défiguré son projet. Il se contentera de quelques concessions mineures.

Ainsi, le débat à peine ouvert, la semaine dernière, au sein même de la majorité, se trouvera refermé. Mais on en reparlera plus tard, car il y a deux écoles à Gauche. Celle de l'austérité, et celle de la croissance.

L'école de l'austérité dit en substance : "nous vivons au-dessus de nos moyens, et c'est pour cela que nous achetons trop à l'étranger, ce qui provoque un endettement insupportable. Réduisons notre train de vie pour ramener nos achats au niveau de nos ventes extérieures, en attendant de pouvoir accroître celles-ci grâce à la modernisation de l'industrie et à la reprise des affaires chez nos voisins".

"Politique de droite" protestent les adversaires de cette thèse, qui voient venir une croissance nulle de notre production cette année, et une progression du chômage. "Pas du tout" répliquent Jacques Delors et ses quelques supporters, "notre austérité est sélective puisque les pauvres sont moins frappés que les riches et elle ne remet pas en cause l'essentiel, à savoir la modernisation de notre appareil de production".

L'école de la croissance propose un autre remède. "Poussons les productions nationales, dit-elle, et ainsi, nous substituerons chez nous des produits français aux produits étrangers. Nous en vendrons davantage à l'étranger. Et tout le monde serait gagnant : les Français qui achèteraient plus, et la France qui vendrait davantage".

Si c'était si facile, on ne voit pas pourquoi le chef de l'Etat aurait si longtemps hésité avant de trancher en faveur de l'austérité. François Mitterrand, à notre connaissance, n'est pas masochiste. Il a simplement compris qu'austérité et croissance ne constituaient pas une alternative. Ce n'était pas l'une ou l'autre. C'était l'une et l'autre, à condition de les mettre dans le bon ordre. Ce point est fondamental. De même que l'austérité d'aujourd'hui est la conséquence d'une croissance prématurée, hier, la croissance pourrait être, demain, la conséquence de l'austérité d'aujourd'hui. Cela n'est pas une leçon qu'on trouve dans les livres. On la trouve dans les faits puisque c'est exactement l'histoire de notre économie depuis deux ans. On avait fait les choses à l'envers depuis Juin 81. On essaye, maintenant, de les remettre à l'endroit. Evidemment, ça coûte !

11/04/1983

LE PLAIDOYER DE DELORS

L'exercice était périlleux, hier, à l'Assemblée nationale, pour Jacques Delors. Le ministre de l'Economie devait justifier son plan d'austérité sans donner prétexte aux communistes de refuser les ordonnances (finalement ils ont dit "oui"). Il devait se montrer convaincu là où le Premier ministre avait paru résigné, sans pour autant faire ombre à Pierre Mauroy, chef du gouvernement.

Il devait montrer qu'il comprenait, lui, les difficultés des entreprises, tout en alléchant les syndicats par des possibilités nouvelles de négociations.

Tel un funambule, le ministre a traversé le cirque sans tomber de son fil ! Il s'est imposé pour cela une certaine humilité dans l'analyse, de la conviction dans le ton et aucun reniement sur ses orientations personnelles. C'était un Social Démocrate qui plaidait.

Voyons d'abord l'humilité dans l'analyse. Jacques Delors n'a pas caché que personne n'avait le remède miracle à la crise. Ni lui, ni Reagan, ni Kohl. Il s'est bien gardé, cette fois, d'aller chercher des boucs émissaires chez des prédécesseurs ou à l'étranger pour expliquer nos difficultés. Dans une crise qui est mondiale, nous avons nos handicaps qui sont bien français : l'inflation et l'insuffisante efficacité de notre appareil de production. Certes, la gauche espérait mieux faire que la droite contre l'inflation, grâce à la complicité des syndicats et contre l'inefficacité grâce aux nationalisations. Mais comme les résultats ne sont pas encore probants, Jacques Delors s'est montré discret. On verra ce qui se passera à la fin de l'année, lorsque les syndicats vont revendiquer l'alignement des salaires sur les prix, alors que l'objectif du gouvernement était de lutter contre toutes les indexations.

Pour donner du moral à ses troupes, dans ce temps gris, Jacques Delors a longuement insisté sur l'élargissement de la politique contractuelle (c'est-à-dire du dialogue direct entre patrons et syndicats) à de nouveaux domaines. En particulier à la politique d'investissement des entreprises. Reste à savoir si dans l'état actuel des relations syndicats - patronat, cela va pousser les entreprises à investir et les syndicats à prendre des responsabilités de caractère économique. Tout investissement comporte un risque d'échec. Dans ce cas, qui en prendra la responsabilité devant les actionnaires et devant le personnel ?

Enfin, le plus difficile pour le ministre de l'Economie, était de nous rassurer face au danger du chômage accru puisque la production n'augmentera pas et pourra même baisser pour la première fois depuis la guerre, cette année, en France. Notons, à ce sujet, que le ministre a mis l'accent sur le travail partiel et non pas sur la réduction de la durée hebdomadaire du travail. Il n'a pas parlé des 35 heures.

Le problème pour Jacques Delors est qu'au cours des six prochains mois, il va accumuler tous les inconvénients de son plan sans pouvoir en montrer les réussites. Si celles-ci doivent se produire, ce sera plus tard. Autant dire que Jacques Delors a encore plus besoin de temps que de suffrages. D'ailleurs, le mot clé de son discours était : "patience"...

12/04/1983

LA "SORTIE" DE DELORS

Quelle mouche a donc piqué Jacques Delors ? Devant

les sénateurs, le ministre de l'Economie a dit ce qu'il avait sur le cœur. Dans un discours passionné - un genre peu habituel au Palais du Luxembourg - il a justifié sa politique et réglé ses comptes.

Se sentant un peu seul pour faire le ménage après deux ans de politique précipitée et brouillonne, il n'a épargné personne et notamment pas ses amis. Lesquels, il est vrai, ne lui ont pas fait de cadeau en prenant avec des pincettes un plan d'austérité qui est pourtant le résultat de leur propre politique.

On dira que Jacques Delors lui-même n'est pas innocent si des erreurs ont été commises. Il siège au gouvernement depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Peut-être se sent-il justifié par les mises en garde qu'il a pu lancer dans le secret des délibérations gouvernementales ou même en public, par exemple lorsqu'il avait réclamé sans succès une pause. Mais cela, dira-t-on, c'est son affaire. Ou bien il s'est trompé, ou bien il a été trompé, diront ses adversaires. Dans les deux cas il a échoué puisqu'il est toujours là. En effet, c'est le risque que tout homme politique doit prendre quand il n'est pas complètement d'accord avec l'action de sa majorité ou de son gouvernement. Ou s'en aller pour manifester son désaccord et mettre l'opinion en garde, au risque de renforcer les adversaires de son parti, c'est-à-dire de compromettre ce qu'il approuve dans la politique suivie. Ou rester pour convaincre ses propres amis avec l'aide du temps et des faits ; ainsi que pour contribuer à redresser ce qui peut l'être.

Ce choix, chaque homme politique le fait en conscience. Personne ne peut se substituer à lui. Jacques Delors a choisi la seconde attitude : rester pour corriger et pour contribuer à sauver ce qu'il approuve dans la politique de la gauche. A savoir, une certaine redistribution des chances et des richesses ; un traitement social et pas seulement économique du chômage ; une plus grande participation des travailleurs aux responsabilités dans l'entreprise. Il en espère, comme il le disait dans une récente interview publiée dans l'Expansion "un sursaut de compétitivité". Peut-être se fait-il des illusions. Il était parti pour Austerlitz. Peut-être se retrouvera-t-il à Waterloo. Dans toutes les batailles il y a des pertes.

Sa conviction profonde, que l'on peut comprendre, même si l'on a des doutes sur le résultat, c'est que la gauche aura gâché sa chance d'améliorer la société française si elle ne fait pas la preuve de sa compétence et de sa persévérance dans la gestion des affaires économiques.

Certains auditeurs me trouvent trop indulgent pour l'action de Jacques Delors. C'est exact, mais si je le suis ce n'est pas par amitié personnelle, bien que ce soit un ami, pourquoi le cacher, mais parce qu'il lutte à contre courant dans une société tentée de baisser les bras. Pour achever de scandaliser tout le monde, je dirai que je le comprends pour les mêmes raisons que je comprenais Raymond Barre. Les deux hommes ne font pas la même politique, contrairement à ce qu'on raconte mais ils ont ceci en commun : chercher la réalité et ne pas la cacher au

peuple.

20/04/1983

LA MÉDECINE MALADE

L'effervescence dans les hôpitaux, qui a semblé prendre tout le monde au dépourvu, est-elle une vraie surprise ? Tous les systèmes de santé traversent, dans le monde une crise de croissance qui les met en déséquilibre. Un jour cela se traduit dans les comptes de la Sécurité Sociale. Un autre jour, cela jaillit inopinément dans un amphî d'étudiants ou dans une salle de soins.

Certes, il ne s'agit pas de nier les problèmes spécifiques des internes et des chefs de clinique. Mais ces problèmes ne se poseraient pas dans les mêmes termes si l'ensemble du système de santé n'explosait pas sous l'effet de la demande de soins, du coût de la santé et de la croissance fulgurante du nombre des médecins.

Ce nombre a presque triplé en France, en 20 ans. Or il y a 20 ans, la France n'était déjà pas un pays démunî de médecins. Il y avait, certes, des vides à combler mais l'état sanitaire de la France se situait à un bon niveau dans le monde comme on peut le mesurer à travers le taux de mortalité infantile. Ce taux est considéré par les spécialistes comme un bon indicateur de l'état sanitaire d'un pays. Or, la France a l'un des plus bas du monde : un enfant décédé de moins d'un an pour 100 enfants nés vivants, contre 7 avant guerre. 7 fois moins de mortalité infantile en un demi siècle. Progrès spectaculaire.

Certes, les besoins de santé étant illimités (puisqu'il finit toujours par la mort) il n'y aura jamais satisfaction intégrale de ces besoins. On pourrait considérer le nombre des médecins comme susceptible, lui aussi, de croître indéfiniment. Ce qui est évidemment absurde.

Mais une croissance aussi rapide que celle des dernières années devait, de façon inéluctable, poser des problèmes très difficiles. Une telle masse de médecins pousse naturellement à la consommation médicale, c'est-à-dire à l'alourdissement des cotisations à la Sécurité Sociale. Elle lamine les revenus des médecins. Il n'est plus rare de rencontrer en province ou dans les banlieues des grandes villes de jeunes médecins qui gagnent 5.000 frs par mois, c'est-à-dire moins qu'une secrétaire dans certaines entreprises parisiennes. Les débouchés dans les hôpitaux se font rares. Les internes et les chefs de clinique, qui ont reçu la meilleure formation, et acquis la plus grande expérience, ne peuvent plus espérer, aussi facilement qu'autrefois, récupérer dans la médecine de ville les sacrifices financiers qu'ils ont consentis dans la médecine hospitalière.

Spontanément un corps qui grossit cherche à se diversifier. Chacun entend valoriser ce qui lui est propre. Des mécanismes de sélection s'instituent à tous les niveaux. Or, ce sont des mécanismes délicats que les pouvoirs publics ont bousculé sans précaution.

Que là-dessus, se greffent des tentatives de récupération politique, c'est non moins naturel. L'actuelle majo-

rité n'a qu'à se rappeler ce qu'elle faisait dans l'opposition pour le comprendre. Elle qui saisit si bien, le sens de certaines grèves, ne doit pas s'indigner trop vite d'autres arrêts de travail. Chasse aux privilèges ? Peut-être. Mais la marge est étroite entre le privilège abusif et l'encouragement à la qualification. Or si le premier est condamnable, le second est vital.

21/04/1983

L'HORIZON 88

A l'horizon 88, - c'est-à-dire à la fin du septennat de François Mitterrand - la France devra avoir retrouvé ses équilibres, augmenté sa production un peu plus vite que ses voisins et modernisé son appareil productif. Tels sont les grands objectifs du 9^e plan (qui couvre la période 1984-1988) tels que le gouvernement vient de les définir.

Dans sa forme actuelle, c'est-à-dire avant la discussion parlementaire, ce plan est parfaitement conforme à la politique d'austérité du gouvernement. Il se situe même assez largement dans le prolongement des plans du précédent septennat. Sauf sur deux points : il encourage la réduction de la durée du travail (sans être trop précis toutefois sur la semaine de 35 heures) et la réduction des inégalités au profit des bas salaires et au détriment des revenus non salariaux. Ce "sel" de gauche ne dénature pas une sauce néo-libérale où l'on retrouve l'ouverture des frontières, la lutte contre l'inflation, la priorité à l'investissement sur la consommation et la mise au rancart de l'échelle mobile prix-salaires.

Tel qu'il est aujourd'hui, ce 9^e plan, est du "social-delorisme" revu par Mauroy et visé par le Président. Ce n'est pas du social-nationalisme. Pas plus que Giscard, Mitterrand n'a autorisé ses experts à chiffrer les perspectives de production et d'emploi. Trop dangereux ! On pourrait lui demander des comptes en 1988.

Cela dit, les orientations annoncées impliquent une croissance faible en 1984 et peut-être encore en 1985 pour rétablir notre équilibre extérieur. On espère secrètement au gouvernement qu'à partir de 1986 la production française pourra croître un peu plus vite que celle de nos voisins. Si ceux-ci font 2 % de croissance par an, on fera peut-être 2,5 %.

En matière de prix, l'objectif est toujours de revenir autour de 5 % par an, soit 2 à 3 points de plus que les Allemands. Ce qui implique des réajustements monétaires entre le franc et le mark, tous les 3 ou 4 ans, si nous ne sommes pas sortis du système monétaire européen d'ici là, ce que tout le monde ignore.

Reste la grande inconnue de l'emploi. Un rythme de croissance de 1 à 2 % en 1984-85, puis de 2 à 3 % si l'étranger ne retombe pas dans la récession, ne permet pas d'absorber la main d'œuvre disponible. C'est-à-dire que tel qu'il est, le 9^e Plan, implique une augmentation du chômage. Le gouvernement compte sur le partage du travail pour l'endiguer. Mais c'est plus un pari qu'une prévision ou un objectif. Or la gauche est convaincue

qu'en fin de compte, c'est là dessus qu'elle sera jugée par ses électeurs.

22/04/1983

SUR LE FRONT EXTÉRIEUR

Semaine importante pour le nouveau plan de rigueur. Tout indique que le gouvernement va accélérer les prélèvements sur nos revenus après les mauvais résultats du commerce extérieur au premier trimestre. Contribuables à vos poches ! Il ne vous restera pas grand chose pour vos vacances, que vous les passiez en France ou à l'étranger ! Car il faut absolument rompre le rythme infernal de notre déficit avec l'étranger. Près de 24 milliards de francs en trois mois. Soit un rythme annuel de cent milliards, supérieur à celui de l'an passé.

Certes les chiffres connus sont antérieurs à la dévaluation de fin mars et certains achats anticipés devraient disparaître. En contre-partie, les prix des produits étrangers s'élèvent avec la dévaluation et la hausse du dollar en avril n'a fait qu'aggraver les choses.

Il faut donc de toute urgence freiner les achats à l'étranger et pour cela il n'y a malheureusement pas d'autre moyen que de freiner l'ensemble de nos achats. On peut dire que c'est du gaspillage de prélever 4 Frs sur les revenus des Français pour ne réduire que d'un franc nos importations. Impossible de faire autrement car même dans les produits français, il y a des ingrédients qui viennent du dehors.

Il est désormais presque impossible de réduire de moitié notre déficit extérieur cette année, comme l'espérait le gouvernement. Cela supposerait qu'on le ramène à 45 milliards de francs. Comme on a déjà subi un déficit de 24 milliards en trois mois, il faudrait que notre déficit sur les 9 mois à venir soit inférieur à celui du premier trimestre. Ou encore qu'il soit, en moyenne, de 2 milliards par mois alors qu'il a encore été de 6 milliards et demi en mars. Ne rêvons pas. On peut d'ailleurs se demander si le gouvernement n'aurait pas avantage, pour éviter des dévaluations en cascade, à prendre tout le monde par surprise en se mettant en congé du système monétaire européen quand plus personne ne s'y attend. Il ne pourrait le faire que s'il a récupéré une part suffisante des devises perdues avant la dévaluation. En effet, une des raisons pour lesquelles il n'a pas pu le faire en mars, c'est qu'il n'avait plus assez de réserves pour gérer un flottement du franc (conséquence concrète d'une sortie du SME), c'est-à-dire pour empêcher un effondrement de notre monnaie.

Certes, une sortie même provisoire du système monétaire, ne serait pas glorieuse. Mais il y a longtemps qu'on a fait son deuil de ce genre de susceptibilité. Réalisée à froid, avec des réserves pour la gérer, une telle sortie pourrait se révéler une technique moins coûteuse que des dévaluations à répétition. J'ignore totalement si cette hypothèse a été étudiée. Je dis seulement qu'elle serait moins dangereuse à froid qu'à chaud.

25/04/1983

LA TERRE TREMBLE

L'échec des négociations agricoles au niveau européen risque d'aggraver les tensions dans les campagnes françaises. Les paysans ont le sentiment, qui n'est pas complètement faux, qu'on leur fait payer la dévaluation un peu plus cher qu'aux autres.

De deux choses l'une, en effet. Ou bien nous voulions réduire les montants compensatoires qui avantagent les exportations agricoles allemandes au détriment des nôtres, et il ne fallait pas pousser à la réévaluation du mark. C'est-à-dire qu'il fallait prendre sur nous, sous forme d'une dévaluation plus forte, une plus grande part du changement de parité entre le franc et le mark. Ou bien on voulait préserver notre amour propre monétaire et cela retombait sur le dos des agriculteurs français. Car nous savions que plus la réévaluation du mark serait forte, plus les montants compensatoires favorables aux Allemands seraient élevés. L'un ne va pas sans l'autre.

Certes le gouvernement peut atténuer l'amertume des agriculteurs en prenant certaines mesures conservatoires. Mais l'affaire est délicate dans un climat social et politique qui se dégrade et au moment où l'on applique une austérité nécessairement douloureuse.

Les agriculteurs eux-mêmes doivent contrôler leur juste colère. Car celle-ci leur fait courir des risques. Risque social d'abord. Dans la nation, l'agriculture est devenue très minoritaire avec moins de 10 % de la population et il y a toujours chez les citadins un réflexe anti-paysan qui sommeille. "Ils ne sont jamais contents" dit-on dans les villes. Sans voir que l'agriculture est un des secteurs qui s'est le plus modernisé depuis trente ans. Et qui a fourni, en même temps, les bras qui manquaient alors à l'industrie.

Risque commercial aussi. Un pays comme la France qui vend à l'étranger une grande part de ses productions agricoles, ne peut pas, sans danger, brûler les camions qui apportent chez nous des produits alimentaires tchèques, italiens ou espagnols.

Si nous voulons vendre au dehors, il faut aussi y acheter quelque chose, à condition, c'est vrai, que les règles d'une saine concurrence soient respectées. Au petit jeu des camions brûlés, l'agriculture française à plus à perdre qu'à gagner.

Enfin il y a l'Europe. Les agriculteurs français ont raison de protester contre les mécanismes monétaires qui les pénalisent. Mais ils ne peuvent pas ignorer que le Marché Commun, depuis 25 ans, leur a rapporté plus qu'il ne leur a coûté. S'ils devaient écouler leurs surplus sur le marché mondial au lieu de les vendre en Europe, ce serait à des prix beaucoup plus bas.

Soyons fermes, certes. Mais gardons notre sang froid. Les syndicats agricoles en ont d'ailleurs conscience. Le gouvernement doit les comprendre, aussi bien qu'il comprend les syndicats ouvriers. Sinon il n'y aura que des perdants.

29/04/1983

L'ITINÉRAIRE POLITIQUE DE SARTRE

par François FEJTO

Deux ans après la mort de Sartre, le *Quotidien de Paris* vient de faire "juger" l'auteur de *l'Être et le néant* par un certain nombre d'intellectuels. Nous relevons, sinon comme justes, mais comme particulièrement significatifs, les jugements suivants :

Olivier Todd : "On peut admirer le romancier, le dramaturge, et... estimer que Sartre a commis de monumentales erreurs politiques".

Alain Finkielkraut : "Il fut un dangereux récidiviste de l'illusion, le compagnon de route obstiné de toutes les débauches révolutionnaires du dernier demi-siècle".

Emmanuel Le Roy-Ladurie : "Sartre a été bien sûr un très grand écrivain. Mais dans l'ensemble, c'est quelqu'un qui s'est énormément trompé".

Annie Kriegel : "La jeunesse ne lit plus Sartre. L'oubli est-il dû à la somme gigantesque d'erreurs d'analyse, d'incohérences, dont il a parsemé son itinéraire politique?".

Michel Le Bris : "Il soutint l'URSS aux pires moments de la découverte du Goulag. Il soutint pareillement Fidel Castro. Les intellectuels l'ont suivi comme des moutons".

Une dizaine d'années avant de mourir, Jean-Paul Sar-

tre a déclaré devant quelques amis : "Il serait temps que j'avoue enfin la vérité. Un jour j'écrirai une sorte de testament politique... Je dévoilerai ce que j'ai vraiment pensé et ce que je pense maintenant avec le recul. J'en connais qui grinceront des dents : à commencer par moi-même". Ce testament, Sartre n'a pas eu le temps ou le courage de l'écrire. Un de ses anciens émules, Michel-Antoine Burnier, à qui on doit déjà une brillante parodie de Roland Barthes, s'est substitué à lui (1). Et comme ce sont des ex-staliniens qui ont écrit les meilleurs livres sur le stalinisme, c'est cet ex-sartrien qui a peint - en autoportrait fictif - le portrait le plus fidèle de Sartre. L'imitation est parfaitement réussie. D'un bout à l'autre, c'est la voix de Sartre qu'on entend. Burnier a composé une anthologie cruelle et tendre des vaticinations politiques de Sartre, de ses palinodies. Que de fois le philosophe de l'engagement avait reconnu de s'être totalement trompé ! Il n'était pas homme d'action, mais oh combien il aurait aimé de l'être ! Grâce à Burnier, nous repassons les étapes de sa vie généreuse, riche, passionnée et pleine de contradictions.

En 1933, son grand ami de jeunesse Raymond Aron, lui fit découvrir la phénoménologie. Pour en approfondir la connaissance, Sartre partit pour l'année universitaire à Berlin. Hitler était déjà au pouvoir. Sartre ne lui prêtait pas attention. La métaphysique l'absorbait. Puis ce fut le retour à Paris, le Front populaire, la guerre

d'Espagne, la guerre tout court. Prisonnier des Allemands, Sartre enseigna Heidegger aux curés prisonniers. Renvoyé en France en raison de son œil mort, il organisa avec Merleau-Ponty un groupe de résistance qui fut bientôt dissous pour incapacité ! Sartre se replia sur la littérature. On lui reprochera d'avoir fait jouer sa pièce "Les Mouches" à Paris pendant que Malraux se battait à la tête d'un maquis de résistants. Pourquoi ? "Certainement pas par veulerie. Malgré ma petite taille, j'ai toujours eu du courage physique". C'est vrai. Ce qui lui manquait, c'était, malgré ses nombreuses proclamations, le don d'action collective. Cependant après la guerre, avec l'aide de Simone de Beauvoir, de Merleau-Ponty, de Raymond Aron, il créa la revue militante, *Les Temps Modernes*, qui se déclara en faveur d'une "troisième voie entre le communisme stalinien et les trahisons de la social-démocratie et pour la paix mondiale que menaçaient les blocs". C'est alors que brusquement Sartre fut visité par la gloire. Sans qu'il l'ait voulu, sa pensée collait à l'époque. Paris ne jurait que par *l'existentialisme*, "mauvaise étiquette que j'avais fini par accepter...". "Les caves de Saint Germain des Prés, Juliette Gréco, le Tabou, la Rose Rouge, les suicides, tout m'était redevable. On conçoit mon trouble... Des mauvaises langues disaient : "Nous avons le mouvement dada, voici maintenant le mouvement caca...". Les communistes fronçaient les sourcils, car l'existentialisme détournait les geûs du marxisme.

Bientôt la guerre froide somma Sartre de choisir : l'URSS ou les Etats-Unis. Aron se rangea sans hésitation dans le camp américain. Arthur Koestler expliqua à Sartre que l'URSS est l'adversaire cardinal des peuples et qu'il approuvait désormais les positions anticommunistes de De Gaulle. "Ses phrases glissaient sur moi sans m'atteindre". Aux yeux de Sartre, l'anti-communisme de Koestler disqualifia à l'avance ses arguments. Ce fut la rupture. Les communistes n'acceptèrent pas Sartre pour autant. Un de ses anciens élèves, Jean Kanapa l'accusa d'être fasciste. Garaudy, M. Lefebvre, Pierre Hervé, Dessanti l'attaquèrent avec violence. Moscou le qualifia d'"hyène dactylographe". "Ces incessantes polémiques me blessèrent droit au cœur". Malgré le délire d'intolérance manifesté par le parti communiste, ou peut-être à cause de cela, Sartre se sentait toujours plus attiré par le communisme qui "incarnait l'histoire en marche". Il devint ainsi le prototype même du masochisme intellectuel prédisposant au compagnonnage de route.

Puis vint "le coup de tonnerre : par des documents irréfutables nous apprîmes l'existence de véritables camps de concentration en Union Soviétique". La première consternation passée, Sartre et Merleau-Ponty déclarent "qu'il convient de juger le communisme sur ses intentions et non sur ses actes". "Dix ou quinze millions de déportés, cela ne m'a pas ouvert les yeux", dira Sartre plus tard, à l'heure des aveux. En 1952, il dénonça la "guerre bactériologique" en Corée. "On m'avait manipulé de A à Z", reconnaîtra-t-il. Mais pourquoi s'est-il laissé toujours manipuler ? "L'URSS veut la paix, elle le

prouve chaque jour", écrit-il. Les communistes comprennent enfin le profit qu'ils peuvent tirer de ce naïf au grand prestige. Ils l'invitent au Congrès mondial de la paix, à Vienne. ils le font venir à Moscou. A la suite de cette visite. Sartre écrit en 1954 : "La liberté de critique est totale en URSS". C'est Ehrenbourg qui l'en informa. L'écrivain soviétique confia plus tard à d'Astier de la Vigerie qu'il était bien obligé de raconter des blagues puisque le K.G.B. le surveillait sans relâche... "Je pensais sincèrement Sartre assez averti pour comprendre ma comédie et qu'il ne me croirait pas. Le con!".

Les événements de 1956 à Budapest ébranlèrent Sartre. "C'étaient mes idées qui tombaient sous les balles soviétiques. L'intervention était un crime". Il y eut ensuite l'assassinat du Printemps de Prague en 1968...

Déçu par l'URSS, déçu par le P.C., il y a un seul combat que Sartre ne regrette pas : celui qu'il mène contre la guerre d'Algérie. "Pour une fois l'histoire me donnera raison". Mais c'est lors d'une première visite à Cuba en 1960, que Sartre crut avoir rencontré la révolution idéale. Il passe trois jours avec Castro en se promenant dans toute l'île. Il s'enflamme : "Il est tout à la fois l'île, les hommes, le bétail, les plantes et la terre". Vingt ans plus tard il vit autre chose à Cuba : "une économie délabrée, la pénurie, l'écrasante police du parti unique, une totale dépendance vis à vis de l'URSS". Mais entre temps, il se prit de passion pour la révolution culturelle chinoise.

Mai 68 en France le surprit. "Quel retournement des valeurs!". Saisi d'émerveillement et d'humilité, il interviewait Cohn-Bendit pour le *Nouvel Observateur*. Il s'enthousiasma, applaudit, mais il restait à l'écart. "J'étais trop vieux pour participer". Sartre fit "la grande découverte que les communistes français avaient peur de la révolution". Ils furent dressés par le stalinisme à ne pas prendre le pouvoir. "Une nouvelle extrême-gauche est née : avec délice j'épousais sa cause". Ce fut le dernier acte de la vie active de Sartre. Il accepta de diriger le journal du groupe le plus extrémiste, "la gauche prolétarienne". Il se lia particulièrement au jeune chef extrémiste, Benny Lévy (Pierre Victor) en qui il vit "un intellectuel de type nouveau". Ils signent ensemble un livre "On a raison de se révolter". En 1972, la majorité de la gauche prolétarienne choisit l'auto-dissolution plutôt que le passage au terrorisme à la manière des Brigades Rouges. Il faut retenir que l'influence de Sartre y était pour quelque chose. Les révolutionnaires retournent aux études. Sartre donne encore quelques interviews, il se fait filmer, défend le groupe terroriste Baader, prend position pour les boat-people, victimes de la révolution vietnamienne, serre la main à Raymond Aron et à Giscard d'Estaing. Puis il se tait.

François FEJTO

(1) Michel-Antoine Burnier, "Le testament de Sartre", Olivier Orban éditeur 1982.

L'ÉGLISE ET LE MONDE NOUVEAU TYPE DE RAPPORTS ENTRE LE SPIRITUEL ET LE TEMPOREL

par Mgr Paul POUPARD

Du 13 au 17 Décembre 1982, l'UNESCO a rendu un hommage solennel à Jacques Maritain pour le centenaire de sa naissance sous le double patronage de "l'Institut International Jacques Maritain" dont le siège est à Rome et de l'Association française des "Amis de Jacques Maritain". La grande organisation internationale de culture qu'est l'UNESCO se souvenait du rôle éminent qu'a joué Maritain dans l'inspiration et dans la formulation de la célèbre "Déclaration des Droits de l'homme". Les différents aspects de l'œuvre et de la pensée d'un philosophe qui a été mêlé à tous les débats politiques, intellectuels et religieux de ce siècle, ont été évoqués et étudiés devant un large public par des conférenciers et intervenants d'inspiration diverse dans des rapports et témoignages de grande qualité. Nous publions le texte intégral de deux conférences proposées à ces assises de l'UNESCO, celles de Monseigneur Poupard sur "L'Eglise et le Monde : nouveau type de rapports entre le spirituel et le temporel" et d'Etienne Borne sur "L'apport de la pensée de Jacques Maritain" à la philosophie des droits de l'homme".

Avec Maritain, écrivait Jean-Paul II le 15 août dernier, la philosophie de l'être devient la philosophie de l'esprit, de la personne et de la liberté. On peut affirmer que le sens de la transcendence et de la liberté dans sa philosophie de la politique et de l'histoire constitue l'inspiration la plus haute de la pensée de Maritain. En observateur lucide des aberrations monstrueuses de notre siècle, comme les totalitarismes et leurs conséquences d'horreurs et de souffrance, il soutint qu'une juste conception de la personne humaine était la base nécessaire pour tout édifice social et politique digne de l'homme".

C'est la philosophie politique de Jacques Maritain qui nous retient telle qu'il l'a présentée en de nombreux ouvrages, parmi lesquels il faut au moins rappeler *Du régime temporel et de la liberté* (1933), *L'Humanisme intégral* (1936), *Christianisme et démocratie* (1942), *La personne et le bien commun* (1947), *L'Homme et l'Etat* (1951)... Et nous parlons singulièrement de "L'Eglise et le monde : nouveau type de rapports entre le spirituel et le temporel". Nous sommes là, c'est bien clair, au nœud de l'apport de Jacques Maritain en ce domaine, et au cœur d'une évolution telle entre l'Eglise et le monde, le spirituel et le temporel, que le concile œcuménique Vatican II qui l'a reprise, est bien loin, à vingt ans de distance, d'avoir porté tous ses fruits, faute, peut-être, d'en avoir clairement identifié la singulière nouveauté.

AU CŒUR DE L'HISTOIRE

Pour Jacques Maritain, en effet, tel qu'il le voit avec évidence, nous sommes à la fin d'un âge : "La fin de l'Empire romain était peu de chose auprès de ce que nous voyons. Nous assistons à la liquidation de ce qu'on appelle "le monde moderne", lequel a cessé depuis un quart de siècle d'être moderne" (1).

Car il importe de ne pas se tromper de monde, et non seulement d'évangile, lorsque, et c'est la vocation inaliénable du chrétien, on veut vivre l'évangile en plein monde, incarner ses valeurs dans la construction de la société, en faire lever la lourde pâte en y insérant le ferment évangélique.

Le christianisme n'est pas un essentialisme mais un existentialisme. Et s'il est une philosophie ou une théologie de l'histoire, celle-ci s'insère au cœur de son devenir historique, de la Genèse à l'Apocalypse, et pour nous, dans le temps de l'Eglise, qui est celui du déjà-là et du pas-encore. *Primauté du spirituel* commence, on le sait, par un chapitre sur la distinction des deux pouvoirs, temporel et spirituel : "Rien, écrit Jacques Maritain, rien n'importe davantage à la liberté des âmes et au bien du genre humain que la distinction de ces deux pouvoirs". "L'Etat, du reste, poursuit-il, est bien souverain dans son domaine, mais son domaine est subordonné... A l'instant que s'affirme la distinction du temporel et du spirituel, s'affirme aussi et du même coup la subordination du premier au second". En raison de cette distinction, l'Eglise n'a pas pouvoir direct sur le temporel, mais pouvoir indirect : "c'est, je cite, le pouvoir que l'Eglise possède sur le temporel non en tant que tel, mais en tant qu'intéressant le spirituel et l'ordre du salut - non en raison du bien temporel lui-même à procurer, mais en raison du péché à dénoncer ou à éviter, du bien des âmes à conserver, de la liberté de l'Eglise à maintenir... C'est le glaive spirituel atteignant les choses du siècle en raison des intérêts éternels qui y sont engagés".

Dans son ouvrage *Du régime temporel et de la liberté*, Jacques Maritain précise que "travailler à une rénovation temporelle chrétienne sans y travailler en chrétien serait gâter ce qu'elle est". Et, dans *La lettre sur l'indé-*

pendance (1933), s'engageant sur un terrain plus concret : "je crois, dans l'ordre strictement politique lui-même, à une politique chrétienne, non chrétienne d'apparence et d'apparat, mais vitalement et intrinsèquement chrétienne : cette politique n'existe pas, elle n'est qu'ébauchée çà et là, elle est à susciter dans l'histoire".

HUMANISME INTÉGRAL

Humanisme intégral (2), les fameuses conférences de 1934 à Santander, reprises deux ans plus tard, canonise la distinction, devenue aujourd'hui classique, du temporel et du spirituel, dont il a fait le sous-titre de l'ouvrage : "Problèmes temporels et spirituels d'une nouvelle chrétienté". C'est l'objet, tout particulièrement, du chapitre III : le chrétien et le monde. L'ordre de la culture est du temporel, l'ordre de la foi est du spirituel. "Et il le transcende : si pour le chrétien cet ordre spirituel doit vivifier et surélever l'ordre temporel lui-même, ce n'est pas comme faisant partie de lui, c'est au contraire comme le transcendant, comme étant de lui et indépendant de lui. Bref, l'ordre spirituel jouit à l'égard de l'ordre temporel de la liberté même de Dieu à l'égard du monde. Ainsi, la distinction du temporel et du spirituel apparaît comme une distinction essentiellement chrétienne". Mais, ajoute aussitôt Jacques Maritain, pour être libératrice, cette distinction ne manque pas de poser pour autant de grands et redoutables problèmes, aussi bien théoriques que pratiques. Et il examine successivement le problème du royaume de Dieu et la mission temporelle du chrétien : que penser du monde et de la cité terrestre par rapport au royaume de Dieu ? Voilà notre problème. Et Jacques Maritain stigmatise successivement trois erreurs. La conception satanocratique du monde et de la cité politique qui vont, à l'inverse de l'Eglise, au royaume de la perdition. La conception théophanique ou théocratique, qui demande au monde et à la cité politique la réalisation effective du royaume. Cette conception, en se laïcisant, aboutit au théocratisme impérial, puis à un hégélianisme rudimentaire, et enfin au communisme contemporain, véritable impérialisme théocratique athée. La troisième erreur, aujourd'hui à son apogée, c'est l'humanisme séparé de la Renaissance, ou anthropocentrique, sans référence ni à Dieu ni à Diable. C'est la laïcisation du royaume de Dieu opérée par le positivisme d'Auguste Comte. Pour le christianisme au contraire, le monde et la cité temporelle sont à la fois royaume de l'homme, de Dieu et du diable : Dieu, par droit de création ; diable, par droit de conquête, à cause du péché ; au Christ, par droit de victoire, à cause de la Passion. C'est dire l'ambivalence du monde, sauvé, oui, mais en espérance, en marche vers le royaume car ce n'est pas lui qui est saint, mais l'Eglise qui est sainte : croissances inextricablement mêlées du blé et de l'herbe folle.

EGLISE ET MONDE

Aussi la mission temporelle du chrétien est-elle une grande tâche : "le spirituel doit vivifier le temporel. Le christianisme doit informer ou plutôt transpénétrer le monde". C'est "la mission propre de l'activité profane

chrétienne à l'égard du monde et de la culture". L'Eglise ne doit, elle, ne s'inféoder à aucune forme temporelle particulière, mais le chrétien, lui "s'y trouve engagé de plus en plus, non pas en tant que chrétien ou membre de l'Eglise, mais en tant que membre de la cité temporelle, je dis en tant que membre chrétien de cette cité, conscient de la tâche qui lui incombe de travailler à l'instauration d'un nouvel ordre temporel du monde". C'est l'ordre temporel qu'il s'agit de transformer, c'est-à-dire de sanctifier, et non pas de sacraliser.

Ainsi apparaît l'idéal historique d'une nouvelle chrétienté, dans un monde pluraliste, qui appelle une conception profane chrétienne du temporel, et non plus sacrale. Jacques Maritain oppose cette conception moderne au libéralisme et à l'humanisme inhumain de l'âge anthropocentrique, tout autant qu'à l'idéal historique médiéval du *sacrum imperium*. C'est un "humanisme intégral ou théocentrique" qu'il propose, dans la structure d'une cité désormais pluraliste, dont l'unité appelle la tolérance. Tel est pour Jacques Maritain le sens d'un Etat laïque chrétiennement constitué, "c'est-à-dire d'un Etat où le profane et le temporel aient pleinement leur rôle et leur dignité de fin et d'agent principal, -mais non pas de fin dernière ni d'agent principal le plus élevé".

EN CHRÉTIEN, NON EN TANT QUE CHRÉTIEN

Et Jacques Maritain de tirer les conséquences, de cette fondamentale distinction du spirituel et du temporel, qui entraîne un changement de perspective et de style : non plus le mode de la puissance temporelle et des contraintes légales, mais le mode de l'influence morale. Ainsi se résoud le problème pratique de la collaboration entre croyants et non-croyants, sur la base, non plus d'un minimum théorique commun, mais de l'effectuation d'une œuvre pratique commune, dans un véritable *convivium* évangélique, au sens de *Marc IX, 39* : "Qui n'est pas contre vous est avec vous". Jacques Maritain, on le sait tirera après la seconde guerre mondiale à Mexico, pour l'UNESCO, des conclusions engagées de ces prises de position théoriques d'*Humanisme intégral*. Une importante Annexe de l'ouvrage avait du reste déjà appliqué ces distinctions, à la suite d'un article d'Etienne Gilson dans la *Revue Sept* : le plan du spirituel est celui de l'Eglise, le plan du temporel est celui du monde. Ces deux plans d'activité sont nettement distincts comme les choses qui sont à César et les choses qui sont à Dieu, mais ils ne sont pas séparés pour autant. Car l'action est une épiphanie de l'être, et la personne en est une. Mais la distinction est nécessaire, qui nous permet de juger plus exactement de la portée de nos actions. Je reprends ici le passage fondamental de la page 314 d'*Humanisme Intégral*.

"Si je me tourne vers les hommes pour leur parler et agir au milieu d'eux, disons donc que sur le premier plan d'activité, sur le plan du spirituel, je parais devant eux *en tant que chrétien*, et pour autant j'engage l'Eglise du Christ ; et que, sur le second plan d'activité, sur le plan du temporel, je n'agis pas *en tant que chrétien*, mais je dois agir *en chrétien*, n'engageant que moi, non l'Eglise, mais

m'engageant moi-même tout entier et non pas amputé ou désanimé, m'engageant moi-même qui suis chrétien, qui suis dans le monde et travaille dans le monde sans être du monde, qui, de par ma foi, mon baptême, et ma confirmation, et si petit que je sois, ai vocation d'infuser au monde, là où je suis, une sève chrétienne".

PAUL VI ET LE CONCILE

Ces distinctions, est-il besoin de le dire aujourd'hui, à un demi-siècle de distance, furent libératrices. Elles devaient être canonisées par un concile, Vatican II, dont l'un de ses experts pourra dire que l'Eglise s'y est montrée moins *du* monde, et davantage *au* monde. C'est du reste à Jacques Maritain pour que nul ne s'y trompe, que Paul VI confiait à la clôture du concile, sur la place ensoleillée de Saint-Pierre de Rome, le 8 décembre 1965, le message du concile aux intellectuels et aux hommes de pensée. Pour les témoins de cette scène, aussi émouvante qu'éclatante, c'était comme le soleil d'Austerlitz. Dans l'appréciation de cette histoire, du reste toujours en mouvement, je crois qu'il serait plus exact de parler à la fois d'aboutissement et de point de départ. Un excellent jalon en la matière me paraît du reste posé par l'encyclique *Populorum Progressio* de Paul VI, deux ans plus tard, sur le développement des peuples. Le terme d'humanisme intégral fut évité dans le texte, mais la référence fut mise en note, et précisément au n° 42, qui était la conclusion de la première partie, intitulée "pour un développement intégral de l'homme", et conclusion titrée: "vers un humanisme plénier". En voici la première phrase: "C'est un humanisme plénier qu'il faut promouvoir. Qu'est-ce à dire, sinon le développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes?". On ne saurait être plus clair.

DISTINCTIONS LIBÉRATRICES

Temporel/spirituel, sacré/profane, en chrétien/en tant que chrétien, ces distinctions libératrices ont aidé à l'engagement renouvelé d'une génération, en un moment de déchirement tragique de la vieille Europe et du vaste monde. Unité infrangible de la conscience chrétienne sous la primauté du spirituel, dans la distinction des domaines et la variété des tâches. Comme le notera avec pertinence André Manaranche (3), le décret conciliaire sur l'apostolat des laïcs ne dira pas autre chose. Et pourtant... chacun sait qu'en stricte rigueur de termes, temporel s'oppose à éternel, et spirituel à matériel ou corporel. Et toute réalité du monde est nécessairement temporelle, y compris l'Eglise dans le monde de ce temps. Nous avons connu depuis, bien des avatars, concernant l'action politique du chrétien. La distinction de Jacques Maritain voulait asseoir la consistance propre du temporel, sans mettre en cause la primauté du spirituel. Nous avons vu tout au contraire, comme notre ami Etienne Borne le notait avec sa pénétration coutumière (4): "une politisation de la foi et une sacralisation du politique". Il n'y a plus, au terme, ni spirituel, ni temporel, mais pure idéologie, c'est-à-dire postulat politique se servant de justification religieuse. Urs von Balthasar dira en d'autres termes, avec sa force habituelle d'expression: "Sécu-

larisé jusqu'à l'athéisme, le monde est aussi sacralisé comme tel, jusqu'à l'attribut de la divinité".

Aujourd'hui, à un demi-siècle de distance de l'*Humanisme intégral*, nous voulons avec le Concile Vatican II solidariser l'Eglise avec "les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps". Le Père Manaranche, dans son article déjà cité en 1967, assure que le Concile n'avait pas osé écrire: "avec les luttes". Quinze ans après, c'est la théologie de la libération qui est apparue et s'est développée, en particulier en Amérique latine, malgré les mises en garde réitérées de Paul VI à Bogota, et de Jean-Paul II à Puebla (5). Et, dans le même temps, avec l'aphasie des chrétiens du vieux continent, se développait, contre un triomphalisme encore dénoncé au Concile, et pourtant déjà posthume, un véritable enfouissement et parfois, un mimétisme, au cœur du monde. Le livre de Newbidin, "Une religion pour un monde séculier", est de 1967. Nous sommes aujourd'hui dans une phase nouvelle qu'il ne m'appartient pas d'apprécier, sinon pour souhaiter que l'on reprenne l'intuition de Jacques Maritain en la matière, définissant pour le spirituel, non plus un rôle de direction, mais d'inspiration majeure, d'illumination, ce qui suppose pour la société temporelle des responsabilités propres beaucoup plus grandes.

L'ÉGLISE DE VATICAN II

Je voudrais plutôt, en concluant, revenir au Concile, en m'inspirant d'un article pénétrant du Père Martelet, commentant la Constitution dogmatique sur l'Eglise (6). Il y montre bien comment l'Eglise s'y est libérée d'une conception politico-hiérocratique, au profit de sa dimension de mystère spirituel incarné dans la temporalité humaine. Ce n'est plus dès lors le vieux binôme antinomique où le spirituel était en lutte avec le temporel. Car, dans l'histoire actuelle du monde, le pôle contrasté du temporel, c'est moins le spirituel que l'éternel, ou plus exactement l'eschatologique, c'est-à-dire l'Eglise elle-même en sa mystérieuse visibilité. Dès lors, le temporel n'est plus, ni une juridiction, ni un pouvoir, ni un glaive, mais un ordre d'existence et de vie; ou plutôt il est l'existence et la vie en tant que confrontées à l'espérance qui les traverse et les domine. On comprend aussitôt, commente le Père Martelet, qu'avec une telle conception du temporel, le spirituel puisse apparaître finalement, non comme un règne dominateur, mais comme une assumption transformante. Dès lors, spirituel ne s'oppose plus à temporel, mais à visible, et il s'identifie, dans l'Eglise, à l'unité du divin et de l'humain. Mais, si distant qu'il reste des prérogatives mondaines sur le temporel, ce spirituel n'est pourtant pas étranger à la réalité de l'homme et de son monde. Le Moyen Age avait réfléchi aux rapports du spirituel et du temporel à partir des rapports de l'âme et du corps, mais dans un contexte juridique de prééminence et de domination du spirituel et du temporel. Vatican II discerne avant tout dans le spirituel l'œuvre vivifiante et nourricière de l'Esprit. Le rôle des chrétiens dans le monde n'est plus conçu en termes de domination et de puissance, mais comme un service

d'animation et de vie, non plus théocratique et dominateur, mais pneumatique et vivificateur. C'est dans l'immense espace spirituel ouvert par le Christ dans l'Esprit jusqu'au Père, que l'action des fidèles trouve sa place, au cœur du monde. L'universalisme de l'Eglise se manifeste dans l'universalité de la nature humaine. Le monde se déploie entre la création et l'eschatologie. Aussi loin d'un terrénisme étouffant, que d'une sécularisation réductrice, la dimension authentiquement spirituelle de l'homme s'incarne au cœur de la temporalité : c'est tout le projet de la Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, sur l'Eglise dans le monde de ce temps.

Comme le dira le Père Congar, c'est en pleine consonance en effet avec la Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, que *Gaudium et Spes* change profondément la façon de considérer les rapports entre spirituel et temporel hérités du Moyen Age, quittant l'ecclésiologie de pouvoir pour celle de service, se dégageant de tout intérêt temporel, pour mieux servir la communauté des hommes, à qui elle révèle sa vocation intégrale. Ce n'est plus un pouvoir *sur*, mais une action *dans*, selon ce type d'action sans pouvoir qu'on appelle influence et qui se manifeste par le témoignage. Paul VI en sera du reste l'étonnant exemple dans sa démarche, alors inouïe, auprès de l'ONU, le 4 octobre 1965 (7).

NON PLUS DIRECTION, MAIS INSPIRATION

C'est que l'Eglise ne se comprend pas de manière abstraite et conceptuelle, mais historique et incarnée. Une religion sans monde avait donné un monde sans religion. Une ecclésiologie des deux pouvoirs avait largement dominé la réflexion en la matière, depuis le conflit médiéval des deux glaives et la Bulle "Unam Sanctam". L'Eglise apparaissait comme un contre-pouvoir, mais du même type, à travers des catégories juridico-sociales comparables. A l'inverse, temporel et spirituel à Vatican II ne sont plus définis en termes de pouvoirs. Car le temporel, qu'est-ce-encore, sinon l'œuvre des hommes dans le temps pour aménager le monde, selon les perspectives ouvertes par la Genèse et reprises par *Pacem in Terris, Gaudium et Spes, Populorum Progressio*.

Il ne s'agit plus de définitions juridiques, mais d'un ferment eschatologique introduit dans l'épaisse pâte historique. Non plus subordination de l'un à l'autre, mais animation de l'un par l'autre. Il n'y a en définitive, à travers les avatars de l'histoire profane, qu'une seule histoire, et c'est l'histoire du salut.

Des réalisations historiques diverses en jalonnent le chemin. L'Evangile s'y incarne en des formes inégalement évangéliques au cœur même des réalités qui constituent l'existence des hommes. L'homme est le chemin de l'Eglise, comme dira Jean-Paul II, enraciné dans toute la grande tradition biblique. Comme le soulignait le Père Congar au Colloque sur l'Encyclique de Paul VI, *Ecclesiam Suam*, "nous sommes là dans la ligne de l'*Humanisme intégral* de Jacques Maritain que Montini a traduit. Et il a fait de Jacques Maritain son grand ami". L'apport original de Jacques Maritain, c'est l'idée de différents

types de chrétienté, et de divers modes d'influence de l'Eglise dans la société des hommes. Après l'influence par mode de juridiction, dans le passé, l'Eglise agit dorénavant par mode prophétique, comme ferment d'une minorité (8).

DERNIER TÉMOIGNAGE

Il est du reste significatif que la dernière intervention publique de Jacques Maritain ait eu lieu le 21 avril 1966, à l'UNESCO, pour y participer, sous le signe du Concile Œcuménique Vatican II, à une rencontre des cultures et y redire que le spirituel ne peut pas se charger lui-même de résoudre les problèmes du monde et de l'ordre temporel, que sont le progrès et la paix, et qu'il ne saurait y prétendre. A leur égard, le spirituel peut fournir une *inspiration*, des lumières, une *éducation* de l'être humain, un *renouvellement* culturel, comme le fit Paul VI devant l'Organisation des Nations Unies à New-York. Présentant le vieux philosophe à son auditoire de choix, le regretté Mgr Benelli, alors Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Organisation internationale qui nous accueille à l'occasion du centenaire de la naissance de Jacques Maritain, pouvait déclarer, et ce sera ma conclusion :

"C'est à Monsieur Jacques Maritain que fut remis le message adressé par le Concile aux hommes de la pensée. On y appelait ces hommes "des pèlerins en marche vers la lumière". Et Jacques Maritain est depuis toujours un de ces pèlerins. Parmi les penseurs chrétiens modernes, personne sans doute autant que lui n'a contribué à préparer la route qui a conduit aux grands documents conciliaires, ceux notamment qui traitent de l'œcuménisme, de la liberté religieuse et de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui" (9).

Paul POUPARD

(1) Jacques Maritain, *Christianisme et démocratie*, Paris, Hartmann 1947, p. 15 (pages écrites, ne l'oublions pas, l'été 1942).

(2) Jacques Maritain, *L'Humanisme intégral, problème du temporel et du spirituel d'une nouvelle chrétienté*, Paris, Aubier, Bd Montaigne, 1936, p. 108.

(3) André Manaranche, *Foi d'aujourd'hui et distinction d'hier, Projet n° 16*, juin 1967, p. 641-656.

(4) Etienne Borne, dans *Forces religieuses et attitudes politiques*, A. Colin, 1965, p. 11.

(5) Cf. Paul Poupard, article *Puebla*, dans *Dictionnaire des Religions*, P.U.F., 1983.

(6) R.P. Martelet, *L'Eglise de Vatican II*, T. II, Cerf, col. "Unam Sanctam" 51 b, 1966, p. 517-539, sous le titre : "L'Eglise et le temporel. Vers une nouvelle conception".

(7) R.P. Yves Congar, *Le Rôle de l'Eglise dans le monde de ce temps, dans Vatican II, L'Eglise dans le monde de ce temps*, T. II, commentaires, Cerf, col. "Unam Sanctam" 65 b, 1967, p. 305-328.

(8) Cf. R.P. Yves Congar, *Situation ecclésiologique au moment de "Ecclesiam Suam" et passage à une Eglise dans l'itinéraire des hommes, dans "Ecclesiam Suam"*, Colloque international de Rome, 1980, pub. Brescia, 1982, p. 96-102 et pp. 108-109.

(9) Jacques Maritain, *Les conditions spirituelles du progrès et de la paix, dans Rencontre des cultures à l'UNESCO sous le signe du concile œcuménique Vatican II*, Paris, Mame, 1966, p. 59-66.

L'APPORT DE JACQUES MARITAIN A LA PHILOSOPHIE DES DROITS DE L'HOMME

par Etienne BORNE

P arler en philosophe des droits de l'homme, c'est dire que dans l'expression "droit de l'homme", le terme le plus important est la préposition "de" qui, en indiquant un rapport d'appartenance ou d'inhérence, pose l'interrogation fondamentale et ouvre la voie d'une réponse essentielle. L'homme ne peut avoir des droits à découvrir, à revendiquer, et à exercer que pour cette raison à la fois suffisante et à infiniment approfondir qu'il est un être humain. Il faut donc savoir quelque chose de la vérité de l'homme pour donner à la notion de droit de l'homme un contenu et un sens. Si la question "qu'est-ce que l'homme ?" relève d'une problématique périmée, liée à un état dépassé de la culture, il faut renoncer à comprendre ce que sont en vérité les droits de l'homme. L'intelligence d'une telle parole sera philosophique ou ne sera pas.

*
* *

Jacques Maritain est un philosophe qui a traité en philosophe des droits de l'homme, et son premier apport en la matière est d'avoir montré que, sans une philosophie forte et rigoureuse qui se fasse de l'homme une idée assurée, la notion de droit de l'homme s'évanouirait dans l'inconsistance des opinions contradictoires, approximatives, fugitives. Il y a pour Maritain : premièrement une

nature de l'homme et deuxièmement une égalité de nature entre les hommes, préalables en dehors desquels la notion de droit de l'homme n'étant pas pensable, ne saurait être pensée. Mais reste à savoir ce que sont cette nature et cette égalité de nature, et d'abord si elles ne sont pas des illusions en ce monde où le vertige des différences et des inégalités brouille jusqu'à l'aveugler le regard de l'esprit.

Dans une philosophie digne de ce nom, le cheminement a valeur de doctrine, dans la mesure où la vérité recherchée, serait-elle pressentie au départ, n'est jamais découverte d'un coup, mais requiert patience, labeur et détour dialectique. Il s'agit donc de découvrir les vérités conjointes de la notion de droit et de l'idée de l'homme avec seulement ce postulat méthodologique qui attend de l'idée d'homme la raison à la fois explicative et fondatrice de la notion de droit. Le cheminement maritainien va d'abord, en usant des procédures thomistes du "sed contra", dissoudre les objections qui rendraient vain le questionnement philosophique sur l'homme et ses droits. Dans un deuxième temps, la pensée maritainienne écartera les réponses précipitées faussement apaisantes et qui ne seraient qu'illusion rhétorique. Et Maritain trouvera un passage entre et contre des objections que l'expérience brute ne cesse de fournir, et qu'on pourrait nommer empiristes, et des illusions séduisantes qui concluent trop

vite à partir du désir du cœur ou de l'exigence de l'esprit, et que, pour cette raison, on pourrait, avec Maritain, nommer idéalistes. Soit ce bref raccourci : ni empirisme ni idéalisme ; mais un réalisme qui se nourrira des objections surmontées et des erreurs dépassées et qui ne sera pas incapable d'éclairer l'un par l'autre l'expérience et l'esprit.

Contre l'idée d'une communauté de nature entre tous les hommes s'élève inévitablement la contestation de l'expérience brute : donner indistinctement le nom d'homme à chacun des atomes de ces multitudes d'êtres humains de toutes cultures et de toutes couleurs, déployées sous tous les cieux de la géographie et de l'histoire ; ou encore rassembler sous l'accolade générique d'"humanité" tant et tant de destins singuliers et collectifs dont la terrifiante inégalité peuple une temporalité bien indifférente à son contenu ; de telles opérations ne sont qu'un langage couvrant d'une abstraction vide des diversités bio-culturelles qui, elles, constituent la réalité concrète ? Les prétendues notions d'"homme" et d'"humanité" ne seraient-elles que de purs et simples "flatus vocis" ? A conclure d'une communauté de nom à une communauté réelle de nature, on donnerait arbitrairement une portée métaphysique à une ordinaire mécanique linguistique. L'indéfini de l'extension tue la compréhension : le nominalisme à l'empirisme se joint pour faire de l'idée d'homme un concept vide et bloquer dès le départ la réflexion philosophique.

La notion générale de droit serait pareillement victime de cette approche empiriste et nominaliste qui, non seulement ne répond pas à la question, mais déracine le questionnement lui-même. Il n'est certes pas de société sans lois qui, explicites ou implicites, coutumières ou publiquement rédigées, réglementent ou règlent les rapports entre les membres de cette société. Mais la diversité innombrable des codes et des coutumes, le tohu-bohu des conflits dans lesquels les protagonistes mettent en avant des représentations contradictoires de la justice, ont toujours servi d'argument sceptique contre l'idée d'un droit naturel qui, comme l'idée de nature humaine, se perd dans l'éparpillement sans limites d'un empirisme dont l'émiettement bariolé n'est nullement racheté par l'abstraction du langage, lequel désigne du même vocable de droit ou de loi, des lois et des droits irréductibles les uns aux autres dans leurs contrariétés souvent antinomiques.

Si cet empirisme n'est pas dissous ou dépassé, pas de philosophie des droits de l'homme. Or, il y a une manière courte et hardie de sauter par dessus une objection qui fait du spectacle du monde un obstacle insurmontable, et qui serait de répondre à un empirisme nominaliste par ce réalisme de l'idée, ordinairement connu sous le nom d'idéalisme. On avancera que la notion d'homme n'est pas un concept, abstrait d'une riche expérience par retranchements multipliés et appauvrissements successifs, mais une idée universelle immanente à toute conscience humaine et parfaitement transparente à l'esprit. Bref, une sorte d'essence que, non sans quelques réserves sur lesquelles on reviendra, Maritain dira plato-

nicienne. La notion d'homme, et celle corrélative de droit, introuvables dans l'embrouillamini de l'expérience, siègerait telle une étoile rectrice dans le ciel des idées.

La fonction d'une telle essence est traditionnellement double : apporter aux similitudes une explication fondatrice, car si vertigineusement distincts que soient les hommes et les humanités, l'homme ne peut jamais être absolument l'autre de l'homme ; mais aussi proposer avec une autorité, à la fois impérieuse et idéale, la norme qui permet de juger des mœurs et des codes, des comportements individuels et collectifs en montrant en quoi ils participent à une vérité a priori de l'homme, et en quoi ils s'en distinguent et s'en séparent. Pour prendre la référence la plus sommairement scolaire, la définition de l'homme comme animal raisonnable représenterait une vérité intemporelle de l'homme, supra-historique et supra-culturelle. D'où une suite de sécurités s'ajustant les unes aux autres comme les maillons de la plus solide des chaînes : par la vertu de la moins contestable des définitions, l'homme devient le semblable de l'homme, rendant du coup inessentiels toutes les distances de siècles ou d'espaces entre les hommes ; la communauté de nature d'homme à homme devenant une communauté d'essence, ce qui est et ce qui doit être sont inscrits ensemble dans cette essence ; l'homme raisonnable doit se vouloir de plus en plus raisonnable, bref se rendre digne de cette idée d'humanité qu'il porte en lui, et d'abord en la respectant chez son prochain ; la notion d'un droit de l'homme, inconditionnellement exigible, est dès lors fondée non sur une individualité bio-culturelle fragile et fugitive, mais dans une nature intelligible, cette humanité comme essence à laquelle chacun et tous participent.

La position de Maritain ne s'identifie ni à un empirisme réducteur qui canonise le fait, ignore la valeur, confond idéal et idéologie ; ni non plus à une hyper-métaphysique qui instituerait entre le droit et le fait, l'idéal et le réel, le sensible et l'intelligible une dualité qui, tournant à l'absolu dualisme, rendrait à la fois incompréhensible et impossible toute relation entre les deux ordres. Ce double refus ne signifie nullement que les thèses idéalistes et les antithèses empiristes ne soient que des ombres et des fumées dont il serait nécessaire et suffisant de nettoyer l'espace philosophique pour que la vérité se dévoile au regard. Ni la constatation de la multiplicité empirique n'est sans réalité, ni la quête de l'essence n'est sans vérité. Et tout l'effort de Maritain pour éprouver une troisième voie tiendra à réconcilier réalité et vérité.

Maritain en effet accorde beaucoup à la critique que font empirismes et positivismes des idées de nature humaine et de droit naturel qui risquent de n'être que des abstractions imaginaires réalisées et de se figer en stéréotypes sans prises sur le réel. La philosophie selon Maritain doit être passionnément attentive à la vie tumultueuse, dramatique des droits et du droit à travers une histoire au long de laquelle l'homme se cherche sans jamais complètement se trouver. Maritain reconnaît

réciproquement ce qu'il y a de valable dans la critique idéaliste d'un empirisme qui ne saurait faire sortir du fait brut le plus petit atome de droit. Mais le plus original de sa pensée se manifesterait dans une critique assidue de l'idéalisme.

Pour Maritain, cette "humanité" que les philosophies idéalistes établiraient comme un objet intelligible entre ciel et terre, ou qu'ils découvrent immanente à la conscience, ne revient à rien d'autre qu'à cette auto-divinisation du sujet humain qu'il ne cesse jamais de reprocher, non sans quelque injustice, à Rousseau et à Kant, et d'où suivrait nombre de conséquences négatives : subordination qui pourrait devenir esclavagiste des hommes concrets à "l'homme en soi", dont des idéalistes saisis par le démon de l'histoire voudraient établir le règne temporel ; ou encore au nom d'un absolu intemporel du droit, privilège abusif donné à une sphère du droit, droits individuels ou droits sociaux aux dépens des autres, par exemple en rendant illimité et sans mesure un droit particulier comme le droit de propriété ; enfin un tel idéalisme, envoûté par un absolu de pureté abstraite, est susceptible de stériliser l'action politique et sociale et de favoriser par le biais d'un humanisme académique les déplorations sentimentales et morales de la "belle âme", comme parlait Hegel.

Laissons les moralités secondes - mais non point secondaires. Le nœud du débat entre les idéalismes et le réalisme maritainien est métaphysique. Alors que la pente de l'idéaliste est d'opposer liberté et nature et de se faire une conception de l'essence anti-naturelle ou au moins non-naturelle, Maritain tend à identifier essence et nature et tient à maintenir dans leur pleine intégrité les notions de nature humaine et de droit naturel, ou plutôt de Loi naturelle. Les textes décisifs sur ce point capital se trouvent au chapitre IV de *L'Homme et l'Etat*. Maritain est tributaire ici d'une conception aristotélico-thomiste de l'homme et du monde. Il n'est pas d'être qui n'ait sa nature, pas d'existence sans essence immanente à la profondeur, à l'en-soi de chaque être. Ce que Maritain appelle nature vaut pour l'homme comme pour tous les êtres ; et en ce qui concerne l'homme, la loi naturelle sera une "normalité de fonctionnement" de sa propre nature. Pour comprendre ces formules, il faut se souvenir que l'univers selon Maritain est un univers finalisé dans lequel chaque être poursuit ses fins naturelles. La seule différence entre l'homme, être naturel, et les autres êtres naturels est que l'homme, être intelligent et libre, se détermine de lui-même pour s'accorder ou ne pas s'accorder avec les fins qui sont les siennes. Fins qui, dit Maritain, "correspondent nécessairement à sa constitution essentielle et sont les mêmes pour tous" (1), d'un mot la connaissance de ses propres fins qui est naturelle à l'homme peut le faire manquer à l'accomplissement de sa nature.

Dans les *Principes d'une politique humaniste*, Maritain dira, dans une langue moins technique que celle dont il use dans *L'Homme et l'Etat*, et dans un style de prose poétique, ce qu'est cette essence cachée dans la nature et

qui est le centre et le nœud de sa philosophie de l'homme et des droits de l'homme. L'égalité de nature entre les hommes n'est ni une idée gravitant, visible à l'intelligence, dans un ciel intelligible, ni un concept opératoire maniable à plaisir et à utiliser au mieux selon les conjonctures sociales et politiques ; elle est "un mystère caché au cœur de l'individuel et du concret dans la substance de chacun" (2). Et le philosophe ne compte pas tellement sur la philosophie pour persuader les hommes de cette communauté de nature, qui fonde l'égalité des droits. Autrement efficaces sont les expériences affectives et morales, partage de la douleur, de la joie et de l'amour ; car, sans un choc révélateur, le sens de l'égalité et de la similitude humaines "dort dans sa retraite métaphysique où notre regard ne l'atteint que par mode abstrait" (3).

Une essence qui est à la fois nature et mystère, telle est l'humanité selon Maritain. Et cette humanité est le principe des droits de l'homme, qui ne sont pas écrits en elle comme une inscription sur une pierre. Maritain reproche à la philosophie du siècle des Lumières d'avoir considéré les droits de l'homme et la Loi naturelle comme la révélation d'une Nature ou d'une Raison à majuscule dont la souveraine clarté aurait chassé d'un coup les ténèbres millénaires des siècles sans droit et sans loi. Il n'est certes pas de droits qui ne soient contenus dans la nature ou l'essence de l'homme, mais ils y sont d'abord virtuellement et en espérance ; en matière de droits, comme dans tout ce qui touche à l'accomplissement de l'homme, on ne cherche et on ne trouve que ce qui était déjà là ; prise de conscience, et non fabrication artificielle, mais qui se produit sous le choc de l'événement, face au défi d'une situation.

Ainsi Maritain explique pourquoi la conscience que les hommes prennent de leurs droits ne peut être que progressive, imparfaite, incomplète ; pourquoi aussi les droits de l'homme ne font pas et ne pourront jamais faire un système définitivement achevé ; pourquoi encore les conflits, qui ne manquent pas de surgir entre un droit nouveau et des droits acquis, donnent à la vie du droit parmi les hommes une acuité si souvent dramatique, pourquoi enfin dans cette "retraite métaphysique de l'essence" dont parlait Maritain, dorment des droits à venir que nous sommes pour l'instant incapables d'imaginer et de conceptualiser.

Lorsqu'un droit émerge à la conscience, droit à la liberté de pensée au 18^e siècle, droit au travail au 19^e, le critère d'authenticité retenu par Maritain est son accord vérifié et éprouvé du dedans avec la nature de l'homme. Aussi n'est-ce pas par l'effet d'une rationalité, organisant conceptuellement et architecturalement l'univers juridique, que l'homme reconnaît qu'un droit est un droit ; la validité d'un droit nouveau apparaîtra à l'homme dans et par sa correspondance avec une inclination, encore une fois intérieure, de sa propre nature. La loi naturelle dont Maritain fait la matrice commune des devoirs et des droits, ne saurait être imposée extrinsèquement à l'homme par une autorité despotique, puisqu'elle ne peut être existentiellement connue que par ces désirs du cœur, souvent mal éveillés à eux-mêmes, et que Maritain

nomme inclinations naturelles.

*
* *

Une telle doctrine dont on n'a pu proposer qu'un rapide raccourci, on tâchera de la mieux situer par un bref exposé des interrogations qu'elle ne saurait manquer de susciter et qui dessineront trois lignes principales de réflexions.

Premièrement, Maritain a-t-il réellement tracé et exploré une troisième voie, qui se développerait comme un juste milieu à égale distance des empirismes ou des positivismes réducteurs d'une part, et d'autre part des métaphysiques, idéalistes ou rationalistes suspects d'intempérance dogmatique? Etant une métaphysique, la doctrine maritainienne des droits de l'homme ne penche-t-elle pas de ce dernier côté et jusqu'à quel point?

Deuxièmement, Maritain est un philosophe chrétien et qui considère la pensée de St Thomas d'Aquin comme le modèle même de la philosophie chrétienne. Sa philosophie ne peut donc pas ne pas porter l'empreinte du christianisme et la marque du thomisme, mais dans quelle mesure? Ce double caractère chrétien et thomiste, s'il est fortement appuyé, s'avère-t-il pour une philosophie des droits de l'homme comme un gage de force et de sécurité ou comme une source de faiblesse et de vulnérabilité ou, autre approche de la même interrogation, ces notions de nature et d'essence, clés de voûte de cette philosophie, ont été assumées et vivifiées à partir d'une tradition hellénique repensée par le thomisme; n'appellent-elles pas alors discussion et contestation à partir tant d'une pensée moderne que d'un christianisme qui, par scrupule d'originalité, voudrait ne rien devoir aux ontologies et cosmologies antiques et médiévales?

Troisièmement, Maritain a toujours été un penseur engagé; la spéculation pour la spéculation en matière éthique et politique n'est pas son fort; il s'est soucié pour les droits de l'homme d'une formulation qui en fasse une référence pour la vie publique; sa doctrine des droits de l'homme, et plus généralement l'humanisme personnaliste, dont depuis *Humanisme intégral*, il faisait profession, étaient pour lui une justification de la démocratie, comme Etat de droit. Or, il n'est de démocratie que pluraliste, sans philosophie d'Etat, et respectant en son sein les diversités culturelles, philosophiques, religieuses. Comment Maritain peut-il conclure au pluralisme en vertu de sa doctrine des droits de l'homme, après avoir affirmé que les droits de l'homme ne peuvent trouver leur vérité et leur justification que dans une conception de l'homme et de la société, non seulement chrétienne, mais thomiste? Le pluralisme ne serait-il alors pour Maritain que pragmatique et d'opportunité? Ou faut-il, pour fonder un "credo" démocratique, repenser en profondeur les relations de la théorie à la pratique?

La réponse à la première interrogation ne souffre pas de doute. Le refus opposé par Maritain aux diverses formes de scepticisme, est un refus absolu. Les formules de *L'Homme et l'Etat* sont dépourvues de toute ambiguïté. Les droits de l'homme seraient relativisés et réduits

à des conventions contingentes, s'ils n'avaient de réalité que dans l'existence sociale ou l'expérience historique. Une philosophie de type positiviste, écrit Maritain, "reconnaissant le Fait seul, le même que toute philosophie, soit matérialiste soit idéaliste de l'Immanence absolue, est impuissante à établir l'existence de droits, naturellement possédés par l'être humain, antérieurs et supérieurs à la législation écrite..." (4). Au contraire, cette antériorité et supériorité du droit par rapport au fait est une première évidence pour les philosophies que Maritain dit idéalistes, qu'il peut certes critiquer durement, mais dont il ne peut pas ne pas reconnaître et faire sien le propos originel.

L'idée de Platon, le contrat de Rousseau, la législation morale de Kant sont et restent normes pour le réel parce qu'elles n'ont pas leurs racines dans ce réel. Lorsque Maritain parle de la Loi naturelle, il ne tient pas un autre langage que celui des maîtres de l'idéalisme. Son grief, on l'a dit, ne porte que sur un point, il est vrai capital. Sauf pour Platon dont la philosophie n'a, il le sait bien, que des rapports lointains avec ce qu'on entend couramment par platonisme, Maritain reproche à la pensée idéaliste de faire de la Loi l'acte d'un sujet humain, psychologique ou transcendantal, et par conséquent de n'être qu'une forme subtile et raffinée d'anthropomorphisme. Il y aurait donc une contradiction ruineuse pour l'idéalisme à prétendre fonder la nécessité et l'universalité de la Loi et du Droit dans la seule subjectivité humaine. Faible et incertain pilier pour supporter un dôme d'une aussi vaste ampleur. Pour Maritain, ce n'est pas la subjectivité, fût-elle transcendante, qui peut rendre raison de la Loi naturelle: Il y faut une franche transcendance. La Loi naturelle est Loi parce qu'elle est participation à la Loi éternelle, laquelle ne peut exister que dans un absolu divin, transcendant au monde.

Il n'y a donc pas chez Maritain une rupture de l'alternative entre l'empirique et le métaphysique qui pourrait équivaloir à l'ouverture d'une troisième voie. Une justification des droits de l'homme ne peut être pour lui que métaphysique, c'est-à-dire méta-empirique. Le respect absolu d'un droit n'est exigible que si ce droit se réfère à un absolu réel, à la fois immanent et transcendant, bref à ce qu'on appelle Dieu. Une philosophie des droits de l'homme manque son but si elle ne va pas jusqu'aux vérités éternelles. Vérités que l'idéalisme ferait entièrement transparentes et à portée immédiate de l'esprit, alors que pour Maritain, elles recèlent un mystère qui vient de leur origine transcendante et qu'elles sont cachées au sein du monde, à la manière d'une "pièce d'or serrée dans une main".

*
* *

La deuxième interrogation concernait le caractère chrétien et thomiste de la doctrine maritainienne des droits de l'homme. Or le propre du thomisme est de reconnaître à la nature humaine une consistance propre et une bonté intrinsèque qu'elle ne pourrait perdre sans se perdre elle-même, si bien que, pour parler théologie, le

pêché originel a pu la blesser mais non pas la gêner irrémédiablement. L'homme peut donc, en dehors de toute révélation, savoir les finalités essentielles de sa propre nature, et donc connaître la Loi naturelle par une raison et une inclination pareillement naturelles. Avec les ressources qui lui sont propres, l'homme thomiste n'est donc pas incapable de découvrir l'absolu du droit et de remonter de cet absolu éthique à un Absolu ontologique. Maritain dira certes que l'esprit humain est faible, vulnérable aux apparences et aux illusions et qu'en fait, il faut grâce et révélation pour rendre l'homme adéquat à sa propre nature. Il reste que, théoriquement, la métaphysique indispensable pour fonder en droit les droits de l'homme, œuvre de raison naturelle, est religieusement neutre et que, paradoxalement, dans la mesure même où elle serait thomiste, une philosophie des droits de l'homme relève de la philosophie et non de la philosophie chrétienne.

Là pourrait se trouver le principe d'un accord entre croyants et non-croyants, il leur suffirait de s'accorder sur une maxime que Maritain tient pour un axiome : sans une nature humaine irréductible à tous les conditionnements, pas de droits de l'homme universels et inaliénables. Or la grande variété des cultures dans l'espace et dans le temps, la diversité des outillages et des symboliques, manifestent du même coup qu'il n'y a pas d'humanité sans technique et sans rituel, d'où il suivrait que l'aptitude à la culture est le propre de l'homme, et que l'affirmation de l'unité et de l'identité de nature entre les hommes est une première vérité qui pourrait être reconstruite par tous les esprits.

La notion de nature qui est chez Maritain au centre de la doctrine des droits de l'homme serait cependant affaiblie et faussée par cette approche modernisante. Car cette notion de nature a sa source dans la métaphysique d'Aristote et l'idée hellénique de *phûsis*, c'est-à-dire dans une doctrine vitaliste et finaliste selon laquelle les êtres ont dans leur immanence le principe de leurs mouvements et de leurs développements. Conception de l'homme et du monde qui a suscité dans la science et la philosophie modernes bien des résistances, dont l'inventaire serait en dehors de notre propos. Il suffira de remarquer que la "normalité de fonctionnement" comme explication de la Loi naturelle ne vaut pas seulement pour l'homme, mais pour tous les êtres en dehors et au-dessus de l'homme. L'éthique, dit Maritain, n'intervient qu'avec l'homme parce que l'être humain, susceptible de défailir puisqu'il est libre, peut mettre en échec la normalité de fonctionnement de sa nature et ne pas réaliser ses propres fins. Mais demeure l'analogie de nature et de finalité entre tous les êtres, humanité comprise, d'un bout à l'autre de l'univers.

On se demandera alors si le thomisme, trop tributaire de la cosmologie, ou plutôt de l'ontologie antique, sauvegarde suffisamment l'originalité de l'homme qui n'est pas un étant comme les autres. Maritain a dit avec assez de force que l'homme, s'il est une partie dans une espèce biologique et dans une société constituée, est, en tant que personne intelligente et libre, un tout qui ne saurait être

subordonné à aucun autre ; la notion de personne introduit donc une différence de nature entre la nature humaine et la nature des autres êtres, si bien que contrairement à ce que dit littéralement Maritain, mais selon l'intention profonde de sa pensée, il faudrait disjoindre, à propos de l'homme, les notions de nature et d'essence afin d'éviter toute équivoque naturaliste. Au surplus, cette essence de l'homme dont Maritain nous dit qu'elle est mystérieuse à force de surintelligibilité, qu'il nous présente à la fois comme vérité de l'homme et norme régulatrice de sa destinée, impossibles à complètement conceptualiser, est bien plus proche de l'Idée selon Platon que des formes et des natures selon Aristote.

La pensée de Maritain est trop riche pour qu'elle puisse être enfermée dans la tradition d'une seule école, même dans celle dont il se voulait, trop modestement, le disciple. Peut-être aussi Maritain est-il plus proche qu'il ne le croyait des grands théoriciens du droit et du devoir, tels Rousseau et Kant qu'il récuse comme idéalistes. Pour Maritain, les devoirs et les droits, c'est-à-dire la Loi Naturelle, sont des commandements ou des exigences que la vérité, qu'il faudrait premièrement établir, adresse à la liberté. Une démarche inverse, par exemple celle de Kant, n'admet pas que la vérité de l'homme puisse être déterminée préalablement par la raison théorique, et c'est à partir du respect inconditionnel que la personne doit à la personne en soi et en autrui, que l'homme connaîtra sa propre destination, qui ne peut se confondre avec un destin naturel ou culturel. Le principe et la conséquence sont intervertis. Mais chacun, et Maritain comme Kant, tient que l'exigence absolue des droits humains ne serait qu'une fiction insensée, si l'homme n'était en ce monde le témoin de l'absolu.

*
**

Nous voici donc conduits à notre troisième et dernière interrogation. Une doctrine des droits de l'homme est pour une démocratie une référence essentielle, et c'est d'un même mouvement que Maritain est, dans sa pensée politique, le philosophe de la démocratie et le philosophe des droits de l'homme. Etat de droit et Etat démocratique, deux expressions équivalentes. Un tel Etat ne peut donc professer une religion ou une philosophie déterminées sans se nier comme démocratie et transformer la puissance publique en bras séculier ; il a donc obligation de respecter dans le peuple la diversité et l'originalité des cultures qui ont contribué à la genèse de la nation, et de ne pas s'ingérer en tant qu'Etat dans les convictions par lesquelles chaque conscience exprime, au-dedans d'elle-même, sa conception personnelle du monde et de la vie. Pas de démocratie sans un silence rigoureux de César sur les choses de la religion et de la métaphysique. Il faut pourtant qu'une société démocratique soit une société et aucune pensée démocratique ne saurait éluder la question de savoir comment, à partir des diversités acceptées et des différences reconnues, il est possible, toute unanimité des esprits étant exclue, de sauver ce minimum de consensus sans lequel une société irait à la dissolution et au chaos. La difficulté est plus aisée à formuler qu'à

résoudre : pas d'Etat démocratique sans pluralisme et le pluralisme n'est-il pas une menace permanente contre l'unité et l'autorité de l'Etat ?

Maritain a bien vu cette sorte d'antinomie et s'est efforcé de la résoudre. Pas de société d'hommes libres sans un pacte fondamental, comme l'avait vu Rousseau, et qui, pour ne pas être une convention vide, doit reposer sur une foi séculière pratique et un code de morale politique sur lequel tous les citoyens seraient d'accord. Mais alors qu'il fallait à Rousseau une religion civile qui fondait la vertu civique sur la religion naturelle, croyance en Dieu et en l'immortalité, pour Maritain cette charte démocratique ne saurait porter que sur des énoncés pratiques à distinguer soigneusement de leurs justifications théoriques. Et dans *L'Homme et l'Etat*, Maritain proposera (5) une liste passablement longue des droits qui donneraient un contenu à cette charte : droits et libertés de la personne humaine, droits et libertés politiques, droits sociaux et libertés sociales, gouvernement du peuple par le peuple... renoncement à la violence comme moyen d'action politique... Jusqu'enfin aux devoirs de la nation à l'égard de la société civilisée tout entière et à la reconnaissance des droits des autres peuples.

La distinction poussée jusqu'à la séparation entre théorie et pratique permettra à Maritain de maintenir le pluralisme nécessaire à la démocratie sans compromettre l'union et la concorde dont l'Etat est le garant. Un croyant, un agnostique, un athée, ne fonderont pas de la même manière les droits inscrits dans la charte, mais ils n'en seront pas moins, tous et chacun, des citoyens à part entière, capables de partager la même foi pratique.

Aux embarras propres à toute philosophie de la démocratie s'ajoute ici une difficulté spécifique à la pensée de Maritain. Il est capital pour Maritain que les droits de l'homme soient fondés en vérité. Sans cette vérité d'une Loi naturelle, reliée à l'absolu divin, les droits seraient, comme dirait Spinoza, des "conséquences sans prémisses", et partant flottantes et incertaines. Le philosophe, si intrépidement exigeant dans sa quête d'une vérité qui en soit une, se contenterait-il, lorsqu'il s'intéresse aux douteuses affaires des hommes, d'un fidéisme et d'un pragmatisme qui lui ont toujours paru des défaites de l'esprit et des abdications de l'intelligence ? De plus, les droits de l'homme, une fois mis entre parenthèses le problème de leur fondement ultime, risquent non seulement d'être plus vulnérables aux critiques classiques qui opposent dialectique à logique, et réalisme politique à la dérangeante incondicionalité du droit, mais encore il n'est plus sûr que le droit s'accorde toujours avec le droit, d'autant plus que de nombreuses situations historiques nous montrent la justice tragiquement divisée contre elle-même.

Maritain a paru passer sur ce dernier point d'un optimisme à un pessimisme. Un optimisme qui résout l'antinomie par la confiance dans une nature humaine assez riche en ressources spirituelles pour sentir instinctivement la valeur de droits dont elle n'arrive pas toujours à justifier intellectuellement la validité. Un pessimisme

qui contournerait l'objection, laissée intacte, et qui, désespérant des démocraties telles qu'elles sont devenues, inconscientes des menaces intérieures et des dangers extérieurs, aveuglées qu'elles sont par le confort et l'esprit de profit, n'attendrait plus que de "minorités prophétiques", vitalement évangéliques, une renaissance de l'esprit démocratique.

*
* *

On ne demande pas à une grande pensée d'inventer une solution sécurisante à tous les questionnements humains, et surtout pas à ce problème de la théorie et de la pratique, toujours en suspens, et que Maritain a essayé de renouveler sans rien retrancher aux exigences de l'un et l'autre terme. En ce qui concerne les droits de l'homme, l'apport de Maritain a été essentiellement de bonne philosophie : une philosophie de probité et de courage, qui pose les problèmes au niveau qui convient, même si la rigueur théorique accroît les difficultés pratiques. Maritain a apporté l'exemple d'une recherche qui s'efforce de penser les droits de l'homme dans l'anxiété jamais apaisée du fondement ultime, il a été le combattant des droits de l'homme lorsque, pendant les années noires de la dernière guerre mondiale, il a muni d'armes de lumière la résistance aux systèmes fasciste et nazi qu'il disait "esclavagistes". Maritain a compté plus qu'il n'apparaît dans l'histoire du christianisme et de la démocratie, et notamment par sa doctrine des droits de l'homme. Celle-ci a contribué à faire passer la dogmatique catholique des raideurs du Syllabus à l'ouverture manifestée par Vatican II dans la déclaration sur la liberté religieuse. Et dans la lutte que l'esprit démocratique doit mener en ce siècle contre toutes les formes du mépris et de l'oppression de l'homme par l'homme, la doctrine maritainienne de l'homme et des droits de l'homme doit jouer, pour l'esprit de liberté, le rôle d'une référence majeure.

La question des droits de l'homme fait resurgir le débat jamais achevé de Créon et de cette Antigone dont Maritain a écrit qu'elle était l'héroïne de la loi naturelle. Et le plus puissant bienfait de la pensée de Maritain sur l'homme et les droits de l'homme, est de montrer que, si l'homme est personne, c'est-à-dire jamais complètement intégrable, par sa meilleure part, dans les totalités terrestres qui l'englobent naturellement et socialement, les droits humains l'emportent sur toutes les raisons d'Etat, et que les idéologies fabriquées au cours des temps pour le service de Créon ne tiennent pas devant le défi d'Antigone.

Etienne BORNE

(1) *L'Homme et l'Etat*, P.U.F., IV, p. 78.

(2) *Principes d'une Politique Humaniste*, Hartmann, III, p. 100.

(3) *Id*, III, p. 101.

(4) *L'Homme et l'Etat*, P.U.F., V, p. 89.

(5) *Chap. V*, p. 104.

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

*Les Mémoires d'Edgar Faure - Jean Dutourd :
Henri où l'Éducation Nationale - Geneviève Dormann :
Le roman de Sophie Trébuchet - Philippe Sollers :
Femmes - Jacques de Ricaumont : Les Principes - Fran-
çoise Sagan : Un orage immobile.*

Avoir toujours raison, c'est un grand tort", a dit Turgot. M. Edgar Faure a placé en exergue de ses *Mémoires* (1) cette citation du dernier grand homme d'État de l'Ancien Régime auquel il a consacré, on le sait, un maître livre (2). C'est ainsi nous prévenir qu'il n'exercera à l'encontre de son action politique qu'une critique modérée. La duchesse de Broglie jugeant Guizot écrivait à Prosper de Barante : "Il a en lui-même une foi inébranlable ; c'est un esprit auquel il ne manque rien que de se trop apprécier". Guizot a fait la preuve éclatante dans ses *Mémoires* de ce que le manque que lui reprochait la duchesse de Broglie a tourné à son avantage. Mais la citation épinglée par M. Edgar Faure en tête de son livre est-elle une bonne référence ? Malesherbes, qui fut le collègue de Turgot dans le gouvernement réformateur de 1774, a écrit vingt ans après, au

moment de monter sur l'échafaud : "Ne connaissant les hommes que par les livres, nous avons très mal administré... Sans le vouloir, nous avons par nos idées même contribué à la Révolution". L'abbé Terray, grand ministre de Louis XV, s'est contenté pour juger Turgot de cette phrase lapidaire tournée en mot d'esprit : "J'ai fait le mal bien, mais il fait le bien mal". Peut-on imaginer homme plus différent de M. Edgar Faure que Turgot ? Il avait certes, nous dit l'un de ses historiens, le marquis de Ségur, "une érudition étendue, de vastes conceptions, un cerveau généralisateur, mais une élocution pénible, une pesanteur de langage qui faisait tourner la causerie en une dissertation longue et quelquefois obscure". Sur-tout, ajoute Ségur, "il lui manquait la souplesse, le savoir-faire, l'art des accommodements si nécessaire en politique". L'ardeur quasi mystique, l'intransigeance, la

manière hautaine de traiter les faits qu'il a apportées dans son œuvre de réformation, apparente Turgot plutôt à Pierre Mendès-France qu'à M. Edgar Faure.

Le premier volume de ces *Mémoires* s'arrête à 1955. C'est de cette année que M. Edgar Faure date la fin de "la République sentimentale" et le changement de siècle. L'avènement de la V^e République a été marqué par la résurgence de l'idée consulaire et quasi-monarchique qui est une des grandes constantes de l'esprit public français. Le siècle change, mais aussi le personnel politique qui n'a pas été mêlé aux luttes civiles du XIX^e siècle et qui ne se sent plus viscéralement lié à la figure charnelle de la République popularisée par l'imagerie d'Epinal. M. Edgar Faure, tout petit-fils d'instituteur laïque qu'il soit, a été l'un des premiers à pressentir ce changement et à l'exprimer dans les faits. C'est ainsi qu'après avoir fait ses petites classes d'Action française au lycée de Béziers, il adhéra au Quartier Latin à l'Alliance démocratique et quand viendra le moment des grandes options, il pourra hésiter entre le M.R.P. et le parti radical. La chose eût été impensable au temps où Raymond Poincaré s'écriait à l'adresse de Charles Benoist ; "Il y a entre nous le fossé de la question religieuse". Deux idées, deux conceptions d'une France modérée aussi voisines l'une de l'autre s'opposaient et s'interpellaient alors, par dessus le mince Rubicon qu'il était interdit de franchir. M. Edgar Faure n'a pas craint de faire trembler les dieux et vaciller les mythes en effectuant à travers le fatidique ruisseau des allers-retours qui, aujourd'hui, n'apparaissent plus scandaleux. Il s'est installé à mi-chemin des dogmatismes et des sectarismes dans ce qu'il appelle un *radicalisme de gestion* dont, garde des sceaux, il est allé faire l'hommage à la mémoire, non pas des Pères fondateurs de la III^e République, mais du chancelier d'Aguesseau en prononçant à Limoges "l'éloge feutré, nous dit-il, d'un système politique fait de progrès prudents, d'actions mesurées, de réformisme expérimental". M. Edgar Faure qui écrivait par ailleurs des chansons et des romans, aurait pu prendre la place laissée libre de Charles de Rémusat, autre ministre chansonnier. Il préférera sans doute qu'on lui applique le jugement de Sainte-Beuve sur Molé, issu comme Rémusat du groupuscule des doctrinaires : "Il était par l'esprit plus homme d'Etat qu'eux tous et avait des parties supérieures pour le gouvernement, l'art de concilier et de gagner, le ménagement des hommes, le sentiment et le tact des situations". Là s'arrêterait la ressemblance de M. Edgar Faure avec ce Molé-Philinte qui termina sa carrière et sa vie en Alceste contempteur du train catastrophique du monde moderne.

"*Abstenons-nous de la pratique - Faisons de la métaphysique*". C'était une de ces chansons que Rémusat colportait dans les salons de la Restauration au temps de sa jeunesse qu'il qualifiait lui-même d'"insolente et abstraite". M. Edgar Faure ne s'est pas abstenu de la pratique, et la partie la moins intéressante de ses *Mémoires* n'est pas celle qu'il consacre aux intrigues, aux manœuvres, aux scrutins électoraux, à tout ce qui constitue la toile de fond de la politique. Transfuge d'un département qu'il dit le plus royaliste de France (l'Hérault comptait en

1920 trois députés monarchistes, mais le Gard en comptait quatre) parisien d'adoption, M. Edgar Faure est allé se réenraciner à Lons-le-Saunier dans le terreau provincial où il a puisé les éléments nécessaires à l'accomplissement d'une carrière de grand parlementaire de la République. Il y a en littérature un dialogue traditionnel entre la Capitale et la Province depuis que Paris est devenu le cerveau de la France. Dans ce dialogue nourri d'échanges fructueux, l'un fournit l'intelligence, l'autre, les réserves profondes du sol. L'arrivée du jeune provincial à Paris par la porte d'Italie tout chargé de provisions aux fortes odeurs est l'un des morceaux de choix du roman français depuis un siècle et demi. Ce dialogue, ces échanges sont aussi fructueux en politique. Mais dans les *Mémoires* de M. Edgar Faure, c'est à l'arrivée du parisien en province qu'on assistera et il y a sur une campagne électorale à Lons le Saunier des pages aussi savoureuses, la canaillerie en moins, que celles que Stendhal a consacrées au même sujet dans *Lucien Leuwen*. M. Edgar Faure est allé chercher à Lons le Saunier un *supplément d'identité*, dit-il. La formule est jolie, Disons plutôt l'estampille qui allait lui permettre d'accéder aux honneurs, le dernier des grands sacrements de la République qui subsiste encore, le Baptême par l'Élection.

De la position *modérément dominante* où, selon son expression, il aime à se trouver et d'où il est intervenu à plusieurs reprises dans les affaires de l'Etat, M. Edgar Faure a joui, à la bonne altitude, d'un point de vue sur les hommes et les mœurs de notre temps. L'historien politique exploitera ces *Mémoires* où sont mêlées "la grande Histoire et l'histoire épisodique". Le critique littéraire qui est aussi un critique des mœurs, plus intéressé par cette dernière, s'attardera aux anecdotes et aux portraits ; il appréciera le tour de main du narrateur. M. Alain Peyrefitte l'a, dans un article du *Monde*, jugé digne de celui de Saint-Simon. Je ne vois pas de commune mesure entre l'esprit d'aigreur du petit duc et l'esprit d'aménité de M. Edgar Faure. Qu'il brosse le portrait de Maurice Petsche, de Georges Bidault ou de Guy Mollet, mélange d'un Numa Roumestan du Nord et d'un candidat à la pairie britannique, il n'emploie que les ingrédients les moins corrosifs, les pinceaux les plus souples. De ces portraits qu'il évite de camper en pied à la manière académique, qu'il préfère saisir à la faveur d'un instantané dans un rayon de lumière un peu indiscret, mais toujours sous l'angle le plus favorable, se dégage l'expression peut-être fugitive mais qui confèrera sa marque ineffaçable au sujet devant la postérité. "Il a une intelligence diabolique" a dit d'Edgar Faure à ses débuts, Édouard Herriot. Voire... ! M. Edgar Faure dans un impressionnisme tout de bienveillance, fait confiance à la nature humaine. Sans rien sacrifier à la vérité, il lui donne dans ces *Mémoires* une chance qui profite par ricochet à notre époque qui ne s'y attendait peut-être pas. Voilà pour elle, si décriée d'ordinaire, de bonnes lettres de créances auprès du siècle à venir.

*
* *

Lorsqu'au mois d'août 1944, le capitaine Jean

Dutourd s'empara de *Paris-Soir* à la tête de son commando, rêvait-il d'être général de l'armée du Rhin ou consul de France à Civita-Vecchia ? Il rêvait tout simplement d'écrire - il nous l'a confié, un roman dont le héros serait "un charmant jeune homme, brave comme un lion, intelligent comme un singe, délicat comme un marquis, avec des idées de gauche". Il rêvait en somme de ressembler à Roger Vailland. Il ne rêvait pas encore de ressembler à Stendhal. Il est aujourd'hui parvenu à l'âge où Henry Beyle traçait ces lignes enchanteresses en tête de sa *Vie d'Henry Brulard* : "Je me trouvais ce matin 16 octobre 1832 à San Pietro in Montorio sur le Mont Janicule à Rome. Il faisait un soleil magnifique", et sur le Mont des Martyrs à Paris où il est grimé un matin d'hiver dans la nuit noire, il a décidé lui aussi d'écrire sa *Vie d'Henry Brulard*. Mais son héros, Henri Chedeville, n'a pas cinquante ans, il en a dix-huit, il vient de quitter sa famille, il a pris pension dans un hôtel rue Pitre. N'est-il pas un peu trop tôt pour écrire l'histoire de sa vie ? "Raconter la vie d'un enfant, dit M. Jean Dutourd, est une chose à peu près impossible. La jeunesse est une période vide. Il n'y a rien à dire de soi". Aussi, dans *Henry ou l'éducation nationale* (3), derrière Henri Chedeville, on ne voit se profiler que M. Jean Dutourd. Tel qu'en lui-même trente années et vingt livres l'ont changé, il apparaît comme il lui est déjà arrivé de se peindre dans un roman appelé *Le Printemps de la vie*, "sûr de lui, bon vivant, sain de corps et d'esprit, le jugement définitif, la vue haute, le verbe facile, les idées claires (elles ne sont plus de gauche), le dernier romancier contemporain à jouir en paix d'une bonne conscience". Il ajoute seulement une touche à ce portrait qui n'a pas pris une ride, il est "crâneur".

Dans *Henry ou l'éducation nationale*, M. Jean Dutourd s'est inventé jeune homme en 1980. Est-ce qu'il ne prête pas à son héros de dix huit ans les idées et les sentiments d'un homme arrivé ? Comment placer les élans du cœur de l'adolescence dans un corps de quinquagénaire ? Il nous en prévient : "Henri ne fait rien et ne pense rien de ce qu'on attend d'un garçon de son âge". C'est Stendhal lui-même qui écrivait à la fin d'*Henry Brulard* : "Je n'ai pas grande confiance au fond dans tous les jugements dont j'ai rempli les cinq cent trente six pages précédentes. Il n'y a de sûrement vrai que les sensations seulement ; pour parvenir à la vérité, il faut mettre quatre dièses à mes expressions. Je les rends avec froideur et je les sens amorties par l'expérience d'un homme de cinquante ans". Mais il se trouve que rien de ce qu'écrivait M. Jean Dutourd n'est "froid" ni "amorti". Est-ce parce qu'il a mis un peu plus de quatre ou cinq dièses à son expression ? *Henry ou l'éducation nationale*, plus qu'un roman, est peut-être en effet un pamphlet. La différence entre Stendhal et M. Jean Dutourd, car il y en a une, c'est que l'élève de l'école centrale de Grenoble, le sous-lieutenant de l'armée d'Italie, l'intendant de Brunswick, le dilettante des cafés du Palais-royal sous la Restauration se sentait de cœur avec ce qu'il y avait de meilleur dans sa génération ; au contraire, M. Jean Dutourd ne se trouve dans son temps qu'un étranger. Aussi est-ce dans un état de dépaysement, doublé de la

fièvre d'être là où il est, qu'Henri Chedeville, en revenant de son excursion matinale au Mont des Martyrs a pris la plume contre les professeurs, les parents et tout le système qui lui est imposé. Plutôt périr que pactiser avec ce monde ! M. Jean Dutourd écrit : "Je suis pour la mortalité infantile contre les allocations familiales". Il se rêvait dans le fracas de la bataille de la rue Réaumur, Bonaparte au pont d'Arcole. Aujourd'hui, dégoûté du XX^e siècle et peut-être aussi de ce qui l'a précédé, il rêverait plutôt d'être un petit chatelain de campagne sous le règne de Louis XV.

Mais à ce stade de la rêverie, la colère fait place à l'apaisement et à l'état de fureur succède le besoin de mettre de l'ordre dans son esprit. Ainsi fait-on le ménage de son appartement après un pugilat. Que cherche Henri ? La paix, l'ordre, le bonheur, mais aussi tout ce qui soutient un état civilisé, des parents sévères, une police bien faite, des curés qui enseignent les commandements de Dieu et de l'Eglise. Ne trouvant rien de cela dans une société où tout est permis et où il ne veut pas payer les pots cassés par les autres, il se réfugie dans les livres, il se sépare de la vie, il cultivera dans une intimité égoïste des sentiments littéraires d'un autre temps. Pamphlet de bonne veine réactionnaire, *Henry ou l'éducation nationale* produit l'effet qu'on attend normalement d'un révulsif, mais c'est aussi, l'échauffement passé, un bain de fraîcheur dans un havre de grâce, que ce soit le mont Janicule à Rome en 1832 ou le mont des Martyrs à Paris en 1980, au milieu de quelques idées simples et de quelques sentiments purs. *Henry ou l'éducation nationale* est paradoxalement un calmant.

*
**

Romancière dont nous avons suivi la démarche hardie depuis *La fanfaronne* jusqu'à *Fleur de péché*, Mme Geneviève Dormann s'est faite, dans le dernier de ses ouvrages, biographe, mais c'est encore pour écrire un roman, celui de Sophie Trébuchet (4). Plus qu'elle ne raconte la vie de la mère de Victor Hugo, elle l'imagine en découvrant ce qui dans cette existence est resté obscur et en complétant ses informations par toutes les ressources de l'intuition féminine ; ainsi, non contente de se rendre sur les lieux où a vécu Sophie, ou de lire sa correspondance, elle a rêvé longuement sur le portrait du général de la Horie qui fut l'amant de la fière vendéenne et, peut-être, le père de Victor. Mme Geneviève Dormann s'est mise dans la peau de son héroïne. Le résultat, c'est une œuvre, sinon de vérité historique, du moins de sympathie.

Mme Dormann a écrit dans *Fleur de péché* l'histoire d'une jeune femme "passionnée, intolérante, orgueilleuse", venue de Lettonie à pied à travers les embûches de l'Histoire pour observer à Paris, dans le grand remue-ménage du milieu de notre siècle, "l'ébullition de la vieille marmite et le soulèvement du couvercle". Sophie Trébuchet se place comme l'héroïne de *Fleur de péché* dans un de ces carrefours tumultueux où les générations et les civilisations s'entrechoquent. A Nantes en 1789, à Paris

en 1796, elle assiste au flux et au reflux de la Révolution. Les vaguelettes se mêlent aux lames de fond. Les plus intéressantes à observer ne sont pas forcément ces dernières. Mais l'observatrice est parfois prise en défaut. Ainsi, Mme Dormann cite-t-elle en note à la page 50 de son livre un prétendu témoignage de Marat contemplant de la terrasse de l'hôtel de Beaumarchais le spectacle de la prise de la Bastille aux bras de Mademoiselle Contat. Ce n'est pas Marat, c'est le jeune conseiller Pasquier qui a été, avec sa charmante amie Contat, le spectateur de cette fête très parisienne, le 14 Juillet 1789, et c'est lui qui la raconte au chapitre III de ses Mémoires. Encore à la page 100 du livre, une certaine Ménandier évoque l'exécution en place de Grève de la Brinwilliers. Pour avoir vu partir en fumée le corps de la célèbre empoisonneuse brûlé en 1676, la Ménandier a du se lever de bonne heure. Mais cessons de redresser de légers torts et ne boudons pas notre plaisir. Paul Morand a décrit dans une de ses plus jolies nouvelles, *Parfaite de Saligny* (5), la vie de Nantes pendant la Révolution : "Jamais Nantes n'avait été plus agréable... A la bigarure traditionnelle de la population nantaise s'ajoutait celle des temps nouveaux ; aux calfats se joignaient les gardes nationaux, aux pilotes espagnols, aux capitaines anglais, aux mouses portugais, aux esclaves de couleur, aux négociants bataves, aux coqs, aux matelots, aux écailleuses d'huîtres, venaient se mêler les maraudeurs, les vivandières, les orateurs de faubourg, les hommes à idées. On entendait par dessus les têtes les détonations de la limonade et les airs dansants des joueurs de musette". Mme Dormann a recueilli dans son livre les échos de ce concert des temps nouveaux. Les dernières mesures en ont expiré dans la fête sanglante des "mariages républicains" de Carrier où la Normand, tante de Sophie Trébuchet, a tenu sa place auprès du sinistre conventionnel. La fête continuera à Paris sous le Directoire, mais elle sera d'un autre genre et, une fois de plus, Mme Dormann est là, avec Sophie Trébuchet, pour ouvrir ses yeux et ses oreilles.

Petite bourgeoise voltairienne en 1789 devenue par le malheur des temps passionnément réactionnaire, Sophie Trébuchet observe le changement des mœurs avec le regard aigu de l'héroïne de *Fleur de péché*. Mais comme *Fleur de péché*, plus qu'un tableau d'histoire, le *Roman de Sophie Trébuchet* est une histoire d'amour, et dans l'art de raconter des histoires d'amour, Mme Dormann, forte-en-gueule, mais tendre cœur, est inégalable. La grande affaire de son livre, c'est l'idylle de Sophie et de La Horie dans le jardin des Feuillantines à Paris, pendant que le général Hugo se morfond dans de lointaines garnisons sans gloire. Les rumeurs des révolutions et des guerres ne franchissent pas le haut mur derrière lequel, dans une chapelle désaffectée, au fond de l'ombre et parmi le feuillage, s'enlacent les amants. C'est, au milieu du monde, une île de bonheur et de paix. Pour peu de temps... Le petit Victor s'ébat entre sa mère et son père (?) sur ce rivage où il trace ses jeux et, déjà, ses vers. Il est le fruit du péché. Mme Dormann qui l'assure enveloppe l'enfant génial d'un regard tendre et mouillé. L'un des charmes de la biographie de Sophie Trébuchet, préface indispensable à celle de Victor Hugo, est de nous entraî-

ner dans ces recoins où l'Histoire vraie (ou du moins officielle) se nourrit de mystères.

*
**

Il y a à la page 549 de *Femmes* (6) une conversation intéressante entre quelques dames quelque part dans le monde, peut-être à Paris, peut-être à New-York, peut-être à Jérusalem ; elles s'interrogent sur le rôle de l'écrivain dans la politique, la succession de Sartre, le sort du Nouveau Roman ; l'une d'elles constate avec mélancolie qu'il ne se passe rien en France, mais une autre demande soudain : "Et le petit S., que devient-il ?" Si vous voulez le savoir, lisez ce livre. *Femmes* est le roman d'un roman en train d'être écrit par un personnage qui a pris la plume au lieu et place de S. Que de détours et de faux-fuyants a pris M. Philippe Sollers pour se rappeler par cette initiale à l'attention du grand public ! L'aurait-on oublié ? "S. nous dit-il, est trop explosif, trop salubre pour les salons demi-teintes de l'intelligentsia au pouvoir, trop bien élevé pour les puissants ghettos gauchistes ou pervers, trop violemment évolutif pour les résidus conservateurs, trop bourré de vraie culture pour les assemblées progressistes, trop inventif pour le lobby professoral, trop hétérosexuel...". Quelle *curieuse solitude* que la sienne ! M. Philippe Sollers, nous sommes quelques uns à nous en souvenir, a eu vingt ans en 1956. C'était l'époque où la littérature épuisée par la guerre, l'épuration, les restrictions, cherchait à s'infuser un sang nouveau. Les critiques recensaient les enfants prodiges. Minou Drouet fit, l'espace d'un matin, figure d'oracle. Après Mlle Sagan, M. Sollers parut, avec un récit classique dans le style à la mode de ces années, mi-Stendhal, mi-Constant, avec une pointe de Radiguet. Il en a honte, aujourd'hui. En fut-il assez fier, quand François Mauriac, Aragon, Emile Henriot, tout le chœur des vieillards, entonna son péan. Mais la mode change vite. Déjà, le Nouveau Roman exhumaient de la fosse commune les restes de Duranty. Renaud Matignon et Jean-René Huguenin avaient à peine terminé leur enquête dans Arts sur le néo-romantisme, que l'on ne parlait plus dans les diners en ville que du néo-réalisme, que M. Philippe Sollers s'empressait d'écrire *Le Parc*. Puis, l'esprit de science se mettant à souffler sur Saint-Germain des Prés, il se retira dans son laboratoire de *Tel Quel* d'où, de loin en loin, s'élevaient des éclats de voix mais où il poursuivait avec une équipe de chercheurs une expérimentation sur l'écriture. *Nombres, Lois, Logiques*, furent les jalons de cette recherche. *Femmes* marque-t-il aujourd'hui la fin d'une période ? M. Sollers veut-il sortir de sa savante retraite pour reprendre sa place dans le *show-business* littéraire aux côtés d'autres vedettes, M. Jean Edern-Hallier, M. Bernard Frank avec lesquels il vient régler ses comptes ?

Femmes commence par un boniment de tréteaux de foire des plus tapageurs et des plus raccrocheurs : "Lecteur, accroche-toi, ce livre est abrupt. Tu ne devrais pas t'ennuyer en chemin, remarque. Il y aura des détails, des couleurs, des scènes rapprochées, du méli-mélo, de l'hypnose, de la psychologie, des orgies, j'écris les mémoires d'un navigateur sans précédent, le révélateur des épo-

ques... L'origine dévoilée ! Le secret sondé ! Le destin radiographié ! La prétendue nature démasquée ! Le temple des erreurs, des illusions, des tensions, le meurtre enfoui, le fin fond des choses...". Ce roman est une parade, celle-là même de notre temps. Les femmes, le terrorisme, la politique, l'argent, le journalisme, tout y passe, mais il ne faut pas se laisser abuser par ces figures fardées et interchangeables de l'Apparence. C'est en réalité, comme il nous en a prévenus au terme de son boniment, le fond des choses que M. Sollers veut dévoiler. Y parvient-il ?

Dans ce roman écrit à la manière frénétique de Bardamu (après Constant, après Robbe-Grillet, Céline !) mais où M. Sollers obsédé par Chateaubriand (*Chateaubriand ou rien !*) ne publie que son *Génie du Satanisme*, on s'élève à travers Sade, Maistre, Bossuet, la Bible, comme par les degrés successifs d'une lecture sacrée, de l'érotique à la mystique. C'est pour mieux contempler de ce sommet, avec le coup d'œil d'Abellio, le gouffre béant de l'Apocalypse. Tous les démons sélectionnés de notre XX^e siècle y grouillent sous le signe de mort de la Féminité. Dans ce grand charivari de la fin des temps, derrière le rideau de fumée d'une géniale mise en scène, est-ce que cependant, on n'est pas amené à se demander si M. Sollers n'a pas recensé et rassemblé les éléments d'une initiation à un nouvel avatar de l'Ordre éternel ? Bombe ou bréviaire, que ce livre ? La question doit être posée. En tout cas, dans le calme de la littérature actuelle, il fallait signaler ce phénomène en forme d'éruption.

*
* *

Le récit de M. Jacques de Ricaumont, *Les Principes* (7) risque de passer inaperçu et en tout cas inentendu dans le fracas assourdissant de l'éruption sollérienne (ou solairienne) de *Femmes*. Il faut avoir l'oreille fine pour percevoir "la sonate classique en trois mouvements" qu'un musicien exquis et subtil joue pour son seul plaisir, semble-t-il, à l'écart du bruit. On tirera de la lecture des *Principes* une intense satisfaction littéraire. Ce récit est élégant, sobre, *racé*. M. de Ricaumont nous ramène là où tout est ordre (à rétablir, et non à découvrir ou à inventer), (vrai) luxe, calme (apaisement plutôt), volupté (mais cérébrale). Il sollicite les sens, certes, ne serait-ce qu'en nous invitant à jouir d'une phrase parfaitement prise dans un moule de marbre (ah, la ferveur froide de M. de Ricaumont !), mais il s'adresse encore plus à l'esprit, et à la région la plus haute de l'esprit, celle qui déjà apparaît baignée dans l'éther éternel.

Les Principes se rattache à la grande tradition du roman d'analyse français. Né du mythe de Tristan et d'Iseut, notre roman d'analyse est le théâtre de la passion de l'Amour, de la lente et fatale montée de l'Amour, à travers les obstacles qu'il s'oppose, vers le lieu sublime de son dernier supplice, là où il s'immole pour trouver un assouvissement délicieux dans sa souffrance et dans sa destruction. De *Tristan et Iseut* à la *Princesse de Clèves*, à la *Nouvelle Héloïse*, à la *Delphine* de Madame de Staël, à *Aloys de Custine*, à *Ourika* et à *Edouard* de Madame

de Duras, le roman d'analyse français illustre, en démontrant l'équivalence de l'amour et de la souffrance, l'incompatibilité de l'amour et du bonheur. Après Corneille dont le premier vers de la première pièce, *Mélite*, est pour dénoncer l'amour, "ce mal incurable", après Madame de la Fayette dont la Princesse de Clèves s'impose, pour trouver la paix de l'esprit, une loi que non seulement la vertu, mais la raison, lui conseillent, M. de Ricaumont "moins sensible aux chances de l'amour qu'à ses risques", oppose, dans *Les Principes*, à ce grand trublion organisateur de ligues et fomentateur de séditions, la contre-révolution lucide et sereine de toutes les facultés intellectuelles de l'homme. L'héroïne de ce récit est servie dans son entreprise de réaction par son horreur du péché, par son mépris du plaisir physique, j'ajouterais, par la fragilité de sa nature. Elle aurait voulu être "exemptée de vivre". Mais pour préserver sa tranquillité, pour trouver la paix, quelle force elle oppose à l'humanité ! Retranchée dans ses principes (et dans ses habitudes), elle ne lui cède sur rien.

La contre-partie de cette attitude janséniste d'hostilité à la vie, c'est évidemment l'orgueil. Le goût du sacrifice, l'envie de se priver, hérités par Philippine de toute une tradition dévote de lésine sensuelle, culmine et éclate dans ce que M. Jacques de Ricaumont appelle une *politique de prestige* où ce qui compte seul, c'est la recherche du succès avec la volonté de l'obtenir sans aucune concession. Ainsi, sur la table rase où les instincts et les sentiments ont capitulé, l'héroïne de M. de Ricaumont n'érige, en digne fille du XVII^e siècle, que sa propre gloire. Philippine-en-majesté, tel pourrait être le sous-titre des *Principes*. "Et c'est pour moi seule que je fleuris déserte", le vers mallarméen illustre cet épanouissement sublime. Orgueil, inhumanité, mise en place méthodique de toutes les conditions pour la réussite d'une apothéose théâtrale, contemplation mystique de soi-même : cette entreprise idéaliste et intégriste ("Périsse Rome plutôt que les Principes), ne ménage pas le Réel. Au contraire, elle se flatte de le bafouer. Politique sans diplomatie ! La région où nous a conduit M. de Ricaumont est trop élevée pour ne pas être bordée de précipices dangereux. *Les Principes*, cependant, offrent les garde-fous d'une logique assez sûre pour nous permettre de résister à leur attrait.

*
* *

Le roman de Mme Françoise Sagan, *Un orage immobile* (8) me parvient trop tard pour que j'en entretienne mes lecteurs, mais je leur conseille vivement la lecture pendant les vacances de ce roman *romanesque* où l'Amour exerce ses ravages dans le cadre paisible de l'Angoumois, sous le signe de la Révolution. Belle mise en garde contre le Romantisme !

Philippe SÉNART

(1) Plon

(2) Fayard

- (3) Flammarion
- (4) Albin Michel
- (5) Stock
- (6) Gallimard
- (7) Mercure de France
- (8) Panvert - Julliard

LIVRES SIGNALÉS :

- Chez Albin Michel : *Le Moko*, beau et profond roman de M. Henry Bonnier qui met en cause non seulement les institutions pénitentiaires de jeunes mais le divorce.

Garnerin, le premier parachutiste de l'Histoire, par Michel Poniatowski, "Dès son premier saut en parachute, écrit l'auteur de *Talleyrand et le Directoire*, je me suis demandé qui avait pu inventer cette chose étonnante et pourquoi". Ce gros livre prodigieusement intéressant est la réponse à cette question.

Lettre ouverte à la droite la plus mal à droite du monde, par Dominique Jamet. M. Jean Pouillon posait jadis la question : "La gauche est-elle coupable ?" et Georges Perec écrivait que la gauche n'est pas heureuse. Aujourd'hui, la gauche a réussi à culpabiliser la droite, qui n'ose plus s'avouer pour ce qu'elle est. Mais ce faisant, la droite ne donne-t-elle pas raison moralement à la gauche ?

- Chez Garnier : le dernier numéro de l'*Année balzacienne* avec une remarquable étude de M. Fernand Letessier sur *Balzac et Lamartine*.

- A la Table ronde : La suite du *Journal* attendu de M. Gabriel Matzneff *L'Archange aux pieds fourchus* (1963-1964). Ce sont les années où Matzneff entre dans la

carrière littéraire sous le double signe énigmatique de Saint Paul et de Pétrone. Il est à la fois l'ami de François Mitterrand et de Pierre Boutang. Il fait une conférence à la Convention des institutions républicaines sur Saint Basile. Matzneff ou l'homme libre...! On l'attaque, on le loue. Il n'a cure de tout ce tapage. C'est l'homme le plus avide de silence que je connaisse. Ainsi peut-être accomplira-t-il sa véritable vocation qui est religieuse.

- Chez Gallimard : Jacques de Bourbon Busset revient au roman avec *Le berger des nuages*, conte fabuleux et délicieux, dont le héros en prenant la forme du vent souffle sur le monde ses rêves et aussi ses théories.

M. Jean Gaulmier introduit Gobineau à la *Pléiade*. Le premier volume mis en œuvre avec la collaboration de M. Jean Boissel, professeur à l'université Paul Valéry de Montpellier, comprend outre l'introduction de M. Jean Gaulmier indispensable à la connaissance de cet écrivain méconnu, deux nouvelles, *Scaramouche* et l'admirable *Mademoiselle Irnois*, avec le fameux *Essai sur l'inégalité des races humaines* dont tout le monde parle sans l'avoir lu. Après le cinquantenaire de la mort de Gobineau présidé à la Sorbonne par Edouard Herriot, voici, pour le centenaire, une édition qui fera date...

- Chez Perrin : *Madame de Staël*, par M. Ghislain de Diesbach, l'auteur de l'*Histoire de l'Emigration* et de *Necker ou la faillite de la vertu*.

- Enfin, je signale le troisième *Cahier Roger Nimier* publié sous la direction de M. Marc Dambre 6, rue de Varenne à Paris, avec des articles de MM. Marc Dambre, Georges Laffly, Jean Montalbetti, des inédits, des lettres d'ami (dont celles étonnantes de Ch. de Lavergne).

Philippe SÉNART

Michel Debatisse présente "Le projet paysan"

J'ai en mémoire ce que de bons auteurs ont écrit sur le syndicalisme paysan et la "révolution silencieuse". Je lisais leurs textes au fil des années avec étonnement d'abord, irritation ensuite, indifférence les années passant. Le vent emporte davantage les sottises que les efforts vrais.

Pourtant, j'ai peur aujourd'hui de la présentation caricaturale, voire orientée, de ce travail de trente ans. D'où ce livre qui veut raconter une histoire, établir un bilan et montrer aux gens des villes et des bourgs qu'il y a un trésor national caché derrière ces haies, ces champs désormais larges; bref, que ce jardin - la "campagne française" - qu'ils regardent à peine, est devenu une carte économique maîtresse pour la France menacée par la crise.

Mais d'où viennent-ils, ces quelques deux millions de paysans? Directement du Moyen Age. La plupart y vivaient encore il y a trente ans. A l'époque où Charlot faisait rire le monde en décrivant *les Temps modernes*, nous travaillions encore avec nos bras. Le blé coupé avec la faucille, les charrues trainées par les chevaux et les bœufs; la venue de la batteuse était l'un des grands événements annuels. Nous étions en retard d'un siècle ou de dix, va savoir. Aujourd'hui, le dernier carré des paysans français semble une tout autre race: montés sur leurs énormes machines, ils inquiètent les gouvernements aujourd'hui socialistes, intéressent les spécialistes américains, suivent dans les journaux le cours des matières premières et constituent sans doute pour le Tiers Monde le seul modèle de développement que l'Occident puisse lui offrir. Une telle métamorphose ne tombe pas du ciel. Ce sont des femmes et des hommes qui l'ont progressivement imaginée, puis faite. Pas sans effort.

Il était temps de s'expliquer clairement sur notre "projet paysan". Chaque Français est plus concerné par lui qu'il ne le croit.

(Editions du Seuil)

GIORGIO DE CHIRICO

par Henri BOURBON

Mystère : s'il est un mot qui caractérise l'œuvre de Giorgio de Chirico c'est bien celui-là. La rétrospective organisée à Paris par le centre Beaubourg et heureusement complétée par l'exposition de la Galerie Art Curial a permis d'appréhender la multiplicité des thèmes, la richesse d'inspiration et la force onirique d'une œuvre qui suscita enthousiasmes et polémiques et dont on n'a pas fini d'explorer le contenu.

Plutôt que de rétrospective, on devrait parler de demi-rétrospective, car le Centre Beaubourg a présenté une centaine de tableaux et quatre vingts dessins et lithos parmi les plus importants de la fameuse période dite métaphysique (1910-1918) et de la seconde période parisienne des années 1920 à 1930, tandis qu'Art Curial réunissait des toiles, datées de 1960 à l'année de la mort du peintre, en 1978, où l'on retrouve les thèmes métaphysiques essentiels du début du siècle. Reste un "vide" de 1935 à 1960 qui ne sont pas des années improductives, mais des années controversées, où l'évolution de l'artiste a été considérée par nombre de critiques et d'historiens d'art comme passant de la novation à la réaction, du modernisme à l'académisme. Jugements partiels dont il est permis de contester le bien fondé, la période néo-baroque et néo-rococo des années 50 à 60 n'étant une "dégénérescence" qu'aux yeux de certains ; la recherche obsessionnelle de la modernité et de l'invention peut en effet selon d'autres, risquer d'aboutir à une impasse. Il n'est jamais inutile de se souvenir de l'observation si pertinente de Jean Clair : "la modernité n'a vécu que de perpétuels ressourcements".

Italien, né le 10 juillet 1880, en Grèce dont il disait "c'est un pays aux lignes justes", Giorgio de Chirico passa une partie de sa jeunesse à Munich - ville qu'on appelait à l'époque "La nouvelle Athènes" parce que reconstruite dans le style néo-classique. Il subit deux influences qui marquèrent profondément sa démarche intellectuelle et esthétique : celle de la philosophie allemande de Nietzsche et Schopenhauer (1) dont il lit les ouvrages avec passion - sans ignorer les philosophes grecs ; celle des peintres romantiques allemands et surtout d'Arnold Böckling dont il reprendra dans son "Énigme de l'Oracle" en 1910 des éléments de composition d'"Ulysse et Calypso" peint en 1883. Se produit alors

à Florence, tandis que Chirico était "par un clair matin automnal assis sur un banc au milieu de la Piazza Santa Croce", le choc qui lui inspira "L'énigme d'un après-midi d'automne" (1910) et le conduisit aux chefs d'œuvre de sa peinture métaphysique qui firent de lui le précurseur du surréalisme, admiré d'Apollinaire, de Breton, d'Éluard, d'Aragon, de Cocteau, le créateur insolite qui influença Marx Ernst, Dali, Tanguy, Magritte, Delvaux et d'autres.

En 1911, Chirico arrive à Paris. Il expose en 1912 au Salon d'Automne et au Salon des Indépendants. Picasso signale ce nouveau peintre à Apollinaire qui s'enthousiasme. Ce sont les séries célèbres et fascinantes des "Places d'Italie", des "Tours", des "Énigmes", des Mannequins aux têtes ovoïdes, automates ou fantoches humanisés, dans lesquels on a voulu voir une "métaphore de l'anti-héros moderne". Apollinaire écrit : "L'Art de ce jeune peintre est un art intérieur et cérébral qui n'a point de rapport avec celui des peintres qui se sont révélés ces dernières années. Il ne procède ni de Matisse ni de Picasso, il ne vient pas de l'impressionnisme... Les sensations très aiguës et très modernes de M. de Chirico prennent d'ordinaire une forme architecturale. Ce sont des gares ornées d'une horloge, des tours, des statues, des grandes places désertes ; à l'horizon passent des trains. Voici quelques titres singuliers pour ces peintures étrangement métaphysiques : "L'énigme de l'Oracle, la Tristesse du Départ, L'énigme de l'Heure, la Solitude, le Sifflement de la locomotive".

Et en Italie Ardengo Soffici définit les tableaux de Chirico, avec ses clairs et ses obscurs presque funèbres, comme "l'écriture des songes".

Il peint ensuite à Ferrare "Les Muses inquiétantes", "Hector et Andromaque", "Le Trouvère" et une série d'"Intérieurs métaphysiques".

Dans l'art du jeune Chirico le mystère naît d'une réalité apparente qui conserve aux choses et aux éléments l'aspect que nous leur connaissons pour atteindre dans un climat poétique et irrationnel - par des constructions géométriques étranges où la colonnade antique voisine avec la cheminée d'usine et le temple grec ou les arcades romaines avec la fabrique moderne, les quartiers de bananes et les équerres avec une sculpture classique - une

autre réalité magique, mélancolique, angoissante surgie de rencontres et de correspondances insolites. Selon le mot du poète, il faut "plonger au fond de l'inconnu pour y trouver du nouveau". La dénomination de peinture métaphysique convient admirablement pour qualifier cet au-delà de réel, cet irréel qui paraît vrai, ce surréel où culminent les toiles de Chirico réalisées de 1911 à 1918, à Paris et à Ferrare.

De 1919 à 1924 Chirico séjourne tantôt à Rome, tantôt à Florence et il s'attache à étudier la tradition et la technique des maîtres de la Renaissance ; il a notamment la révélation du Titien. C'est l'époque des Auto-portraits narcissiques, des "Villas romaines", des "Fils prodigue" et des "Argonautes".

Le retour à Paris en automne 1925 est très vite marqué par la rupture avec les surréalistes qui condamnent ses plus récentes toiles et proclament la mort de celui qui fut pour eux mythologue et prophète. "Ci-git Chirico"... Apparaissent dans son œuvre, vers 1926-28, de nouveaux thèmes : "Les Archéologues", "Les Gladiateurs", "Colonnes dans la chambre", "Les Meubles dans la Vallée", "Les chevaux au bord de la mer", "Les Bains mystérieux". D'aucuns l'accusent de faire du néo-antique modernisé. Mais si l'on n'est pas aveuglé par l'excommunication surréaliste, on reconnaîtra un enrichissement et un élargissement de son univers poétique. Le meilleur de lui-même demeure placé sous le signe du mythe et de l'énigme.

Après avoir publié en 1925 une monographie sur Courbet, en 1929 Chirico écrit en français, dans une prose majestueuse, un roman-confession "Hebdemeros", livre d'un grand pouvoir évocateur, qui vient d'être réédité chez Flammarion. Il illustre de ses lithographies "Calligrammes" d'Apollinaire ainsi que "Mythologie" de Cocteau.

Rentré en Italie, il peint le portrait de sa femme, Isabelle Far, en 1935 dans une facture réaliste traditionnelle. Il reprend les thèmes des cycles précédents. Chirico s'imite lui-même ; il imite des œuvres du passé. Il revient par des redites à ses tableaux antérieurs ; d'après ses propos il peignait mieux les mêmes sujets, car il interrogeait désormais les anciens, de Raphaël au Titien et à Rubens. Est-ce le déclin, la chute dans le conformisme et la banalité ? Ses peintures d'alors, inégales sans doute, moins inventives sûrement, conservent un souffle, un contenu, des lueurs, une cohérence. On ne peut pas, on ne doit pas tirer un trait sur ces années là. Chirico est un tout, avec ses éclairs de génie et ses défaillances.

Après la seconde guerre mondiale, Chirico s'installe définitivement à Rome, Piazza di Spagna. Narquois, il accable de sarcasmes le modernisme des avant-gardes, il moque les critiques et les historiens ; mais ne se moque-t-il pas aussi de lui-même ?

Pendant les quinze dernières années de sa vie, Chirico retourne à son inspiration première, il peint les toiles de la phase dite "néo-métaphysique", il a de nouveau rendez-vous avec l'étrange, mais avec un étrange qui est

Mystère et mélancolie d'une rue (1914)

moins inquiétant que dans la période 1911-1915. On remarque le charme plutôt naïf des tableaux aux deux Soleils, l'un scintillant, l'autre consumé. "Le retour d'Ulysse" réunit quelques uns des motifs élaborés au cours des deux séjours parisiens. Si le temps est retrouvé de "L'enfant prodigue", des "Meubles", des "Tours", des "Bains", des "Intérieurs", des "Places", des "Mannequins", la solitude est moins oppressante qu'autrefois, le silence et l'attente sont moins déroutants, la tension est moins menaçante. Mais l'énigme est là, dans l'ombre comme dans la lumière. La puissance du rêve et des mythes s'impose toujours aussi obstinément. Comme s'imposent les interrogations essentielles sur le sens et le non-sens de la vie, sur l'apparence des réalités et la réalité des apparences, sur l'essence et la magie des choses et leurs secrètes magnificences... "On ne découvre jamais la réalité une fois pour toutes, la vérité sera toujours nouvelle" a écrit Guillaume Apollinaire. L'art en témoigne, et parmi d'autres créateurs, Chirico avec ses plans et ses perspectives, ses ombres et ses lumières, ses réminiscences, son imagination de visionnaire, ses tentatives de sonder les mystères du monde.

Henri BOURBON

(1) "Ce furent Schopenhauer et Nietzsche qui enseignèrent les premiers quelle profonde signification a le non-sens de la vie. Ils enseignèrent aussi comment ce non-sens pouvait être traduit en art". Chirico - 1919 -.

NOUVEAUX PROPOS PHOTOLOGIQUES

par Yvan CHRIST

La photographie, née française, Louis XVIII régnant, est une des inventions capitales du siècle dernier. Pour le meilleur et pour le pire, elle a créé cette "civilisation de l'image" qui est notre lot. Le Bourguignon Joseph-Nicéphore Niépce, qui en découvrit le principe dès 1816, est un des pères fondateurs du monde moderne. C'est un grand homme s'il en fut jamais. Et c'est au Panthéon qu'il devrait reposer dans toute sa gloire oubliée. "*Ingrata patria...*"

La photologie est une science nouvelle. Ceux qui s'adonnent à cette discipline forment une petite franc-maçonnerie internationale dont l'activité, qui n'a rien de secret ni de pervers, est intense. La France y joue naturellement son rôle, non sans peine et sans retard. Elle a été devancée, elle est distancée par l'étranger. Et je n'étonnerai personne en précisant que cet étranger-là est surtout américain.

Une double preuve, s'il en était besoin, vient de nous en être fournie, Qui dit érudition, dit publication. Or voici, coup sur coup, que paraissent, aux Etats-Unis d'Amérique, de considérables et savants ouvrages photologiques. Notre admiration est aussi grande que notre amertume. Ne s'agit-il pas, rédigées en langue anglaise, d'études qui sont consacrées à la photographie française ?

Je pourrais aisément déborder du cadre de la photologie pour aborder aux frontières de l'histoire de l'art et de l'archéologie. Nos érudits ne sont pas en cause : ils sont aussi grands garçons que leurs confrères internationaux. Dans les ordres les plus divers - de la peinture à l'architect-

ture, de la sculpture aux arts décoratifs - ils ont mené et mènent toujours de sérieuses recherches qui ont valeur universelle. Si crise il y a, elle relève d'un fait essentiel, qui est de nature économique. C'est l'édition française qui est malade, non pas ceux qui ont pour mission de l'alimenter par leurs travaux. Je pourrais dresser la liste impressionnante et alarmante des ouvrages de haute portée que leurs auteurs n'ont pas eu la possibilité de publier, en France, dans leur langue, et qui n'ont pu l'être, en anglais, qu'en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis. Et ces ouvrages concernent paradoxalement l'art français.

Je suis un médiocre anglophone. Je ne suis pas le seul dans ce cas, aujourd'hui considéré comme déplorable - alors que la langue française en est réduite à la défensive. "*Qui tient sa langue, disait Mistral, tient sa liberté*". La liberté est le privilège des forts. En dépit de nos rodomontades, nous ne le sommes plus. Et nous supportons les conséquences de notre faiblesse.

*
* *

Cela étant, j'en reviens à l'histoire de la photographie, qui est une des branches de l'histoire des arts et des techniques. En ses enfances, la photographie a fait, sur-le-champ, merveille. Ainsi en fut-il, en France, à l'âge du calotype, c'est-à-dire de la photographie sur papier négatif telle que nous la connaissons : à la fin du règne de Louis-Philippe et surtout au début du second Empire, elle allait à jamais supplanter le principe de la plaque sur métal, imaginée par Daguerre, en 1839, image unique qui

l'art. Le futur musée d'Orsay, qui sera le grand temple du XIX^e siècle, ne l'ignore point, qui consacrera à ce chapitre-là l'une de ses sections les plus révélatrices aux yeux des profanes, les plus enrichissantes pour les autres.

L'illustration est d'une légitime abondance et les documents qui animent cette étude sont reproduits en un ton bistre qui, dans sa délicatesse, se rapproche autant que possible des inimitables originaux. Ils sont empruntés aux principales collections françaises et américaines, tant publiques que privées - récolte souvent inédite dont il faut souligner le prix exceptionnel. Aussi bien puisqu'il ne s'agit pas d'un simple recueil de belles et tendres images nostalgiques, l'ouvrage est doté d'un copieux appareil de notes historiques et techniques et accompagné d'une importante bibliographie sélective mais raisonnée.

Le livre que l'on doit à André Jammes et à Eugenia Parry Janis est quelque chose comme un voyage aux sources de la photographie. Il ne séduira et ne passionnera pas seulement les photologues. Ne touche-t-il pas à toutes les disciplines de la création artistique, à l'art du portrait, avec Blanquart-Evrard et Humbert de Molard, à celui de la nature morte, avec Bayard, à celui du paysage, avec Nègre, Regnault et Le Gray, à l'archéologie, avec Du Camp, Baldus et Le Secq ? Des inconnus ou des méconnus - sinon pour les initiés... Ils sont pourtant les frères, injustement séparés, des autres créateurs du XIX^e siècle, les frères des peintres qui, dans le même temps, suivant un autre mode, mais dans la même lignée, renouvelaient notre vision du monde. Le musée d'Orsay, s'il réussit à opérer, entre les uns et les autres, le rapprochement nécessaire et désirable, aura bien rempli la mission qui lui revient de droit.

*
**

La seconde des études, qui est également américaine, comme je l'ai dit, est également vouée à l'art français de la photographie. Il s'agit de la publication de l'œuvre d'Eugène Atget par les soins du musée d'Art moderne de New York. En 1968, celui-ci n'a-t-il pas acquis les cinq mille clichés et épreuves du célèbre photographe français, qui, entre les deux dernières guerres, avaient été réunis par Berenice Abbott et exportés outre-Atlantique ? "*The word of Atget*" est l'œuvre de John Szarkowski, directeur du département de photographie au musée d'Art moderne, et de Maria Morris Hambourg qui, en 1980, a soutenu une thèse de doctorat sur Atget à l'Université de Columbia (2).

L'ouvrage qui est en cours de publication, comprendra quatre volumes. Les deux premiers : "*Old France*" et "*The art of Old Paris*", viennent de paraître. Les suivants sont annoncés pour cette année même et pour l'an prochain. Ils auront pour titre "*The Ancient Regime*" et "*Modern Times*". Ainsi aurons-nous à notre disposition une sorte de *corpus* de l'admirable production de celui qui, avec Nadar, est certainement le plus notoire, à travers le monde, des anciens photographes français.

Eugène Atget : 14 juillet dans le quartier Mouffetard, vers 1900

était sans avenir parce qu'elle n'était pas reproductible, sinon au moyen de la gravure. C'est l'âge du grand tournant. Il fallait qu'il fût minutieusement analysé. Voilà qui est fait, et avec maîtrise.

L'étude attendue est publiée grâce à l'Université de Princeton. Son titre : "*The art of french calotype, with a critical dictionary of photographers, 1845-1870*" (1). Ses auteurs en sont le Français André Jammes et l'Américaine Eugenia Parry Janis. Le premier, qui a déjà à son actif plusieurs études très remarquables, notamment sur Charles Nègre, est un collectionneur doublé d'un photologue ; la seconde est professeur d'histoire de l'art au collège de Wellesley.

L'évolution du calotype français a été, ici et là, quelque peu étudiée par la plupart des historiens de la photographie. Elle fait enfin l'objet de la plus complète, de la plus subtile des analyses, sur le double plan de l'art et de la technique. Les auteurs nous offrent, en effet, un long essai sur les origines de la première sensibilité photographique et ils l'ont fait suivre d'un dictionnaire des praticiens français qui ont utilisé, fût-ce tardivement, le procédé calotype. Tout ce que l'on sait et que l'on doit savoir de la photographie sur papier, qui est à l'origine de celle qui est restée la nôtre, est ici passé en revue, disséqué, présenté au nom d'une méthode exemplaire. Je le répète : il s'agit bien d'un des chapitres de l'histoire générale de

Victor Regnault : la dame à la mantille, vers 1847

Quelque deux cents images - une centaine d'entre elles étant reproduites en un ton bistre qui est parfois trop soutenu... - illustrent ou illustreront chacun de ces beaux volumes. Mon insuffisante connaissance de la langue anglaise ne me permet pas, hélas ! d'apprécier pleinement le texte que l'on doit à John Szarkowski, lequel traite de l'art de la photographie tel que le concevait Atget. Ce que j'en perçois, ici et là, m'autorise pourtant à affirmer que cette étude nouvelle, qui, certes, tient compte, des études antérieures - de Pierre Mac Orlan, à Beaumont Newhall, à Romeo Martinez et à Jean Leroy - constitue un très solide apport sur tous les plans qui touchent à la psychologie du personnage et à l'acuité de sa vision, sur ceux également, que l'on ne peut dissocier, qui montrent son évolution au cours de sa carrière. Né en 1856, mort en 1927, Eugène Atget est peut-être l'auteur - méconnu de son vivant, mais non point tout à fait ignoré de ses contemporains - d'une dizaine de milliers de photographies. A travers le plus large des choix qui nous ait jamais été proposé, nous pourrions, pièces sous les yeux, interroger le lyrisme de celui qui, au début du siècle, fut le plus intemporel de tous les photographes de son temps.

*
* *

En 1976, c'est également d'Amérique que nous était parvenue une monographie consacrée à Charles Nègre, un des premiers maîtres de l'"âge d'or" de la photographie. Edité par la Galerie nationale du Canada, à Ottawa, l'ouvrage, très complet, très sérieux et très soi-

gneusement illustré, est l'œuvre de James Borcoman, conservateur de la photographie à ce musée (3). Le Canada étant bilingue, le texte de l'ouvrage est publié en anglais et en français. Heureux francophones de l'Amérique du Nord et, par conséquent, heureux Français ! Quelle gratitude aurait été la nôtre si les éditeurs de New York et de Princeton, par égard pour la culture française, avaient adopté la même pratique !

La France comblera-t-elle cette lacune ? Ce serait son devoir - les pouvoirs publics assistant, en l'occurrence, l'édition privée. Il existe, depuis plusieurs années, une Fondation nationale de la photographie, dont le siège est à Lyon. Depuis peu, il existe également une Association française pour la diffusion de la photographie. Ce sont là des organismes officiels, qui sont des créations du ministère de la Culture. Leur mission ne serait-elle pas de favoriser la publication, dans notre langue, de ces études américaines qui célèbrent le génie de la photographie française ?

Le second de ces organismes vient précisément de créer une revue trimestrielle de recherches historiques et critiques intitulée, tout simplement, *Photographies* et dont la rédaction en chef a été confiée à Jean-François Chevrier (4). Je note que ses excellents articles sont, en tout ou partie, traduits en anglais - ce qui symbolise très cruellement la déchéance de notre langue sur le plan international... Quoi qu'il en soit de cette remarque banale, on doit se féliciter d'une telle création. Certes, il existe maintes revues photographiques. Celles qui ne s'adonnent pas seulement au culte de la pornographie et de l'érotisme, ne laissent pas de faire une petite place à l'histoire et à l'esthétique. Naguère, des publications périodiques, plus justement ambitieuses et plus savantes, avaient été fondées, qui avaient tenté de prospérer : elles ont eu la vie brève. Soutenue par l'Etat, la revue *Photographies* arrive à point pour relayer l'initiative privée. Il faut lui souhaiter une longue et fructueuse carrière. A noter également que la Fondation nationale de la photographie lance présentement, sous le titre de "Photo Poche", une collection bon marché, très soigneusement réalisée, qui a pour objectif de couvrir tous les champs d'action de la photographie. Elle est dirigée par Robert Delpire. Ses premiers volumes sont consacrés, par André Jammes, à *Nadar* et, par Jean Clair, à *Cartier-Bresson* (5). Voilà qui est de bon augure.

La photologie française se met lentement en marche. Face à ses puissants concurrents internationaux, puisse-t-elle parvenir à rattraper son retard !

Yvan CHRIST

(1) Princeton University Press, 3175, Princeton Pike, Lawrenceville, New Jersey, 08648, Etats-Unis.

(2) "The work of Atget" est distribué par la New York graphic society, à Boston.

(3) Diffusé par les Musées nationaux du Canada, 491, rue Bank, Ottawa, Ontario, K1A 0M8

(4) Siège social : 61, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

(5) Diffusion Delpire, Paris.

notes de Lecture

● Les conceptions politiques du XX^e siècle de François Châtelet et Evelyne Pisier

La collection Thémis des Presses Universitaires de France a consacré un gros volume aux conceptions politiques du XX^{ème} siècle, qui aurait pu prendre la suite des volumes consacrés à l'histoire des idées politiques (1) dont la partie consacrée à ce siècle est trop réduite. Mais les auteurs, François Châtelet et Evelyne Pisier-Kouchner, ont un "parti pris pédagogique" (p. 8), celui de réunir non des "résumés analytiques", mais un "matériau thématique en appelant à la critique plutôt qu'à la récitation", et organisent toute leur réflexion autour du thème de l'Etat. Ce choix arbitraire, au demeurant respectable, pourrait se justifier, si la manière dont il est traité ne donnait pas au livre une grande opacité. Bien que l'étude soit unifiée autour de la notion d'Etat, on ne trouve pas d'idée directrice dans la démonstration. L'impression est renforcée par de curieux et longs "préliminaires" (74 pages) sur Nietzsche, Freud, l'art, dont la place ne se justifie pas, les auteurs reconnaissant même ne pas en tirer de conclusion ! (p. 92). Le plan général de l'ouvrage n'est pas non plus très convaincant : opposer un "état-gérant", un "état-parti", un "état-nation" a un caractère très superficiel que ne corrige pas le rajout contestable d'un "état-savant".

Ce livre distille, discrètement et habilement d'ailleurs, une idéologie imprégnée de marxisme. Sans adopter les thèses marxistes, les auteurs sont fascinés par l'idéologue du XIX^{ème} siècle ; pour toutes les conceptions politiques évoquées, ils étudient la manière dont le marxisme les conçoit. Il aurait été plus clair d'intituler le livre : le

marxisme et les conceptions politiques du XX^{ème} siècle. Il serait instructif de compter le nombre de citations de Marx, Engels, Lénine et autres doctrinaires marxistes tels que Althusser !

En outre cet ouvrage reprend nombre d'idées fausses. En témoigne, entre autres, l'analyse de ce qui est nommé "l'humanisme chrétien". L'on peut lire ainsi p. 109 : "si le christianisme de par sa vocation œcuménique est l'une des sources les plus anciennes de la doctrine des "droits de l'homme", l'Eglise catholique en a été ou en est encore le détracteur". Voilà un vieux poncif de l'anticléricalisme qui consiste à opposer le message chrétien à l'Eglise en tant qu'organisation, qui permet de porter une accusation d'autant plus grave qu'elle n'est étayée par aucune preuve en particulier pour la partie "en est encore".

L'analyse des forces politiques n'est pas non plus très sûre : le M.R.P. est très rapidement présenté comme un parti de droite "qui s'est retrouvé, dans les moments cruciaux, du côté des forces de la conservation" (p. 112) : quels sont ces moments cruciaux ? La défense des libertés républicaines contre les tentatives insurrectionnelles du parti stalinien en 1947 ? La défense de la liberté d'enseignement ? L'établissement des bases de l'union européenne ? Cela n'est pas précisé. Quant au parti conservateur britannique, il est placé parmi les partis chrétiens entre la Démocrazia cristiana italienne et la CDU allemande ! Nous pourrions multiplier les exemples de ces interprétations pour le moins hâtives comme celle qui consiste à affirmer qu'en France "la classe politique

(encore un poncif !) chrétienne a cédé à plusieurs reprises et en grande majorité à la tentation fasciste ou simplement royaliste" (p. 170) : là encore aucun exemple précis n'est donné, et l'on assimile royalisme et fascisme, c'est le procédé de l'amalgame...

Le même type d'assimilation abusive se retrouve lorsque l'on rapproche fascisme et nazisme au point d'en gommer les différences alors que ces deux formes de dictature sont très différentes tant sur le plan idéologique que sur le plan de la pratique : le fascisme est autoritaire, il n'est pas complètement totalitaire, laissant des espaces de liberté (la pratique religieuse par exemple) ; l'Italie mussolinienne, l'Espagne franquiste le montrent bien. Le nazisme partage avec le communisme la même conception totalitaire de l'Etat et utilise les mêmes méthodes d'asservissement de la personne. De ce type de procédé relève le fait de faire figurer dans le même paragraphe intitulé "l'expansionnisme national", le colonialisme anglais et français de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle et le nazisme. Le raccourci est quelque peu scandaleux !

Le livre de F. Châtelet et E. Pisier-Kouchner est donc peu sûr. Les bibliographies qui suivent chaque chapitre manquent de soin. Là encore prenons un exemple : "la démocratie chrétienne". Les auteurs ignorent les publications de Vaussard, Letamendia, Mayeur (2). Dans un autre cas il y d'importantes fautes d'orthographe qu'il faudra corriger en cas de réédition : p. 598, le livre de Pierre Guiral et Emile Témime, *L'idée de race dans la pensée politique française contemporaine* (1977) est attribué à P. Fuiral et E. Termine ! En outre si certains

● La démocratie chrétienne en Europe

Les succès électoraux remportés par les démocrates chrétiens aux premières élections au Parlement Européen ainsi que le retour au pouvoir des partis de cette inspiration dans plusieurs pays européens ne doit pas occulter les difficultés que rencontre la pensée démocrate-chrétienne pour s'imposer en tant que telle sur le plan intellectuel. La crise de la notion de "doctrine sociale de l'Eglise" et la volonté des partis démocrates chrétiens d'apparaître à la fois comme des formations d'inspiration chrétienne et des partis démocratiques non confessionnels a limité le rôle de toute référence de type ecclésial. Ceci est d'autant plus net que les partis démocrates chrétiens comptent, en Europe du Nord, de nombreux protestants ou sont, comme en Norvège, quasi totalement protestants.

L'accession des démocrates chrétiens aux postes gouvernementaux s'accompagne en fait d'un recul de la réflexion politique. Les revues démocrates chrétiennes sont peu nombreuses et généralement peu lues, la presse des partis vivote et les penseurs se font rares. La référence rituelle à Maritain, Mounier ou Sturzo masque mal un renouvellement insuffisant des hommes et des thèmes.

Il y a cependant des exceptions à ce tableau peu satis-

auteurs sont longuement étudiés malgré une faible représentativité et une influence limitée, d'autres sont présentés trop rapidement : Maritain, dont le livre *"Du régime temporel et de la liberté"* (1933) n'est pas utilisé, pas plus que *"Le personnalisme"* de Mounier. Bergson n'est même pas évoqué, alors que de longues pages sont consacrées à Eric Weil, Robert Dahl, Talcott Parsons. Milton Friedmann, prix Nobel, est rapidement traité ainsi que H.A. Hayek. Il y a au XX^{ème} siècle une masse considérable d'auteurs, d'œuvres, de points de vue. Il n'est pas possible d'être exhaustif et c'est justement pour cela qu'il est peu utile de s'étendre trop longuement sur des auteurs secondaires en étant trop rapide sur ceux qui ont marqué leur temps, ceux dont l'influence est durable. De même, l'union européenne n'est pas traitée, bien qu'elle constitue une grande conception politique du XX^{ème} siècle, mais l'eurocommunisme qui n'est qu'une pâle tentative d'habillement du léninisme bénéficie d'un long développement. Encore une fois l'essentiel est perdu de vue. C'est dommage pour l'intérêt du livre.

Jean-Dominique DURAND

François Châtelet, Evelyne Pisier-Kouchner, *Les conceptions politiques du XX^{ème} siècle*, P.U.F., Col. Thémis, 1981, 1088 pages.

(1) Jean Touchard, Louis Bodin, P. Jeannin, G. Lavau, J. Sirinelli, *Histoire des idées politiques*, P.U.F., Col. Thémis, 1^{ère} éd. 1959, 2 vol.

(2) Maurice Vaussard, *Histoire de la démocratie chrétienne, France, Belgique, Italie, Seuil*, 1956

Pierre Letamendia, *La démocratie chrétienne*, P.U.F., Col. Que sais-je 1977

Jean-Marie Mayeur, *Des partis catholiques à la Démocratie chrétienne*, Colin, Paris, 1980.

faisant dans l'ensemble : en France, l'effort que conduit "France-Forum" ainsi que les ouvrages et études d'Etienne Borne, en Allemagne la réflexion de certains hommes comme Hans Maier, H. Geissler et R. Von Weiszacher, en Italie le travail de Roberto Papini aussi bien dans l'Institut International Jacques Maritain que dans le cadre du Centre International démocrate chrétien d'information et documentation, organisme proche de l'Union Européenne Démocrate Chrétienne.

Roberto Papini qui est l'auteur d'un excellent travail doctrinal "Quelle identité pour la démocratie chrétienne" ? paru en 1978, a dirigé la publication de l'ouvrage dont nous voulons rendre compte dans cette note et dans lequel des spécialistes des principaux partis D.C. d'Europe ont confronté leurs points de vue sur la doctrine et les positions économiques de leurs formations (1).

Les partis démocrates chrétiens sont pour l'essentiel les héritiers des partis catholiques ou protestants du 19^{ème} siècle issus du conflit triangulaire si bien mis en lumière par Emile Poulat entre catholicisme et christianisme, libéralisme et socialisme. Trois visions du monde, trois microsociétés qui ont fait naître trois courants politiques opposés.

L'apaisement de querelles religieuses a remis en cause la fonction même des partis d'inspiration chrétienne. Aussi les différents auteurs cherchent à justifier le maintien du "C" dans l'étiquette de leur parti. La référence chrétienne a d'abord une fonction interne, elle contribue à la difficile cohésion de formations où des groupes très divers voire hétérogènes ou opposés coexistent tant bien que mal. Cette fonction n'est cependant pas la plus importante. Le "C" exprime aussi un projet politico-social s'enracinant dans la culture chrétienne, visant à introduire une certaine éthique dans le combat politique et qui insiste sur des valeurs s'en inspirant : respect des diverses communautés, l'Etat n'étant que l'une d'entre elles, modèle économique impliquant la coexistence de secteurs privé, public et coopératif, défense de la vie humaine, de la liberté de l'enseignement, du pluralisme syndical et social. Le christianisme est conçu alors comme un stimulant culturel et social, ce qui explique que la démocratie chrétienne s'ouvre aux non chrétiens et ne cherche pas à réunir tous les chrétiens, mais uniquement les chrétiens et les non chrétiens qui acceptent l'apport humaniste du christianisme inspirant une action démocratique. Mais quel christianisme, ou plutôt quelle vision du christianisme ? Il est intéressant de noter la différence entre les démocrates chrétiens italiens ou français attentifs aux médiations culturelles des grands penseurs : Maritain, Sturzo, Sangnier ou Lamennais et les néerlandais du C.D.A. qui "acceptent les Saintes Ecritures en tant que fondement et ligne directrice".

La partie de l'ouvrage consacrée à la politique économique soulève aussi de nombreuses questions. Comme le dit le Pr. Von Rompuy pour le P.S.C. belge "Il existe en alternative la recherche d'une "troisième voie" souvent fondée sur le personnalisme et le communautarisme. Cependant, il est un fait qu'en Europe, depuis la reconstruction de l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui, l'action des partis démocrates chrétiens n'a pas évité l'affirmation du projet néo-capitaliste".

Il apparaît en effet que le langage et l'action des démocrates-chrétiens, assez proche du socialisme démocratique vers 1945-50, se retrouve aujourd'hui des affinités avec un libéralisme économique jugé plus efficace. Certes, cette évolution a été celle de l'ensemble des partis

européens, communistes et socialistes compris, à l'exception de la gauche française et du travaillisme anglais. Comme le S.P.D. ou les sociaux démocrates autrichiens ou scandinaves, le P.S.O.E. espagnol et le P.S.I. italien récusent les nationalisations et acceptent l'économie de marché. En outre il serait injuste de gommer les apports démocrates chrétiens : la prise en compte de la dimension européenne de l'économie, les initiatives en matière de cogestion ou de participation, la régionalisation de certains aspects des politiques économiques. Mais il serait souhaitable de mieux préciser un modèle économique-social spécifique qui soit éloigné des utopies idéologiques et qui récuse un pragmatisme exagérément conservateur. Certes, une telle démarche est encore plus difficile en temps de crise et de chômage !

Pour terminer ne faudrait-il pas se demander si une "doctrine" est absolument nécessaire pour un parti politique ?... Une image élaborée par des publicitaires et un leader télégénique pour les campagnes électorales semblent en effet, aux yeux de certains, constituer des atouts plus opérationnels pour gagner des voix que des ouvrages de réflexion ou des séminaires doctrinaux ! Raymond Aron a raison de dire que le scepticisme est toujours préférable au fanatisme idéologique, mais il serait erroné d'en déduire l'inutilité ou la vanité de l'effort de réflexion. Pas d'action politique authentique sans idées. Si un parti politique veut réunir des adhérents motivés par autre chose que la recherche des honneurs et des postes ou le culte du chef, la recherche intellectuelle et doctrinale est fondamentale. Si les démocrates chrétiens ont joué un rôle capital dans la France des années 1940-1960 c'est grâce aux générations formées par "l'Aube", "Le Petit démocrate", "Politique" et l'A.C.J.F. et grâce à l'influence d'un Jacques Maritain, d'un Paul Archambault ou d'un Robert Cornilleau. Le déclin ultérieur est aussi lié à l'affaiblissement de la réflexion politique fondamentale. En définitive si une force politique veut marquer durablement son temps, elle doit savoir pourquoi et au nom de quoi.

Pierre LETAMENDIA

(1) *La démocratie chrétienne en Europe, la doctrine fondamentale et la politique économique. Cahier n° 24 du C.I.D.C.I.D. 107 Via del Plebiscito Rome - 224 pages - 1981.*

● Les passions et les haines d'Henri Amouroux

Henri Amouroux se consacre depuis plusieurs années à retracer "la grande histoire des Français sous l'occupation". La parution des quatre premiers volumes a fait de lui une autorité incontestée de la période. Personne mieux que lui n'avait jusqu'à présent éclairé d'un œil aussi objectif les vicissitudes d'une tragique époque. L'insignifiance du Président de la République, Albert Lebrun, est saisissante. Le Président du Conseil, Edouard Daladier, le "taureau du Vaucluse" n'a jamais eu de cornes bien redoutables. Son entêtement, sa confiance aveugle dans l'état-major, son manque d'ima-

gination paraissent stupéfiants. Pas une seconde, il ne remettra en cause notre sacro-sainte doctrine de défense. Son successeur Paul Reynaud n'a manifestement pas les moyens de sa politique. Investi avec une voix de majorité le 20 mars 1940, il ne pourra jamais se débarrasser du chef d'état-major général. Prisonnier d'un système parlementaire omnipotent avec ses combinaisons byzantines, le parti radical et Edouard Daladier sont indispensables à sa majorité et compliquent singulièrement sa mission.

Henri Amouroux brosse, avec talent, des scènes criantes de vérité. L'Hôtel Matignon est livré à la pani-

que et au désordre depuis le début de l'offensive allemande. Les visites au Président du Conseil sont filtrées par son égérie, Madame d'Uzès qui se mêle de tout et donne son avis sur tout. Le vieux maréchal Pétain, devenu vice-président du Conseil, se mure dans un silence qui doit autant à sa surdité qu'à l'habileté tactique. Le Te Deum à Notre-Dame le 19 mai 1940 est célébré devant tout le gouvernement, composé, comme chacun sait, de bons et fidèles catholiques ! Le Général Gamelin, généralissime de toutes les armées alliées, se terre dans son Quartier Général de Vincennes. Et lorsque les Allemands percent le front de Sedan, si mal défendu, il pleure à chaudes larmes !

Dans la débandade générale, les ministres, instinctivement, se resserrent autour du vieux Maréchal. Les parlementaires ne sont guère plus brillants. Il n'y a plus de parti socialiste S.F.I.O. Léon Blum est étrangement silencieux. Deux ministres socialistes (Rivière et Blanche) siègent au gouvernement Pétain qui demande des pleins pouvoirs qui conduisent à l'abandon de la démocratie. Des députés comme Charles Spinasse jettent aux orties leurs défroques de révolutionnaires et se convertissent avec ferveur. Tout cela engendre la France de quarante millions de pétainistes à la mémoire courte. Les "collabos" seront peu nombreux. Il y a les aigris, les frustrés, les exaltés. Tels sont les faits décrits dans les quatre premiers volumes.

Il y a aussi "*les passions et les haines*" décrites dans ce cinquième volume. Pierre Laval paraît étrangement éloigné de ces sentiments. Plus que la victoire de l'Allemagne, il souhaite le pouvoir. Ce pouvoir qui lui a été brutalement retiré le 13 décembre 1940 par une révolution de palais, il va le reprendre dans les pires conditions et dans les fourgons de l'étranger. Alors Pierre Laval, un Talleyrand ? un Fouché ? "non, un fouchtra" répondra l'écrivain d'extrême-droite René Gillouin qui va payer de l'exil ce mot cruel. Pierre Laval revient donc au pouvoir le 16 avril 1942, il devient le "chef du Gouvernement" investi des pouvoirs exécutifs et se met à la tâche. Une tâche déshonorante. Il faut livrer 350 000 ouvriers à l'Allemagne : c'est la Relève de juin 1942. Et c'est aussi l'échec. Au 1^{er} septembre 1942 moins de 50 000 ouvriers sont effectivement partis. Vichy va prendre des mesures : La loi du 4 septembre 1942 institue le service national du travail, prélude au sinistre Service du Travail Obligatoire. A partir de cette date ceux qui partent en Allemagne sont des volontaires désignés, forcés. Un haut dirigeant communiste fut accusé d'être parti en Allemagne au mois de Décembre 1942. A cette date ce jeune homme de 22 ans n'avait probablement plus le choix. L'Etat Français voulut prolonger pendant un temps la fiction. A la fin de l'année 1942, 250 000 ouvriers sont péniblement partis, les Allemands en exigent autant : la déportation du travail sera alors organisée.

Viennent ensuite des pages douloureuses sur "le cancer des âmes" : la dénonciation. On dénonce tout et n'importe quoi, pour beaucoup et pour rien. Un professeur de Toulon, ancien combattant de 14-18, dénonce l'amant de sa femme, un juif hongrois et communiste : "C'est une famille française qu'il s'agit de sauver". Un cultivateur du

Bordelais, bon français, dénonce son vieux locataire de 75 ans, "un juif incapable de travailler ou de rendre un service quelconque" qui occupe un logement modeste alors qu'un couple de bons et honnêtes travailleurs y aurait mieux sa place. Vichy à partir de l'été 1940 édicte des lois scélérates sur les juifs, bientôt chassés d'un bon nombre de métiers : le 30 octobre 1940, ils sont radiés de la fonction publique. Cette mesure s'applique-t-elle aux fonctionnaires du Sénat, corps auxiliaire de l'Etat, se demande doctement le Président Jeanneney qui va finir par les renvoyer. Le 21 décembre 1940, l'administration est parfois lente, il s'agit de répertorier les parlementaires juifs. Edouard Herriot et Jules Jeanneney se retrouvent le 28 janvier 1941 dans le bureau du Maréchal. Ils protestent... de leur bonne volonté. "Le Maréchal ne les a-t-il pas toujours trouvés prêts à l'aider". Un questionnaire sera envoyé aux parlementaires. Il y a parmi ces parlementaires des gens qui ont voté les pleins pouvoirs au Maréchal comme le Sénateur Massé, officier d'infanterie de la guerre de 14, titulaire de citations nombreuses.

Le crépuscule ne va pas tarder à tomber sur ce théâtre d'ombres : les Américains débarquent le 8 novembre 1942 en Afrique du Nord. Alger a la fièvre, Alger conspire, pendant vingt ans l'Histoire de France s'écrit chez elle. Il y a les gaullistes, les pétainistes, les partisans du Général Giraud, ceux du comte de Paris, les hésitants, les prudents. Tout le monde suppute les chances d'un débarquement imminent ou lointain. L'Amiral de la Flotte, François Darlan, commandant en chef de toutes les armées et dauphin du Maréchal atterrit à Alger le 5 novembre 1942, accouru au chevet de son fils mourant. Un mot résume la pensée de tous ces chefs de l'armée d'armistice, celui du général Weygand : "Si vous venez avec 4 divisions, je vous tire dessus, avec 20 je vous embrasse". C'est toute la question : les Américains et les Anglais sont 75 000, trop nombreux pour leur résister, pas assez pour renverser déjà le cours du conflit. Des heures précieuses sont perdues, d'autant plus qu'un putsch, déjà ! prend momentanément le pouvoir dans la matinée du 8 novembre. Darlan et son adjoint le général Juin pensent un moment qu'il s'agit d'un coup de main gaulliste appuyé par quelques commandos américains. Ordres et contre-ordres se succèdent avant qu'un cesse-le-feu soit conclu le 10 novembre 1942. Des hommes sont tombés inutilement victimes d'un devoir absurde. Les Allemands ont pu s'emparer de la Tunisie. Pierre Laval fait antichambre à Berchtesgaden, au nid d'aigle du Führer. Il attend en bon serviteur que son maître le reçoive. Le 11 novembre (Hitler aime les symboles) la zone libre est envahie, l'armée d'armistice réduite au silence. Le Général De Gaulle le confiera lucidement. "Si le Maréchal était parti en avion, il serait revenu à Paris sur son cheval blanc". Le Maréchal aime-t-il l'avion ? Le veut-il ? Il est bientôt trop tard, le Maréchal Runstedt est à Vichy, à l'Hôtel du Parc. Tout est consommé. Pas tout à fait, il reste la Flotte de Toulon, orgueil de notre Marine. Il y a, dans ces heures graves, des officiers à Vichy assez fous ou félons pour ne pas donner l'ordre d'appareiller en haute mer. Il y a, à Toulon, des amiraux trop confiants en la parole d'Hitler. Lorsque les uns seront démasqués et les

autres désabusés, il restera à sauver l'honneur. Par signaux optiques, par téléphone, par radio : un ordre, un seul de l'amiral, commandant en chef : "Sabordez la flotte, sabordez la flotte". Malgré l'ultime contre ordre du Président Laval, toujours prêt à finasser.

Le rideau est tombé. Le roi de Vichy est mort. Les illusions sont dissipées. Et sur le territoire métropolitain

les résistants continuent le combat clandestin qui va s'amplifier avec la constitution des maquis. La guerre civile s'annonce à l'horizon. Henri Amouroux se propose de nous la décrire dans un prochain ouvrage, qui sera sans nul doute aussi passionnant que les précédents.

Albert KALAYDJIAN

Ed. Robert Laffont

● De Gaulle et le Gaullisme de F.-G. Dreyfus

Le général De Gaulle a suscité une telle quantité d'études de toutes sortes et en toutes langues (1), sans compter les souvenirs ou mémoires des acteurs du gaullisme, que l'on ne peut que se réjouir de la publication du livre de F.-G. Dreyfus qui est une excellente mise au point et constitue une véritable clé pour le gaullisme. Cet universitaire, gaulliste, engagé dans l'action politique (il est adjoint RPR au maire de Strasbourg) construit autour de la vie, de la pensée et de l'œuvre de De Gaulle une analyse de l'évolution politique de la France depuis l'entre-deux guerres et une réflexion approfondie sur les idéologies politiques, tout en développant les divers aspects de la politique du général, chef de l'Etat.

Ce qui est d'abord frappant en De Gaulle, c'est la volonté d'influer sur l'histoire. Pour lui, l'histoire est marquée par des personnalités, elle prend parfois un cours différent sous l'influence de tel ou tel homme. Il a lui-même montré par son action pendant la seconde guerre mondiale que c'est bien la détermination de l'individu qui entraîne le cours des choses. Dans une leçon donnée à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr en 1921, il dit : "on vous dira, ce sont les lois de l'histoire (...) on vous l'expliquera savamment. Redressez-vous, Messieurs, contre cette savante lâcheté. C'est plus qu'une sottise : c'est le péché contre l'esprit" (p. 18). Cette volonté de dominer l'événement qui l'amène à critiquer le système paralysant de la III^e République et les conceptions militaires de l'époque (2), suggère un grand orgueil. Et il fallait beaucoup d'orgueil pour lancer cet appel du 18 juin, acte de naissance du gaullisme, texte extraordinairement optimiste alors que la France est submergée par un désastre sans précédent : mais cet homme qui "n'est rien, n'a rien et qui ne peut rien" (p. 67) a bien "une intuition géniale, une vision prophétique" (p. 70) : il est seul (H. Amouroux a bien montré qu'il y a à ce moment là quarante millions de pétainistes) et la guerre semble près d'être terminée, la Grande-Bretagne restant seule face à l'Allemagne ; mais pour elle aussi le salut est venu de la détermination d'un homme à dire non à la logique, Winston Churchill.

De Gaulle s'inscrit donc dans l'histoire, dans la lignée des grands noms qui ont fait la France, ceux qui de Jeanne d'Arc à Richelieu, de Napoléon à Clémenceau ont à un moment donné refusé la fatalité et la facilité et ont voulu engager la France sur la voie du redressement : il n'est pas, souligne F.-G. Dreyfus, un accident de l'histoire comme certains voudraient le laisser croire.

L'action, chez De Gaulle, est sous-tendue par toute une réflexion idéologique. L'on peut dire que le gaullisme, résultat de celle-ci, est un véritable syncrétisme qui fait qu'il peut être revendiqué par bon nombre de familles politiques. Il se nourrit en même temps du nationalisme maurrassien, de l'antiparlementarisme barrésien, de la pensée catholique sociale qui en fait à la fois un antilibéral et un antisocialiste qui affirme en juin 1968 que le capitalisme "empoigne et asservit les gens", formule utilisée par Pie XI et Pie XII (p.44). C'est l'influence des catholiques sociaux du XIX^{ème} siècle, de Bergson, des encycliques pontificales (*Rerum Novarum*, *Quadragesimo Anno*), dont les idées dominent la pensée politique des années 1930, reprises par ceux que l'on appelle les "non-conformistes des années 30" parmi lesquels l'on trouve Etienne Borne (p. 54). Il s'inspire également du personnalisme de Mounier et du néo-thomisme de Maritain qu'il nomme en 1944 ambassadeur auprès du Saint-Siège. Il adhère aux "Amis du Temps Présent", successeur de la revue démocrate-chrétienne *Sept* à partir de 1937 ; il est aussi un collaborateur occasionnel de *l'Aube*. Mais peut-on faire de De Gaulle un démocrate chrétien ? Ses sympathies pour le courant issu du christianisme social sont certaines. A la Libération, le MRP se proclame le parti de la fidélité au Général et en tire d'ailleurs un prestige certain. Si par la suite la majorité des démocrates-chrétiens s'est opposée à lui, la séparation s'est faite principalement sur la politique européenne et sur la conception de la pratique de la démocratie (3). Il n'empêche que d'autres sont toujours restés présents à ses côtés, comme Edmond Michelet, Maurice Schumann, Louis Terrenoire. La présence de cette pensée politique à la fois auprès de De Gaulle, et dans l'opposition à son action montre la difficulté de classer le gaullisme qui est due à ses contradictions. Dès la 9^{ème} page se trouve une explication : "De Gaulle était un homme d'ordre, mais à la différence des doctrinaires de l'ordre qui boudaient le progrès technique et y décelaient même quelque chose de malfaisant, il était attaché à la modernisation" : il voulait que la France "épouse son temps". Le gaullisme se trouve en fait à la convergence de plusieurs traditions : celles du bonapartisme, du nationalisme, du socialisme démocratique et du catholicisme social.

Mais le gaullisme, ce n'est pas seulement l'histoire, c'est aussi l'actualité politique : les récentes campagnes électorales ont montré l'utilisation de la pensée gaullienne par tous les candidats, y compris par ceux qui l'ont

le plus combattu autrefois, à tel point qu'un observateur pourrait croire qu'elle faisait alors l'unanimité autour d'elle, ce qui n'a jamais été le cas, pas même pendant l'occupation, au sein de la résistance. Cette pensée a donc largement débordé le mouvement gaulliste, influençant tous les partis politiques, mais surtout après la disparition du général (p. 253). Nous sommes ainsi conduits à nous interroger sur l'héritage du gaullisme et sur ce qu'il peut être aujourd'hui.

Incontestablement le gaullisme n'est pas mort avec Charles De Gaulle, contrairement à ce qu'a pu affirmer Malraux. Le gaullisme, c'est avant tout une certaine conception de la France, de l'Etat, de la vie politique que contiennent les termes de grandeur, d'indépendance nationale, de progrès, de justice sociale. C'est, écrit l'auteur, une méditation sur l'histoire de France qui conduit à rejeter les termes de démission, de renoncement, d'effacement (p. 311). Tout cela est remarquablement résumé par cette citation d'Hamlet mise en exergue de "Au fil de l'épée" parue en 1932 : "être grand c'est soutenir une grande querelle" (p.193). C'est le refus de la médiocrité considérée comme une "absurde anomalie", ainsi que, comme le dit Maurice Papon, "la loi de l'effort" (4). De ce fait le gaullisme est aussi une attitude, un comportement face aux événements qui doit conduire à les dominer et à les diriger.

Pour F.-G. Dreyfus les deux premiers successeurs du général à l'Élysée ont mené une politique nettement gaulliste, tout en différant du gaullisme originel ; ainsi écrit-il du Président Giscard d'Estaing : "Il n'a pas trahi les thèmes fondamentaux de la V^{ème} République. Il les a simplement adaptés (...) créant un libéralisme à la française, profondément marqué du sceau de la pensée gaullienne" (p. 308). Par contre le comportement de Jacques Chirac est à diverses reprises critiqué (la défaite du 10 mai 81 lui est en partie attribuée : "il est difficile d'obtenir d'électeurs de voter pour celui dont on avait dit depuis plusieurs semaines qu'il avait failli", p. 309). Il semble lui opposer un "gaullo-barrisme" : "à maints égards, on peut penser qu'en matière économique, le vrai gaulliste, c'est Raymond Barre" (p. 306) : l'ancien Premier Ministre, en répondant aux défis, en prônant l'effort et le courage, en cherchant à doter le pays d'infrastructures modernes tout en respectant les exigences de justice sociale, avait en quelque sorte une attitude gau-

lienne. Il ne s'agit pas de décerner des sortes de brevets de gaullisme, mais de déterminer l'attitude des uns et des autres face aux grands problèmes de l'heure. Il serait en outre abusif de réserver les qualificatifs de courageux et de rigoureux en politique aux seules attitudes gaullistes et gaulliennes.

D'ailleurs nul n'a le monopole du gaullisme si l'on conçoit celui-ci surtout comme un comportement et comme l'attachement à quelques grandes idées. Les péripéties politiques dans lesquelles De Gaulle, en tant que chef du gouvernement, chef de parti ou chef de l'Etat s'est trouvé impliqué et qui ont suscité des oppositions parfois très vives (politique européenne, politique algérienne, politique économique...) se sont aujourd'hui un peu estompées. Restent cette fameuse "certaine idée de la France", ces grands principes et un comportement, c'est-à-dire selon l'auteur "une nouvelle expression politique qui intègre les plus hautes valeurs de la pensée chrétienne et de la démocratie, et qui correspond aux profondes transformations du pays" (p. 316). Il est certain qu'en ce sens le gaullisme n'inspire pas le gouvernement actuel qui privilégie le dogmatisme et la lutte des classes dont De Gaulle disait qu'elle "empoisonne les rapports humains, affole les Etats, brise l'unité des nations, fomenté la guerre".

N'est-il pas utile au moment où la V^{ème} République entre dans une nouvelle phase de son histoire de réfléchir aux grands principes de son fondateur ?

Jean-Dominique DURAND

François-G DREYFUS, *De Gaulle et le Gaullisme*, P.U.F., Coll. Politique d'Aujourd'hui, 1982, 323 pages.

(1) *Bibliographie internationale sur Charles De Gaulle*, Institut Charles De Gaulle, Plon, 1981.

(2) En particulier dans *Le fil de l'épée* (1932) où il énonce des principes de gouvernement, et dans *Vers l'armée de métier* (1934) qui suggère la formation d'un corps de bataille essentiellement composé d'éléments blindés qui, ignoré en France, fut largement diffusé dans les milieux militaires allemands.

(3) Sur l'opposition de démocrates chrétiens à De Gaulle : Jean Teitgen *Le gaullisme en question*, Julliard 1981, compte rendu dans *France-Forum* n° 193-194, février-mars 1982.

(4) Maurice Papon, *Le gaullisme ou la loi de l'effort*, Flammarion, 1973.

● De Quesnay à Keynes, ou la macro-économie du circuit

La macroéconomie, par opposition à la microéconomie, étudie des phénomènes globaux. C'est une science peu facile mais passionnante, à en juger par le grand nombre d'ouvrages qui lui sont consacrés, notamment en France, depuis quelques années. A cet égard, le nouveau livre de M. Frédéric Poulon (1) est comme une pierre supplémentaire sur l'édifice imposant de la littérature macroéconomique. Mais cette pierre brille d'un éclat

différent et attire le regard.

En guise d'avant-propos, une "lettre ouverte au lecteur" explique l'état présent de la macroéconomie. C'est une science divisée. Deux camps irréconciliables s'affrontent avec d'autant plus d'acharnement qu'ils revendiquent un même héritage, celui de John Maynard Keynes, considéré comme le père fondateur, dans les

années trente, de la macroéconomie contemporaine. Keynes lui-même, en son temps, avait dû lutter pour imposer ses vues contre l'enseignement traditionnel qui attribuait les maux de l'économie à un dérèglement passager des lois du marché. Aujourd'hui encore, cet argument est celui des "nouveaux économistes" en face de la crise actuelle. C'est dire que la leçon de Keynes, si elle a été largement écoutée, n'a pas été toujours bien entendue.

Dès l'origine, les ouvrages de Keynes, novateurs et polémiques, ont eu une large audience, et la pensée classique a dû quelque peu battre en retraite. Mais, très vite, elle est revenue en force, de Vienne notamment, avec F. Von Hayek, ou d'Oxford, avec J.R. Hicks. Hayek s'est toujours montré un adversaire résolu de Keynes, mais Hicks, plus habilement, a entrepris de montrer que les idées de Keynes, loin d'être révolutionnaires, étaient en fait contenues dans la vieille théorie classique de l'"équilibre général des marchés" formulée dès 1874 par le Français L. Walras et redécouverte, pour la circonstance, en Angleterre. La démonstration de Hicks marque le début de tout un courant de pensée, le "keynésianisme", où la pensée authentique du maître s'efface derrière l'interprétation qui en est donnée. Ainsi s'est bâtie, en référence à Keynes, mais fidèle surtout à Walras, toute une macroéconomie que M. Poulon, hardiment, a décidé d'appeler "pseudo-macroéconomie keynésienne", mais qu'il suit jusque dans ses développements les plus récents. Cette "pseudo-macroéconomie", à laquelle se réduisent d'ordinaire les enseignements de Faculté, tient ici la moitié de l'ouvrage seulement.

La seconde moitié du livre est consacrée à ce que M. Poulon appelle la "macroéconomie du circuit" qui englobe, selon l'auteur, non seulement la théorie keynésienne authentique, mais aussi celle de Marx et même, plus lointaine, celle de Quesnay. A ce stade, l'ouvrage de F. Poulon, "manuel" dans sa première partie, devient un véritable travail de recherche, solide, logique et original.

La théorie du circuit se présente comme une construction appuyée aux auteurs du passé comme à de solides contreforts. On pourrait reprocher, peut-être, à M. Poulon de ne prendre chez ces auteurs que les matériaux qui servent à sa construction. Ainsi, l'exposé de la théorie marxiste pourra-t-il paraître insolite à de nombreux "marxologues" patentés. Pourtant, c'est de l'œuvre même de Marx que M. Poulon tire son analyse du "circuit marxiste du capital", tout entière orientée vers l'explication des crises économiques.

D'après M. Poulon, l'analyse de Marx, si profonde soit-elle, reste en-deça de celle de Keynes. C'est que celle-ci présente, au-delà même des lois du capitalisme *industriel* seulement décrit par Marx, les règles du capitalisme *financier* moderne. De fait, la monnaie, le crédit,

l'endettement des entreprises, tiennent désormais, dans la théorie keynésienne, la place centrale qui leur revient. Nul, certes, n'a jamais nié que la théorie keynésienne avait mis l'accent sur le rôle de la monnaie, mais le "keynésianisme" s'était contenté, dans son interprétation de la pensée keynésienne, de faire apparaître un "marché de la monnaie" à côté du "marché des biens" et du "marché du travail". La macroéconomie du circuit, elle, fait de la monnaie le moteur même de toute la mécanique économique.

Le principe est simple : les institutions financières font crédit aux entreprises pour leur permettre d'investir et de payer des salaires aux ménages qui pourront alors acheter les produits des entreprises à moins qu'ils n'épargnent leurs revenus auprès des institutions financières. Ainsi se dessine un circuit, qui est le circuit de la monnaie, dont le premier mérite est d'établir clairement la hiérarchie des rôles entre ces trois catégories fondamentales d'agents que sont les institutions financières, les entreprises et les ménages.

Mais la macroéconomie du circuit va beaucoup plus loin, puisqu'elle fournit une analyse logique de la crise contemporaine faite de faillites, de chômage, d'inflation et de surendettement des entreprises. Là encore, le principe est simple : les entreprises sont contraintes de réaliser des profits suffisants pour capter l'épargne des ménages qui préfèrent s'adonner à la spéculation. Beaucoup de causes peuvent contribuer à l'écrasement des profits : le coût des matières premières, les charges financières, les salaires et même la concurrence. Celle-ci oblige les entreprises à un renouvellement toujours plus fréquent de leurs machines, afin de rester dans la course au progrès technique. Le remplacement de machines à peine utilisées implique un coût supplémentaire qui diminue d'autant les profits, surtout ceux des entreprises qui tendent à s'essouffler dans la concurrence. Au total, si les profits réalisés sont faibles, les ménages hésiteront à confier leur épargne aux entreprises. Or, celles-ci ont absolument besoin de cette monnaie qu'elles ont versée en revenus aux ménages mais qu'elles ont empruntée aux banques qui en exigent le remboursement. Il ne reste plus alors aux entreprises qu'à augmenter, coûte que coûte, leurs profits, en augmentant leurs prix de vente par exemple, ou bien à obtenir un moratoire de leurs banques, ou, dans le pire des cas, à disparaître. Telles sont bien les manifestations de la crise que nous vivons aujourd'hui. Keynes nous l'avait annoncé il y a cinquante ans. Il est temps de revenir aux sources de sa pensée. C'est à quoi nous invite, le très intéressant et important ouvrage de M. Frédéric Poulon.

Christian OTTAVI

(1) Frédéric Poulon, *Macroéconomie approfondie*, Paris, Cujas, 1982. Postface de B. Ducros.

● Jean-Paul II, la baleine et le ricin

Ce pourrait être un vers irrévérencieux d'un poème de Prévert. Il s'agit, au contraire, des deux derniers livres

qu'André Frossard nous offre coup sur coup : "*N'ayez pas peur*" (1), dialogue avec Jean-Paul II, et "*La Baleine*

et le ricin" (2), analyse frossardienne de mai 68.

A priori, il n'apparaît guère de lien entre ces deux ouvrages. Et pourtant, à leur lecture l'unité de regard sur le monde que portent successivement Frossard et Jean-Paul II est flagrante.

Au risque de paraître paradoxal, je disais que ni l'un ni l'autre ne croient en Dieu : ils savent Dieu. Car l'on croit à l'hypothétique, mais on connaît le réel. Et Dieu est, pour tous deux, réel, à la fois personne et moyen.

Personne et personne vivante ; nul ne croit à son père ; on sait qu'il existe, qu'il nous aime, qu'on l'aime et qu'on lui fait confiance. Ainsi tous deux parlent-ils de Dieu, avec respect et familiarité.

Moyen et moyen unique ; comme le myope ne découvre réellement le monde que par ses lunettes, tous deux estiment que l'on ne peut comprendre notre monde que par Dieu. Echo merveilleusement contemporain du cri de Tertullien : "Credo ut intellegam !". Croire pour comprendre, rien n'est pourtant plus opposé à notre façon de penser et d'être. Sans doute, depuis le début du siècle, et surtout depuis la boucherie de 14, ainsi que l'a si bien écrit Valéry, nous sommes désorientés et tels les Juifs et les Chrétiens du premier siècle, nous attendrons des signes et des prophètes. Notre orgueil et notre habitude de la démesure nous fait exiger de Dieu des manifestations fracassantes pour nous prouver qu'Il existe. Or, ce

que nous disent Jean-Paul II et André Frossard, c'est que Dieu n'est pas le Jupiter d'un opéra de Rameau, et qu'Il est là, tous les jours, qu'Il se manifeste, mais que nous ne savons pas lire, parce que nous ne savons plus écouter, parce que nous ne savons plus prier, forme suprême de l'écoute.

Et, mai 68 devient ce frémissement, ce tremblement d'une jeunesse qui reproche au monde adulte d'attendre dans une gare où le train de Dieu ne passe plus. Certes, nous dit André Frossard ; mais, si elle ne s'est pas trompée de gare, la jeunesse s'est trompée de quai. Alors, tout est irrémédiablement perdu ? Non, car la voix de Rome se fait entendre avec ces mots d'un amour débordant "N'ayez pas peur !".

Il faut lire absolument ces deux livres. Ils sont différents l'un de l'autre, même par le style, mais la sérénité qu'ils dégagent, la limpidité du message divin qu'ils présentent (sans trace saint-sulpicienne poussiéreuse) sont autant de pierres que Frossard jette dans le jardin de nos certitudes égoïstes, béates et satisfaites. Et ces pierres, nul doute que ce ne soient ces cailloux blancs que Dieu réserve, selon l'Apocalypse, à celui qu'Il s'est choisi pour champion et qui "portent gravé un nom nouveau que nul ne connaît, hormis celui qui les reçoit".

(1) Robert Laffont

(2) Fayard

Alain BLONDY

● Comté de Nice de Paul Raybaut et Michel Perréard

"Comté de Nice" de Paul Raybaut et Michel Perréard constitue le vingt et unième tome d'une admirable collection sur l'*Architecture rurale française* (1) dirigée par Jean Cuisenier. Cette collection, qui couvre déjà le centre et l'est de la France, est patronnée par le Musée national des arts et traditions populaires. Elle s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à un passé en train d'agoniser. Un tel inventaire fera date et fixera un témoignage avant que tout ce que nous avons aimé ne soit en ruines ! Car dans ce malheureux Comté de Nice ce sont surtout des bâtiments en voie de disparition qu'ont photographié, mesuré et décrit avec une savante minutie nos auteurs. Trois monographies largement illustrées consacrées à la zone littorale, au moyen pays et au haut pays, avec étude approfondie de tel ou tel quartier d'un village souvent peu connu : le four à pain de La Roquette, le lavoir de La Tour, une petite ferme à Saorge et à Lantosque ou une simple grange à Belvédère, etc. Tout est examiné : les conduits de fumée, la disposition du mobilier, les types de charpente, la distribution, l'appareil et l'histoire du bâtiment. Les photos donnent à rêver : tel abri de berger près de La Brigue, absolument perdu dans l'immense pâturage, solide comme une église romane, à demi enterré, avec son âtre, son lit rustique et le ruisseau tout proche : de quoi inspirer un ermite. Ces vingt-cinq études exhaustives sont précédées d'une analyse de la culture matérielle : le milieu où ces gens vivaient naguère encore,

leurs ressources, leur système écologique, leur vie communautaire, leurs confréries, l'organisation des pâtures, les coupes de bois, etc, mais aussi leur curieuse recherche de l'isolement dans des coins perdus, presque inaccessibles, les types d'implantation des villages, l'hygiène, la distribution de l'eau, le fonctionnement des fours publics, etc. Les auteurs ont heureusement une conception large et humaine de l'architecture : c'est toute la vie du passé récent qui renaît. Naturellement l'accent est mis sur les procédés de construction. Mais là encore on ne se contente pas de décrire : on interroge les gens du métier sur leurs techniques (c'est-à-dire leurs souvenirs) ; on interroge aussi les archives, tous les documents possibles, même les cartes postales. J'en ai assez dit pour que vous sentiez que ce livre savant est aussi un livre passionné, très vivant et, ce qui ne gêne rien, c'est un album de belles photos, souvent en couleurs. Ceux qui aiment la Côte d'Azur s'apercevront qu'ils ne savent rien encore de son arrière-pays et qu'il reste beaucoup à y découvrir : ce livre les aidera à ouvrir les yeux !

Jean ONIMUS

(1) Berger-Levrault, 1982.

Rectificatif : "Goethe m'a dit" de Pierre de Boisdeffre, dont rendait compte Jean-Marie Daillet dans le précédent numéro, est paru aux éditions Luneau-Ascot.

Karl Marx, cent ans après

par Etienne BORNE

14 mars 1883, mort de Marx. Après un siècle, où son nom a fait beaucoup de bruit dans le monde et où sa pensée y a provoqué un certain nombre de dérangements, le bilan de l'homme et de l'œuvre est singulièrement paradoxal, tant y sont portés à une rare extrémité le positif et le négatif.

Un tiers de l'humanité de la Russie à la Chine et au Viet-Nam, de Cuba à l'Éthiopie vit sous une loi dont les Écritures s'appellent le "Manifeste communiste" et le "Capital". Presque partout aujourd'hui même, dans le monde de la gentilité, et sauf l'exception de l'univers anglo-saxon dont les enracinements bibliques font un bon obstacle, il existe des partis politiques influents et parfois au pouvoir qui ne sont pas sans référence au marxisme. Et pourtant ce prodigieux succès qui ne peut se comparer dans l'histoire passée qu'à la conquête du monde gréco-romain puis german et slave par le christianisme et par l'Islam d'une part de l'Orient et de la moitié du monde méditerranéen, a comme stupéfiante contre-partie un affaiblissement croissant du marxisme dont les déçus et même les désespérés ne se comptent plus, et qui se révèle de moins en moins capable de nourrir croyances et espérances.

Non pas que le marxisme ait fait irrémédiablement faillite ; s'il est en quelque manière réfuté par ses succès mêmes, tant les sombres réalisations ont inversé les lumineuses promesses de libération, il faudrait que le marxisme, porté par les armes soviétiques et chinoises remporte dans le monde une victoire totale pour qu'apparaisse du coup sa faillite totale. En fait, à l'heure où son avenir est en suspens, la prophétie marxiste donne encore quelque chose à espérer à nombre de malheureux, notamment en Amérique latine, et plus précisément dans cet isthme de misère en feu qui joint l'une à l'autre les deux moitiés du Nouveau Monde. Il arrive même que, dans les terres libérales et passablement fortunées, des clercs de science et de foi, mal à l'aise dans leur propre culture et proprement désorientés, cherchent encore un difficile rééquilibrage du côté d'une pensée qui pourtant rejette comme idéologique le savoir désintéressé et tient la religion pour le principe premier de toutes les aliénations.

Donc un Marx régnant sur des immensités de territoires, de multitudes, d'armées et un marxisme en crise, et qui paraît en miettes tant les interprétations sont différentes et tant sont dispersés et disparates, comme cailloux au désert les éléments épars d'une synthèse cassée. Faut-il remonter à Marx lui-même et à une sorte de marxisme originel pour expliquer l'étrangeté de cette situation ? On a cité à satiété le mot de Marx rapporté par Engels "Je ne suis pas marxiste" pour lui faire signifier un refus prophétique de ce marxisme systématique, dogmatique, autoritaire si utile à un certain nombre de pouvoirs établis sous ce rouge drapeau et qui ne serait que la caricature de l'authentique pensée marxiste, elle critique, analytique, ouverte. Si bien que même après Staline et le Goulag, il serait encore honorable de se référer à Marx.

Les textes de Marx dans leur tumultueuse diversité, et qui portent presque toujours les marques de la circonstance, répondent mal en effet aux schémas simplificateurs de la vulgate marxiste. La pensée de Marx en sa coulée originelle est si peu systématique qu'elle manque même de cohérence, se

contredisant même sur des points essentiels : il y a un Marx libertaire et un Marx collectiviste, et finalement Marx n'arrive pas à savoir si le propos du projet révolutionnaire est la conquête ou la destruction de l'Etat. Au fond le vrai Marx est plus révolté que révolutionnaire lui qui entend démontrer par toutes les ressources de la science économique mais aussi montrer avec le pathétique de l'indignation morale que l'ordre capitaliste et bourgeois n'est que désordre et oppression, qui en appelle donc à la grande subversion dont l'agent sera, est déjà le prolétariat. Mais cet absolu de révolte est plus flamme que lumière sur le futur, comme l'a été la Commune de Paris révolte bloquée sans avenir, et Marx est incapable de dire quelle figure auront au lendemain de la révolution l'ordre et la liberté.

Que la pensée de Marx soit contradictoire sans doute irrémédiablement, cette incohérence foncière ne la rend pas apte à entrer en dialogue avec d'autres pensées que la sienne. Pensée toujours polémique, car la discussion, dans son œuvre est toujours réfutation concluant à la sottise adverse. Si elle n'est pas en elle-même systématique, et pour cause, la pensée de Marx est foncièrement intolérante, au point d'avoir mis au point une technique de réduction des idées à l'idéologie qui est la plus redoutable des justifications de l'intolérance. Aussi non seulement la pensée propre de Marx se prêtait par ce qu'elle a d'incertain et de non-cohérent à toutes les manipulations futures, mais encore parce qu'elle est en son fond intolérante et contradictoire, elle a une responsabilité directe dans les intolérances et les contradictions du marxisme au long d'un siècle d'histoire.

L'intolérance qui ne laisse à l'ennemi aucune sortie de secours a été un puissant levier révolutionnaire avant d'être un moyen de gouvernement qui ne donne aucune chance à la contestation. Et la contradiction a été mère féconde de contradictions en chaîne. La pensée qui se proposait "l'abolition radicale et positive de la religion", est devenue une religion séculière, particulièrement fanatique et obscurantiste. La pensée, qui entendait réaliser et accomplir la philosophie en la mettant enfin au service des hommes par la transformation du monde, est devenue la plus conservatrice des inquisitions persécutrice de tout esprit libre. La pensée qui inventait le vrai socialisme en imaginant que la solution de la question sociale supprimait le problème politique a abouti à hypertrophier le politique jusqu'à l'absolutisme.

Mais Marx est si contradictoire qu'il lui arrive aussi dans son imprévisible vitalité de faire la nique aux marxistes à venir. Bien des apologies du gouvernement populaire des Etats-Unis d'Amérique feraient par leur répétition une joyeuse lapidation de l'anti-américanisme obsessionnel d'une certaine gauche française. Et puisqu'il me faut bien apporter mon bouquet à l'autel de la célébration, je passerai sur le caractère droitier et "défense de l'Occident" de ce texte sur la Pologne pour en faire un hommage au prophète : "Une seule alternative est laissée à l'Europe, disait Marx le 22/1/67, ou bien la barbarie asiatique sous la direction moscovite s'abattra sur sa tête, telle une avalanche, ou bien elle rétablira la Pologne, plaçant de la sorte entre elle et l'Asie vingt millions de héros..."